Institut d'Etudes Politiques de Toulouse

Le groupe professionnel policier : une ou plusieurs sous-cultures ?
La culture policière parisienne, entre homogénéité et hétérogénéité.

Mémoire de recherche présenté par Mlle Constance Devrue.

Directeur du mémoire : Monsieur Dieu.

Année 2005/2006.

Institut d'Etudes Politiques de Toulouse

Le groupe professionnel policier : une ou plusieurs sous-cultures ?
La culture policière parisienne, entre homogénéité et hétérogénéité.

Mémoire de recherche présenté par Mlle Constance Devrue

Directeur du mémoire : Monsieur Dieu

Année 2005/2006

Avertissement :

L'IEP de Toulouse n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les mémoires de recherche. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Liste des abréviations :

- D.C.P.J: Direction Centrale de la Police Judiciaire
- G.R.I : Groupe de Recherches et d'Investigation
- P.J: Police Judiciaire
- P.U.P: Police Urbaine de Proximité
- S.A.R.I.J: Service d'Accueil, de Recherches et d'Investigation Judiciaire
- S.V.P : Service de Voie Publique

Sommaire :

Introduction _____ 1

Chapitre préliminaire : Explication des notions fondamentales _____ 15

Première partie : Les premières recherches anglo-saxonnes et la culture policière : pertinences et remises en cause _____ 23

Chapitre 1 : Les fondamentaux des premières recherches anglo-saxonnes _____ 24

Chapitre 2 : Portrait de la culture policière parisienne _____ 47

Deuxième partie : la culture policière: homogénéité versus hétérogénéité, une approche entre théorie et pratique _____ 81

Chapitre 1 : L'acception francophone du concept de « Culture policière » : divergences par rapport à l'analyse anglo-saxonne _____ 82

Chapitre 2 : Des sub-cultures versus une sous-culture? _____ 98

Empirie et police parisienne : hétérogénéité versus homogénéité _____ 98

Conclusion : la police parisienne de 2006 : quel visage ? _____ 124

Introduction

« La police est un sujet piège : parce-qu'elle constitue une activité sociale fortement institutionnalisée, on s'imagine qu'elle peut être repérée et décrite à travers les finalités qu'elle poursuit et les objectifs qu'elle affiche, indépendamment des hommes qui la mettent en œuvre ».

J-C Monet.

Ce mémoire, qui s'intitule *L'Institution policière : une ou plusieurs sous-cultures ? La culture policière parisienne, Entre homogénéité et hétérogénéité,* constitue un essai de réflexion sur la notion de culture professionnelle policière.

Comme l'atteste Jean-Paul Brodeur[1], la police est trop souvent analysée comme un objet intégré, homogène, comme une institution unifiée, mais pas assez comme une organisation complexe, composée de personnes qui la mettent en œuvre, c'est pourquoi ce mémoire va s'intéresser avant tout, aux acteurs de l'institution policière et plus particulièrement à la notion de « culture professionnelle policière ». L'intérêt de l'analyse de la sous-culture policière apparaît à plusieurs points de vue. Tout d'abord, la recherche sur la culture policière permet de redécouvrir la dimension humaine de l'institution policière, trop souvent éludée. L'étude envisagée s'intéressera donc à la façon de penser et de se comporter des membres de la profession policière. Le mot « profession » devra être entendu ici selon son acception sociologique, à savoir que la profession est un groupe social présentant les caractéristiques suivantes « le droit d'exercer est subordonné à une formation professionnelle longue, délivrée dans des établissements spécialisés ; le contrôle des activités professionnelles est effectué par l'ensemble des collègues, seuls compétents pour exercer un contrôle technique et éthique, la profession réglementant donc à la fois la formation professionnelle, l'entrée dans le métier et l'exercice de celui-ci. La profession constitue une communauté réelle dans la mesure où, exerçant leur activité à plein temps, n'abandonnant leur métier qu'exceptionnellement au cours de leur existence active, ses membres partagent des « identités » et des intérêts spécifiques »[2]. La dernière partie de la définition représente un point important de la conception de la profession policière retenue par cette recherche.

Sur un plan général, l'analyse des mentalités au sein de la police permet de mieux comprendre à la fois l'institution, le rôle joué par le corps policier et surtout les pratiques policières. Comme le souligne Jean Susini, la police n'est pas seulement une structure socio-administrative. Elle est aussi constituée d'hommes en action dont le comportement complexe est difficilement réductible aux simplifications mécaniques qu'impliquent certaines descriptions juridiques. Le policier n'est pas un robot. Se contenter de décrire la police uniquement d'un point de vue fonctionnel à savoir : la police est une organisation encadrée par des textes juridiques dont la fonction est de veiller au respect des normes légales, serait se

---

[1] « […] la désintégration de l'objet-police dans un assemblage de pièces dont rien n'assure qu'elles se recomposent au sein d'un appareil cohérent », p. 11, in Brodeur (Jean-Paul), « Les visages de la police. Pratiques et perceptions », Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 2003, 392 p.
[2] Propos de Chaloupie (J-M.), dans la Revue française de sociologie : XIV, 1973, p 86-114.

contenter d'une lecture simpliste de l'objet. Il sera donc pertinent de lire ce mémoire, qui insiste sur la dimension psychosociologique de la police, à travers le prisme de la sociologie en action, car la police c'est aussi, et avant tout, des policiers, qui, au jour le jour, font perdurer l'institution.

Si la police, longtemps laissée de côté en tant qu'objet de sociologie, est devenue un thème de recherche central d'un point de vue sociologique et politique, force est de constater également que ces dernières années, les « problèmes de la police » sont devenus un des thèmes de conversation les plus récurrents dans notre société. Quelle soit considérée comme amie ou ennemie chacun a son mot à dire, tout le monde a une opinion sur les policiers et l'institution policière en générale. La police tend en effet, comme le souligne Jean-Louis Loubet del Bayle, à susciter spontanément des attitudes et des jugements contrastés, souvent fortement influencés par des réactions affectives plus ou moins conscientes ou des préjugés idéologiques ou partisans[3]. Illustration du célèbre concept freudien, les policiers font et feront toujours l'objet d'une relation d' « attraction/ répulsion » avec les citoyens[4]. Attentes et critiques dirigées vers l'institution s'entrecroisent en effet au quotidien. Mais qu'est-ce que la police ? Chose certaine, la police est un ensemble institutionnel qui présente une réelle complexité. Si l'on se réfère à la définition apportée par Monsieur Loubet del Bayle dans son ouvrage *La police, Approche socio-politique*, on peut définir la police comme « une institution, un groupe social, remplissant une certaine fonction[5] ». A quoi correspond exactement cette fonction policière ? Si il existe un nombre incommensurable d'écrits sur la profession policière, force est de constater cependant que définir la police n'est pas une chose aisée. La police est en effet un corps multiforme à l'organisation complexe. Perrinjaquet disait « La police est un de ces mots vagues et difficiles à préciser qui éveillent des idées très diverses et sont employés dans des sens différents[6] ». Si certains s'accordent à dire que « vouloir définir la fonction policière constitue une entreprise vouée à l'échec, ne pouvant aboutir qu'à des visions mutilantes et souvent ethnocentriques de la réalité policière » d'autres, dans une tentative de dépassement de ce défaitisme conceptuel, se proposent de cerner ce que l'on pourrait appeler l'« essence » de la fonction policière[7]. Il faut bien voir qu'aucune autre profession ne cumule autant de caractéristiques, parfois antinomiques, liées à

---

[3] Loubet del Bayle (Jean-Louis), « La police, Approche socio-politique », Paris, Clefs politiques, Montchrestien, 1992, p. 9.
[4] « Mais que fait la police ? », « Jamais là quand il faut ! », « A bas les flics », etc. Les attentes et les critiques adressées à la police s'entremêlent
[5] *Ibidem*, p. 15.
[6] Perrinjaquet, « De la responsabilité des communes en matière de police », Paris, 1905, p. 9, cité par Jean-Marc Berlière dans « Le monde des polices en France », Bruxelles, Editions complexes, 1996, p. 9.
[7] *Ibid.*.

sa définition : maintien de l'ordre, protection des citoyens, protection des libertés publiques, stricte application des lois… La police est à la fois un mode d'expression de l'autorité administrative et politique et un instrument de la protection de la société civile[8]. Cette analyse conclura, à l'instar de Jean-Louis Loubet del Bayle, qu' « il y a fonction policière lorsque, dans le cadre d'une collectivité présentant les caractères d'une société globale, certains des aspects les plus importants de la régulation sociale interne de celle-ci sont assurés par une ou des institutions investies de cette tâche, agissant au nom du groupe, et ayant la possibilité pour se faire d'user en ultime recours de la force physique[9] ».

S'intéresser à la fonction policière conduit à se poser la question de ce qui caractérise le travail policier. Pour comprendre l'essence de la fonction policière il est nécessaire de se référer à la notion de contrôle social[10]. La police doit maintenir l'ordre public, la liberté, la propriété et la sûreté individuelle[11]. Le français moderne a substitué le mot « sécurité » à celui de « sûreté ». Du latin *securitas*, qui signifie « absence de soucis », la notion de sécurité renvoie à l'état de quelqu'un ou de quelque chose, qui est à l'abris du danger. Garante de la sécurité des citoyens et d'un « pouvoir-vivre-ensemble », elle se doit d'assurer la conformité des conduites aux normes établies, de faire respecter les valeurs et lois de la République. La fonction policière renvoie donc à la protection des intérêts collectifs et individuels par des agents spécialement formés pour cela. Cette rapide analyse fonctionnelle de la police permet à présent d'aborder le concept de « culture professionnelle policière », notion centrale de ce mémoire et de s'interroger sur les facteurs susceptibles de favoriser la constitution d'une culture spécifique telle, que l'on puisse alors parler de « culture policière » ?

Deux théories, souvent opposées, tentent d'expliquer le développement de la culture policière. La première, prône une appréhension de la culture policière en terme de donnée intangible découlant des caractéristiques fonctionnelles et structurelles de la profession et de l'organisation. A cette approche, d'autres chercheurs opposent la théorie de la socialisation. Cette dernière, qui prône la socialisation de l'individu par son Institution d'appartenance, se situe au cœur de la réflexion actuelle sur la notion de culture professionnelle policière. D'après plusieurs recherches, un processus de socialisation policière commencerait dès l'entrée en école des recrues et durerait tout au long de leur carrière. Grâce à cette

---

[8] Masclanis (F.), « Une approche de la culture policière à travers les écrits de policiers », Thèse en sciences politiques, Dir., Loubet del Bayle (J.-L.), Toulouse 1, 2003-2004, p. 10.
[9] Loubet del Bayle (J-L.), *op. cit.*, p. 20.
[10] Le contrôle social est le fait, pour une personne ou une institution, d'exercer une surveillance sur des activités et d'en vérifier la conformité.
[11] Définition française du Code de Brumaire an IV, *ibid.*, p. 16.

socialisation, les nouveaux policiers intégreraient et intérioriseraient les valeurs de l'institution policière. Cette assimilation de normes et de valeurs communes (qui joueront un rôle déterminant dans le travail des policiers au quotidien) serait à l'origine, pour les tenants de cette approche, de l'existence d'une « culture professionnelle policière » spécifique. Le débat autour de l'origine de la culture policière est, encore aujourd'hui, loin d'être tranché.

Cette étude privilégiera une approche en terme de triple-influence. Trois facteurs seraient simultanément à l'origine du développement de la culture policière. Si il sera considéré ici, que les policiers adhèrent aux valeurs de l'institution, donc à la culture policière, parce-qu'ils y étaient, en partie, prédisposés avant même leur entrée dans la police, on ne soutiendra pas pour autant que les caractéristiques fonctionnelles de la profession et l'appartenance à la police soient sans conséquence sur les opinions de ses membres. Cette position nuancée a pour objectif de démontrer que les deux hypothèses énoncées précédemment ne sont pas forcément contradictoires. La culture policière sera donc également envisagée comme résultante, en partie, du mécanisme de recrutement et de formation des acteurs de l'institution. En deux mots, cette étude privilégiera l'hypothèse de l'existence de deux mécanismes majeurs, à l'œuvre dans la création et la réactivation permanente de la sous-culture occupationnelle policière : une diffusion par le haut (processus de socialisation) et une diffusion par le bas (prédispositions et caractéristiques structuro-fonctionnelles de la profession), toutes deux visant au final le même objectif, à savoir la survie de l'institution policière, qui dépend dans une large mesure de la cohésion du groupe policier.

John Van Maanen souligne que « Si la plupart des « histoires de flics » dramatisent des rencontres personnelles et décrivent des situations spécifiques, il y a un point commun à toutes ces histoires : la police y est presque toujours décrite comme un groupe professionnel homogène très différent de la plupart des autres groupes[12] ». Le monde policier est un monde à part, un monde complexe et original qui, à bien des égards, se distingue des autres univers de travail. Quels sont les éléments constitutifs qui permettent de comprendre et de définir ce que sont les policiers ? En quoi ce groupe professionnel peut-il prétendre à une spécificité telle, que l'on puisse le distinguer des autres groupes du corps social ? A la question « Les policiers partagent-ils une culture professionnelle commune ? », la quasi-totalité des ouvrages sur la police répond, aujourd'hui, par l'affirmatif. Il est en effet important de souligner que l'hypothèse selon laquelle le groupe policier en tant que groupe professionnel constitue un corps social à part, ayant un mode de vie spécifique, représente à l'heure actuelle un quasi -

[12] Van Maanen (John), "Comment devient-on policier?", in Brodeur (Jean-Paul) et Monjardet (Dominique), Connaître la police, Paris, La documentation française, 2003, pp 129-154.

consensus dans le domaine de la sociologie de la police. La profession policière serait pour les policiers, non seulement un cadre technique, mais aussi un cadre humain, psychologique et social qui exercerait une influence certaine sur la condition des policiers au travail et hors du travail[13].

Le terme anglais « sub-culture », traduit littéralement en français par « sous-culture », n'a aucune connotation péjorative. Crée par des ethnologues, il a vocation à désigner les traits culturels présentés par un groupe social particulier au sein d'une culture globale d'une société. « En bref, quand il endosse son uniforme, il (le policier) entre dans une sous-culture distincte, régie par des normes et valeurs conçues pour gérer la tension créée par son rôle d' « étranger » dans la communauté ».[14] Etranger devant être compris dans le sens de « différent ». Ce qui est intéressant dans le cas des policiers c'est qu'ils sont les premiers à reconnaître les différences existantes entre eux et le reste de la population ; la barrière qui les sépare de leurs concitoyens. Dans le contexte actuel, les policiers se sentent stigmatisés, exclus et incompris. Le fait de se percevoir comme ceux qui accomplissent le « sale travail » de la société crée une distance entre la police et le citoyen. L'expression « éboueurs de la société » ou encore, la phrase « On est un peu comme des éponges, on absorbe tous les problèmes de la société[15] », illustrent cette tendance au repli sur soi de la part du groupe policier. Les policiers se représentent comme un rempart entre la société et les fauteurs de troubles, en ce sens, ils n'appartiennent n'y au premier, ni au second groupe, d'où une logique d'isolation sociale. Comme le souligne Jean-Louis Loubet del Bayle : « Il est possible de dire qu'un certain nombre d'auteurs s'accordent pour considérer que les caractéristiques du travail policier et des institutions policières prédisposent particulièrement la police à générer une sub-culture de ce type au sein de la société globale. Ils notent ainsi que les policiers manifestent un degré particulièrement élevé de solidarité professionnelle, liée notamment aux risques physiques et moraux que ce métier implique. Cet esprit de corps, les spécificités de leur statut et la nature du travail policier sont aussi des facteurs d'isolement par rapport à la société. Il n'est pas rare en outre que les policiers se fréquentent entre eux, se distraient entre eux, éventuellement se marie entre eux. Tout ceci favorise un certain particularisme dans la manière de poser les problèmes et de les résoudre, qui tend à générer des comportements spécifiques de la police et des policiers, lesquels constituent autant d'éléments favorables à l'autonomisation de la police par rapport à son environnement »[16].

---

[13] Portelli (Georges), « Police française et sub-culture policière », Toulouse, Publication du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Police, p. 3.
[14] *Ibidem*, p. 130.
[15] Entretiens, 20 février 2006.
[16] Loubet del Bayle (J-L.), « La police. Approche socio-politique », Paris, Editions Montchrétien, 1992, p. 98.

Le but de ce mémoire n'est pas d'analyser la police en tant qu'Institution. Alors que les approches globales du fonctionnement de la police prennent en compte la relation de la police à l'Etat et à la structure de classe, cette recherche se range du côté des analyses microsociologiques de la culture et du travail policier. Les références au pouvoir politique et à la société globale en seront donc exclues. Si les recherches françaises portant sur la socialisation professionnelle des policiers et sur la notion de sous-culture policière se sont multipliées, depuis les travaux fondateurs de Westley (1953) et Skolnick (1965-1966) - cette avancée dans la recherche française ayant permis de faire avancer la problématique, aujourd'hui suffisamment féconde pour être discutée - l'objet-police a trop longtemps été ignoré en France, tant par les sociologues, politologues que par les spécialistes des sciences administratives. La sociologie de la police demeure pourtant de première importance pour le sociologue ou le criminologue qui veut développer une compréhension systématique de la police. Le phénomène policier mérite pourtant d'être étudié avec la même rigueur que le sont les autres phénomènes sociaux. C'est pourquoi cette recherche s'appliquera à analyser le concept de culture policière à travers une approche microsociologique rigoureuse, soucieuse de respecter les contraintes de la méthodologie sociologique. En suivant les conseils de Jean-Louis Loubet del Bayle, cette recherche tentera donc de substituer au discours dominant sur l'institution policière, à savoir « un discours normatif, souvent systématiquement apologétique ou critique », fréquemment sous-tendu par des considérations idéologiques ou partisanes, un « discours objectif, orienté vers la connaissance d'une réalité trop souvent entourée d'un halo de mystère et de préjugés[17] ».

En matière de culture policière, les écrits anglo-saxons dominent largement ; ils ont mis en lumière le goût de l'action, l'isolation sociale, la solidarité et la culture du secret des agents policiers. Ils ont également démontré que la fonction policière ne peut se résumer à l'application de la loi et la lutte contre la délinquance. En France, le concept de culture policière a été peu abordé et surtout, rarement traité en tant qu'objet principal d'étude. Dominique Monjardet introduit son analyse de la culture professionnelle policière comme ceci : « L'analyse de la culture professionnelle des policiers est le talon d'Achille de toute recherche sur la police »[18]. Si la notion de « culture policière » apparaît aujourd'hui dans la quasi-totalité des ouvrages s'intéressant à l'institution policière, elle n'a que rarement encore,

---

[17] Loubet del Bayle (J-L), « La police, Approche socio-politique », Paris, Clefs politiques, Montchrestien, 1992, p. 12.
[18] Monjardet (Dominique), *Ce que fait la police, sociologie de la force publique*, Paris, Editions la découverte, Collection textes à l'appui série sociologique, 1996, p. 155.

fait l'objet d'études à part entière. Cette notion est pourtant centrale pour comprendre les pratiques policières. « Tout se passe comme si le chercheur se trouvait, dans la démarche d'interprétation de ses données, confronté à la nécessaire prise en compte d'une « variable » imprévue, ou sous-estimée dans le protocole de recherche, que l'on convient dès lors de désigner sous le terme de « culture professionnelle »… »[19].

Si la plupart des études françaises sur le sujet sont venues confirmer, en partie, les recherches anglo-saxonnes, notamment en ce qui concerne les caractéristiques de la culture policière, il existe cependant un point sur lequel les auteurs ne s'accordent pas. Un rapide survol de la littérature sociologique existant sur le sujet permet en effet d'observer une conception très différenciée de la culture policière entre les premiers écrits anglo-saxons – encore reconnus - et la littérature sociologique francophone. Les pionniers anglo-saxons en matière de recherche sur la culture policière ont développé l'idée d'une « cop culture » caractérisable et homogène, quels que soient le grade, le service ou le pays du policier. Si cette conception du concept de culture policière a dominé le champ de la sociologie de la police jusqu'à une époque récente, le courant semble s'être inversé. De nombreux observateurs de la police s'accordent aujourd'hui pour dire, que la diversité des agents policiers et l'organisation complexe de l'institution seraient des facteurs d'hétérogénéité au sein du groupe policier. Dominique Monjardet, un des sociologues français les plus compétents en matière de police, peut être considéré comme le chef de fil de cette conception. Certaines études tendent à prouver – études qui partent du même constat que Dominique Monjardet – qu'il serait possible d'observer des variations à l'intérieur de la culture policière. Il existerait donc plusieurs sous-cultures policières au sein d'une seule et même organisation policière, comme un commissariat, mais aussi des cultures policières différentes en fonction des pays. Alors que les variations internes d'une organisation policière s'expliqueraient par les différences de grades, de services, etc., il serait possible d'expliquer la faiblesse de la solidarité interne dans la police française, par rapport aux pays anglo-saxons, en raison de la différence des modes de recrutement et du rapport liant la police à la société. A la vision homogénéisatrice des pionniers anglo-saxons tels Skolnick, Bordua et Reiss, Monjardet et d'autres chercheurs francophones, ainsi que des études anglo-saxonnes de plus en plus nombreuses, opposent une conception en terme d'hétérogénéité des valeurs et comportements au sein de la police.
Dans une logique de dialectique comparative (simplifiée pour les besoins du mémoire), les premiers travaux anglo-saxons partisans d'une définition figée et homogène de la culture policière, seront regroupés sous l'appellation « Conception anglo-saxonne ». Y seront

[19] *Ibidem.*

principalement représentés les recherches de Skolnick, de Bordua et de Reiss ; ces recherches ayant pour point commun de prôner une conception homogénéisée de la culture policière. Opposé à cette première approche, le label « Conception francophone de la culture policière » renverra quant à lui à une vision éclatée du concept. Ce groupe englobera notamment, comme son nom l'indique, des recherches francophones, tout particulièrement celles de Dominique Monjardet qui ont servi de point de départ à ce mémoire, mais aussi des travaux anglo-saxons plus récents, qui remettent en cause l'analyse faite par leurs prédécesseurs. L'utilisation du terme francophone puise sa légitimité dans le fait que l'hypothèse de l'existence d'une forte hétérogénéité parmi les attitudes, croyances et comportement des policiers, est aujourd'hui majoritaire parmi les travaux français et plus largement, francophones. Il faut cependant savoir que certaines recherches françaises légitiment encore aujourd'hui la conception homogène de la culture policière telle que prônée par Bordua ou Reiss, comme par exemple l'étude menée en 2003 par Audrey Lugon-Moulin. Cette précision souligne les limites d'une telle classification, à considérée comme perméable et en aucun cas rigide.

Cette recherche recouvre plusieurs dimensions. Il s'agira d'abord d'exposer et d'analyser ce conflit théorique qui oppose deux conceptions apparemment antinomiques de la notion de culture policière. Parallèlement, l'objectif de ce mémoire sera d'aller vérifier empiriquement ce qu'il en est actuellement au sein de la police parisienne. A partir des recherches de Dominique Monjardet qui mettent en exergue l'hétérogénéité du groupe policier, le but de cette étude sera de déterminer, grâce à un travail de terrain au sein de la police parisienne, s'il est pertinent d'employer le singulier pour parler de « culture policière », soit de vérifier s'il existe un, et un seul, sentiment commun d'appartenance au groupe professionnel policier, comme le prônent les premières recherches anglo-saxonnes. La question centrale de cette recherche n'est donc pas de savoir s'il est pertinent de parler de « culture policière » en tant que telle, puisque le concept de culture sera ici admis. Toutefois, si ce phénomène a été amplement observé, analysé et confirmé par de nombreuses recherches, il pourrait être intéressant de déterminer, grâce à une observation directe et une enquête de terrain, dans quelle mesure la culture policière parisienne répond-elle, en 2006, aux critères définis par Reiner en 1985.

Concrètement, l'objectif principal de ce mémoire est donc de questionner les deux postulats des premières recherches anglo-saxonnes (définition figée et homogénéité) afin de déterminer, dans un premier temps, si la culture policière parisienne contemporaine correspond toujours au tableau dressé par les premiers chercheurs anglo-saxons, notamment Buckner et Reiner, et surtout, dans un second temps, de déterminer s'il existe « une » culture

policière homogène, partagée par tous les policiers quels que soient leur grade et leur fonction, ou « plusieurs » sous-cultures au sein de l'Institution.

Il faut toutefois souligner que l'existence d'une « culture policière » ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs. Il est en effet important de rappeler, que si l'existence d'une sous-culture policière est aujourd'hui reconnue par la grande majorité des observateurs de la police, elle ne fait cependant pas l'objet d'un consensus. Autant certains affirment qu'une telle sous-culture existe (Skolnick, Buckner, Reiner, Reiss, Susini, Lhuilier, etc.) autant d'autres le nient (Brodeur). Il faut préciser également que parmi ceux qui affirment son existence, tout le monde ne s'accorde par quant aux traits qui pourraient la définir. On observe cependant dans le monde anglo-saxon un certain consensus quant à certaines caractéristiques qui pourraient définir la culture policière ou, comme ils l'appellent, la « cop culture ». Caractéristiques confirmées depuis les années 80, par bon nombre de chercheurs francophones. Il est important de ne pas ignorer que certains chercheurs dénoncent les limites de ce concept, comme Jean-Paul Brodeur, par exemple, qui classe le concept de « sous-culture policière » parmi ce qu'il appelle les « Mythes de la police ». Brodeur critique cette « assez curieuse notion de « sous-culture policière », qui n'est en réalité qu'un redoublement ethnologique naïf du caractère uniforme du groupe étudié »[20] .

Stages, observation directe, immersion dans le milieu policier et de nombreuses études sur l'objet-police viennent cependant corroborer l'idée selon laquelle le monde policier est un monde professionnel à part. Le groupe policier, bien qu'inséré dans la société de part sa fonction, se comporte comme un monde clos, une communauté. Le terme « Grande maison », employé en premier lieu par les policiers eux-même, est assez illustrateur de cette tendance. L'institution policière détient ses propres valeurs, sa propre mentalité, son propre langage, comme l'atteste l'ouvrage d'Alexandre Michel « Le langage quotidien de la police[21] ». Les policiers partagent un certain nombre de représentations, de comportements, de croyances. Ces éléments, regroupés au sein du concept de « sous-culture policière », expriment la marginalité des policiers par rapport aux membres de la société et légitiment l'idée, selon laquelle, le corps policier est un corps à part. La question de l'existence, ou non, d'une culture policière ne représente donc pas la question centrale de ce mémoire. Malgré les questionnements existant à son égard, ce mémoire conserve donc comme postulat de départ

[20] Brodeur (J-P), « Les visages de la police. Pratiques et perceptions », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 22.
[21] Alexandre (M.), « Le langage quotidien de la police », Genève, Editions Liber, 1997, 159 p.

qu'il existe une certaine forme de « culture policière »[22]. Cette notion étant ici considérée comme nécessaire pour rendre compte de la marginalité, de l'originalité et de la complexité de la profession policière ainsi que pour pouvoir appréhender de manière globale les pratiques policières et les processus de résistance aux changements.

Mannheim explique qu'à l'intérieur d'une même culture, il peut exister de profondes différences et variantes qui donnent lieu à la formation de diverses sous-cultures. La majorité des travaux qui se sont intéressés à la culture policière se sont appliqués, jusqu'à présent, à déterminer si le groupe professionnel policier avait, ou non, développé une sous-culture occupationnelle spécifique, différente de la culture globale. Il pourrait être intéressant de transposer la définition de la notion de culture que propose Mannheim à un cadre d'analyse plus restreint. En limitant l'angle d'analyse aux murs de l'institution policière il pourrait être pertinent de s'interroger sur les formes que revêt aujourd'hui la culture occupationnelle policière. Si il existe, au sein d'une culture sociétale, de profondes variantes donnant lieu à la formation de différentes sous-cultures, on peut légitimement se demander si ce phénomène n'est pas également observable au sein de l'institution policière.

Egon Bittner, dès 1970, soulignait que « ce qui apparaît à première vue comme un « esprit de corps » uniforme fonctionne principalement selon une variété infinie d'arrangements collusoires qui lient toujours l'ensemble du personnel contre ceux de l'extérieur, mais solidifient également une pléthore de schismes internes de conspirations ». Et de mettre en garde, « […] Seul un observateur naïf peut penser que les policiers forment une seule grande et heureuse famille [23]». Les travaux de D. Monjardet ont également mis en exergue les dissensions qui existent au sein du corps policier français. Si le corps policier ne peut être qualifié d'homogène, cela pourrait justifier l'existence de diverses sous-cultures au sein de l'Institution. Si cette perspective de recherche se développe depuis quelques années aux Etats-Unis, en Angleterre et en Australie, force est de constater qu'elle n'a quasiment pas fait l'objet de vérifications empiriques en France à l'heure actuelle, d'où l'intérêt d'une enquête de terrain au sein de la police parisienne.

Cette étude part donc du principe que la profession policière, de part son originalité, mérite d'être étudiée et que les policiers, prédisposés à des degrés divers de part leur personnalité,

---

[22] Ce positionnement est loin d'être isolé, comme le démontre les conclusions résultantes des colloques successifs tenus à Lyon et animés par Claude Jounès. « […] Chaque culture nationale est plurielle. Il existe surtout des sous-cultures propres à certains milieux ou professions, l'armée et la police par exemple ». Jounès (Claude), Police est Science politique, Rapport définitif, Lyon, Ministère de l'Intérieur et Association d'Etudes Juridiques et Politiques, Institut d'Etudes Politiques, Université Lumière Lyon II, 1987, p. 25.

[23] Bittner (Egon), « The Functions of the Police in Modern Society, Crime and Delinquency Issues », Chevy Chase, Md., National Institute of Mental Health, 1970.

sont amenés, sous le double impact d'un processus de socialisation professionnelle et des spécificités liées à leur fonction, à intérioriser des valeurs, des normes ainsi qu'une conception particulière du monde, spécifiques à l'institution.

A présent que les postulats de départ ont été clarifiés, il convient de rappeler la question centrale à laquelle cette recherche tentera de répondre : « Existe-t-il au sein de la police française *une* culture policière unique et homogène, partagée par tous les policiers, quels que soient leur grade et leur service, ou plusieurs sous-cultures » ? L'acception skolnickienne d'*une* personnalité de travail spécifique à la fonction policière, sera-t-elle validé par l'enquête de terrain réalisée au sein de la police parisienne ou, au contraire, la phase empirique de ce mémoire confirmera-t-elle le courant aujourd'hui dominant dans le champ de la sociologie de la police en France, à savoir une conception prônant l'existence de variations au sein de la culture policière ?

Cet essai vise la formulation d'hypothèses relatives, d'une part à l'explication de l'impression première d'homogénéité qui émane du groupe policier et, d'autre part, aux facteurs susceptibles d'engendrer l'existence de différentes sous-cultures au sein de l'institution. A partir du terrain qu'est la police parisienne, on tentera donc de déterminer s'il est davantage pertinent de parler d' « une » culture, ou de « plusieurs » sous-cultures policières, sachant que l'hypothèse privilégiée dans cette recherche est qu'il existe des variations importantes au sein de la culture policière et qu'il est donc d'avantage pertinent de parler de « cultures policières ». La deuxième hypothèse de départ est qu'il existerait, deux facteurs principaux au cloisonnement des sous-cultures au sein de l'institution : les logiques de corps (corps de conception et de direction, corps de commandement et corps d'encadrement et d'application) et les services (Police Judiciaire ou Police Urbaine de Proximité)[24]. Le questionnement que propose cette étude est le suivant : en dépassant l'impression première d'homogénéité dégagée par le corps policier, en approfondissant donc l'analyse, n'est-il pas possible d'observer des variations au sein de la sous-culture policière parisienne ? Etant donné que le postulat de départ de ce mémoire suppose qu'il existe certaines façons de penser, d'agir et de ressentir propres à l'institution policière, il s'agira donc de déterminer qu'elle acception de la culture policière, homogène ou hétérogène, sera validée par l'enquête de terrain.
Pour répondre à la question posée, une enquête de terrain a donc été nécessaire. Afin de faire émerger les normes et valeurs qui sous-tendent les comportements, les attitudes et les appréciations portées par les policiers sur leur profession, afin donc, de donner la parole aux

[24] Hypothèses présentes dans les réflexions de certains chercheurs. Ces hypothèses n'ont pas fait, en France, l'objet de vérification empirique.

policiers, la méthodologie retenue a été celle de l'entretien semi-directif individuel. Treize entretiens ont été réalisés au sein de la police parisienne (ce choix s'explique par la présence de contacts en son sein). Le terrain s'est limité à la Police Urbaine de Proximité et à la Police Judiciaire, ces deux branches de la police nationale étant les plus accessibles et les plus importantes en terme d'effectifs. Comme cela vient d'être mentionné, ces entretiens ont pu se réaliser grâce à deux contacts qui, après avoir répondu eux-mêmes aux questions, ont accepté de jouer le rôle d'intermédiaire. Ce schéma n'a pas permis d'éviter tout parasitage hiérarchique. Il n'a pas été évident, en effet, de faire comprendre à ces deux personnes que le fait de ne désigner que leurs amis et meilleurs éléments, risquait de fausser considérablement les résultats d'enquête. Le réflexe de ces personnes étant de contribuer à la diffusion d'une image positive de la police au sein du milieu universitaire, ils prenaient soin de sélectionner « les bons policiers» de leur entourage. Il a donc été nécessaire d'expliquer à plusieurs reprises que, dans un soucis de représentativité, les policiers choisis devaient être de sexe, de grades, de services, de niveau de formation, de compétences et de qualités différents. Grâce à une relation de confiance, les treize policiers interviewés ont pu être sélectionnés de manière à représenter au mieux les caractéristiques psycho-socio-démographiques du groupe policier. La première limite de cette étude renvoie bien entendue à la taille de l'échantillon. La petite taille de l'échantillon limite inexorablement sa représentativité par rapport au corps policier dans son ensemble. Cependant, si la taille de l'échantillon ne répond pas, faute de temps et de moyens, aux critères quantitatifs de la représentativité, la sélection des policiers a cependant obéit aux contraintes qualitatives de la recherche sociologique. (Une seconde limite tient au fait que les policiers interviewés sont uniquement français. Cela s'explique également par les contraintes temporelles liées à la réalisation de ce mémoire. Il faut tout de même préciser que l'on a tenté de dépasser le cadre de la police française en s'appuyant sur des recherches anglo-saxonnes). La dimension empirique de cette recherche (aux treize entretiens s'ajoute une observation directe menée au sein de différents services policiers en région parisienne, entre septembre et novembre 2004, ainsi qu'une douzaine de jours en février 2006), sera de nouveau abordée ultérieurement.

Chapitre préliminaire : Explication des notions fondamentales

Ce mémoire a donc deux principaux objectifs : dresser un portrait actualisé de la culture policière parisienne et questionner l'acception de la notion de culture policière en terme d'homogénéité. Afin d'éviter tout écueil de compréhension, il est nécessaire de procéder avant toute chose à la définition des mots clefs du sujet. Les notions abordées ci-après ont été inspirées, dans une large mesure, de l'ouvrage collectif « Police, culture et société » [25] .

La notion de « culture »

L'anthropologue britannique Edward B. Tylor est le premier à donner une définition formelle du concept de culture en 1871 dans son ouvrage *Primitive Culture.* Il définit la culture, comme « un ensemble complexe qui comprend la connaissance, la croyance, l'art, la moralité, les traditions et toute autre capacité, ou habitude, acquise par l'homme en tant que membre de la société »[26]. La culture, au sens sociologique du terme, peut être vue comme étant un processus d'intégration qui permet à une collectivité d'unir tous ses membres. Elle a une double fonction de cohésion sociale et d'intégration des individus. De nombreux auteurs, à la suite de Tylor, ont défini, chacun à leur manière, la notion de culture. Selon Linton une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée[27]. Il s'agit donc de l'apprentissage d'un certain type de comportement. « Dans un groupe, souligne Georges Portelli, la culture remplit d'abord une fonction sociale d'intégration qui est de contribuer à unir une pluralité de personne en une collectivité spécifique[28] ». Il ajoute que « […] la culture remplit, sur le plan psychologique, une fonction de modelage des personnalités individuelles ». Il rejoint ici Mannheim qui soulignait que la culture d'une société façonne, pour une large part, la personnalité des individus qui en font partie et cela parce-que cette personnalité est le produit des expériences plus ou moins communes à tous, vécues dans l'enfance. Une des caractéristiques fondamentales de la culture est donc qu'elle a pour

[25] Buckner (Taylor), Christie (Nils), Fattah (Ezzat), « Police et culture » in Police, culture et société, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1974, pp 65-90.
[26] Encyclopédie Axis, L'univers documentaire, Hachette, Dossiers, vol.. 3, p 254.
[27] Linton, cité par Portelli (George), « Essai sur la sub-culture policière française », Toulouse, Université des sciences sociales de Toulouse, 1985, p 5-6.
[28] *Ibidem.*

corollaire que des manières de penser, de sentir et d'agir vont être partagées par une pluralité d'individus. Peu importe le nombre de personne. Alors que la culture globale d'une société est nécessairement partagée par la majorité d'une société, il peut suffire de quelques personnes seulement pour créer la culture d'un groupe restreint. Ainsi définie, la culture présente quatre caractéristiques : c'est un ensemble cohérent dont les éléments sont interdépendants ; elle imprègne l'ensemble des activités humaines ; elle est commune à un groupe d'hommes, que ce groupe soit important ou très faible et enfin, elle se transmet par le biais de la socialisation. La plupart du temps, cette transmission se fait d'une génération à une autre par l'intermédiaire des agents de socialisation que sont la famille et l'école dans un premier temps, et les pairs, la politique, dans un second temps.

Cette définition de la culture est reprise par les tenants de l'hypothèse de la socialisation de l'individu par son institution d'appartenance ; l'institution policière joue alors le rôle d'un agent de socialisation secondaire dans la vie des policiers. Cette conception de la culture policière peut renvoyer au concept d' « habitus » développé par Pierre Bourdieu afin de dépasser l'opposition entre l'objectivisme et le subjectivisme. Ce sociologue désigne sous ce terme l'ensemble des goûts et des aptitudes acquis par un individu au cours du processus de socialisation. L'habitus est non seulement un système de préférence mais également un système générateur de pratiques. Chaque individu pense son comportement cohérent, naturel, en adéquation avec ses goûts alors qu'en réalité son comportement n'est que le produit de ses expériences.

A l'opposé, les chercheurs défendant l'idée selon laquelle la culture policière se diffuse par la base, qu'elle s'expliquerait donc par l'existence de prédispositions préalables chez les policiers avant même leur entrée dans la police, se rapprochent davantage du courant de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon. A la suite de Max Weber, Boudon critique le paradigme déterministe décrit ci-dessus. Weber et Boudon affirment qu'on ne peut expliquer les phénomènes sociaux qu'à la condition de partir des individus, de leurs motivations et de leurs actions. Etant donné que l'étude envisagée concerne l'examen des mentalités, des façons de penser, de se comporter, d'agir et de réagir du groupe policier, il serait pertinent de dire que ce mémoire s'inscrit dans la logique weberienne. L'impact de la socialisation professionnelle sur les policiers ne sera pas pour autant totalement exclue, comme cela a déjà été mentionné. Afin de ne pas négliger le rôle de l'individu dans ce processus, cette transmission ne sera pas considérée comme mécanique.

Mannheim ajoutait dans ses propos sur la culture, qu'à l'intérieur d'une même culture, il peut exister de profondes différences et variantes qui donnent lieu à la formation de diverses sous-cultures.

Qu'est ce- qu'une sous-culture ?

Il est fréquent que les sociologues parlent de la culture d'une classe sociale, d'une industrie, ou de tel ou tel groupe professionnel. Dans ces cas là, l'emploie du terme « sous-culture » est privilégié afin de désigner une entité partielle à l'intérieur d'une société globale, « La sous-culture ouvrière », « La sous-culture des jeunes ». On est en présence d'une sous-culture à partir du moment ou des façons d'être sont considérées comme normales par un nombre suffisant d'individus. A partir de ce moment là, il est possible de reconnaître qu'il s'agit bien de règles de vie ayant acquis un caractère collectif, donc social. Parler de sous-culture implique également qu'il y ait un jugement de valeurs ou un système de valeurs sociales qui est à la fois une partie, et en marge, d'un système de valeurs plus large ou central[29]. Il est important de rappeler que l'existence de sous-cultures, marquées par des valeurs qui à priori diffèrent de la culture dominante, ne signifie pas que ces différences soient dangereuses pour la culture globale car celles-ci peuvent être tolérées par la culture dominante. Si l'on se réfère au sociologue américain Erich Fromm, la compréhension de la psychologie humaine passe par l'analyse des besoins humains qu'il articule ainsi : besoin de rapports, de relations transcendantes, de racines, d'identification, d'imagination et d'orientation. Il est reconnu que la satisfaction de ces besoins est généralement recherchée au sein d'un groupe, d'un ensemble humain dont les membres se définissent, et sont définis par les autres, comme appartenant à cet ensemble. Ce groupe peut être la société mais cet ensemble est tellement vaste que l'individu, en demande de dialogue, va chercher à assouvir ce besoin d'identification et d'appartenance au sein d'un cercle plus restreint, comme par exemple sa profession. Ainsi, il est possible d'identifier au sein de la culture globale d'une société, une multitude de ce que l'on appelle des « sous-cultures occupationnelles[30] ». Conséquence de la génération d'un sentiment d'appartenance par la plupart des groupes professionnels, les membres de ces derniers ont tendance à se sentir proches les uns des autres. Parce-qu'ils font le même travail et qu'ils ont des problèmes communs, les membres d'un groupe professionnel vont peu à peu développer une même conception du monde et des réactions proches à l'égard de leur environnement. Ceci s'explique, comme le disent Buckner, Fattah et

[29] Wolfgang et Ferracuti, 1967, cité dans Buckner, Christie et Fattah , « Police et culture », in *Police, culture et société*, dir., Szabo (D), Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 1974, p. 66.
[30] Buckner (T), Christie (N) et Fattah (E), « Police et culture », *op.,cit.*, p. 66.

Christie, par les effets que le travail et le milieu dans lequel ce travail est accompli exercent sur la personnalité des individus[31].

La culture professionnelle policière

Avant de se poser la question de l'existence ou non d'une culture policière homogène et universelle, telle que prônée par certains chercheurs anglo-saxons, il convient de s'interroger rapidement sur la signification-même de la notion. Tout au long de cette recherche, la notion de « culture professionnelle policière » qui sera analysée puis questionnée, renverra à l'idée d'une sous-culture propre à l'institution policière, à savoir l'ensemble des valeurs, des attitudes et des normes de travail informelles qui vont déterminer, à des degrés divers, les comportements professionnels des personnes qui l'adopteront. Les études américaines et anglaises consacrées au thème de la culture policière ont émis l'hypothèse selon laquelle il y aurait une interaction entre l'homme, l'organisation policière et la fonction policière. Cette interaction engendrerait une « personnalité de travail » spécifique, propre à la profession policière ainsi q'une sous-culture policière. Les auteurs de ces travaux ayant observé la prégnance d'un système de valeurs partagé par tous les policiers, ont conclu à l'existence d'une subculture spécifique à la police, différente de la culture globale, dominante dans la société. La population policière serait soudée par un système de valeurs qui lui est propre, constitutif d'une véritable sous-culture professionnelle. Pour Moskos, les spécificités de l'institution policière seraient liées à la formation et au savoir-faire des policiers, à une étique très forte, à l'usage de la force publique, et enfin, à l'esprit de corps, très marqué chez les policiers. Autant d'éléments qui militent en faveur de la reconnaissance d'une culture proprement policière au sein de la culture sociétale plus large.

Quelles que soient les raisons de la différence et le degré de l'intégration réciproque entre la culture dominante et la sous-culture, il en résulte toujours, comme le soulignent Wolfgang et Ferracutie, un isolement normatif et une solidarité au sein de la sous-culture. Ceci est un point important qui mérite d'être souligné puisque la solidarité interne est l'une des caractéristiques de la police les plus souvent citées. Si l'on reprend la pensée de Mannheim, la personnalité de l'individu est façonnée par l'expérience commune vécue au sein du groupe. Il a été observé que des personnes exerçant la même profession ou qui remplissent les mêmes fonctions développent une façon similaire de concevoir le monde qui les entoure. Le travail et le milieu dans lequel il est accompli influent donc sur la personnalité des individus. Pour

[31] *Ibidem.*

expliquer ce qui différencie le monde policier des autres professions, les premiers chercheurs anglo-saxons ont recensé des éléments caractéristiques de ce qu'ils appellent « la sous-culture professionnelle policière ». Ces caractéristiques, susceptibles de définir la culture policière, ont été transposées par des chercheurs, au cas de la police française. Un nombre impressionnant d'ouvrages francophones confirment la prégnance de ces caractéristiques au sein du groupe policier français. D'autres, comme Dominique Monjardet, réfutent cependant le tableau dressé par les pionniers anglo-saxons, du concept de culture policière. Monjardet ne nie pas l'existence d'une culture policière, il en fait une autre interprétation.

Le point qui intéresse ici cette recherche est la différence notoire qui semble exister entre les acceptions de la notion. Quelle réalité la notion de « culture policière » recouvre t'elle ? Contrairement à Skolnick, Buckner ou Reiss, Monjardet ne considère pas les éléments recensés par ces auteurs comme des traits figés, susceptibles de caractériser une culture policière homogène et universelle, mais les réduit, au contraire, à de simples stéréotypes.

Parler de sous-culture policière signifie placer le policier dans un contexte à part. Une sous-culture est un ensemble de normes et de concepts appris à travers l'expérience d'avoir à fonctionner dans un groupe social déterminé. Cette sous-culture, selon les sociologues, produit une certaine manière d'être et d'agir en imposant des croyances, des attitudes, des pratiques habituelles aux membres du groupe. Si l'on s'en réfère à la définition de Benoît Dupont, la culture policière « est l'ensemble des valeurs, des attitudes et des normes de travail informelles qui vont déterminer dans une grande mesure les comportements des personnes qui l'adoptent[32] ». Pour ce dernier, la culture professionnelle policière se forme spontanément. Elle n'est pas transmise par le sommet de la hiérarchie mais se diffuse par la base et vient s'ajouter à la culture formelle de l'institution policière. L'hypothèse privilégiée ici est qu'il est possible de considérer ces deux cultures comme complémentaires et non contradictoires.

La culture policière, selon certains chercheurs anglo-saxons, est en grande partie déterminée par les caractéristiques du travail policier. Cependant, la définition même du travail policier semble être le premier point de discorde entre les chercheurs. Pour certains auteurs anglo-saxons les caractéristiques de la profession policière sont le pouvoir discrétionnaire, l'inversion hiérarchique, l'usage de la force et le danger qui en découle, l'autorité et enfin la productivité. Le concept de pouvoir discrétionnaire renvoie au pouvoir d'interprétation

[32] Dupont (Benoît), Cours sur l'organisation de la sécurité intérieure, Université de Montréal, Session d'hiver 2005.

qu'ont les policiers dans l'application de la loi. Ce pourvoir d'interprétation s'explique par la complexité de l'assemblage légal, par leurs contraintes organisationnelles ainsi que par les facteurs situationnels propres à chaque incident. Le phénomène d'inversion hiérarchique signifie que plus un policier se situe en bas dans l'échelle hiérarchique, plus son pouvoir discrétionnaire augmente. Ce phénomène est du à la visibilité réduite du travail policier vis-à-vis de la hiérarchie comme à l'égard du public. Ce dernier point mérite d'être nuancé, du moins en ce qui concerne le cas de la police française. En effet, si il est vrai que le policier de base bénéficiait d'une importante marge de manœuvre dans ses activités quotidiennes, différents instruments ont été élaborés depuis plusieurs années en vue d'infléchir ce phénomène. Pour contre-balancer l'autonomie inhérente à son activité, le policier doit aujourd'hui d'avantage rendre compte de son action à sa hiérarchie. Pour ce faire, il existe aujourd'hui différents outils comme la « MCI » (main courante informatisée). Le policier doit remplir quotidiennement ce logiciel avec obligation de relater le déroulement de ses activités. Si l'on ajoute à cela la tenue de « dossiers de quartier », des réunions fréquentes avec les partenaires de la police et des études de satisfaction de la population, il est évident que l'activité du policier en France est bel et bien de plus en plus encadrée par la hiérarchie et ce malgré la faible visibilité de leurs actions sur le terrain. La même tendance est observable au Canada et aux Etats-Unis (micro-ordinateurs intégrés dans les voitures de patrouilles…). D'après les travaux dominants sur la question, le travail policier se caractérise également par le danger et le recours légitime à la force qui en découle. La police est l'institution de dernier recours en cas de violence. Le policier est équipé d'une arme, qu'il a légalement le pouvoir d'utiliser. Là encore, avancer cet élément comme étant caractéristique du travail policier mériterait une objection. Les études menées sur ce sujet sont formelles, le danger de la profession est largement surestimé par les policiers. Autre caractéristique, l'autorité. La police, dont l'un des nombreux mandats est de faire appliquer la loi, représente l'autorité de l'Etat. A ce propos, Célestin Hennion disait « La pratique de l'autorité est toujours une chose délicate ; elle l'est plus encore dans un régime démocratique qui, par sa nature même, par les satisfactions qu'il accorde aux instincts de liberté si profonds chez l'homme, l'entraîne plus facilement hors des limites du respect nécessaire à la liberté d'autrui. La fonction de police est presque toute entière dans la contrainte imposée à la liberté des uns au profit de la liberté des autres[33] ». Sa définition du policier mérite également d'être retenue. Devenu Directeur de la Sûreté Générale, il qualifie le policier de « L'homme qui peut tenir dans sa main la liberté, la réputation, la fortune, en un mot le malheur ou le bonheur d'un autre homme ». Il convient pour finir, d'ajouter la notion de productivité ; sûrement la caractéristique du travail policier

[33]Paroles de Céléstin Hennion rapportées dans Berlière (J-M.), « Le monde des polices en France », Bruxelles, Editions Compexe, 1996, p. 69.

la moins analysée. La pression exercée par les gradés sur les policiers de base est pourtant une variable importante. Les politiques actuelles visant à toujours plus de résultats, contribuent à renforcer cette tendance. L'immersion dans un commissariat le confirme : le travail policier se déroule dans un climat de stress latent. La police doit faire toujours plus de « chiffres », répondre aux appels téléphoniques du public tout en travaillant à diminuer sa durée moyenne par intervention. On verra que Dominique Monjardet, un des leaders français en matière de sociologie de la police, critique cette approche de la spécificité du travail policier. Pour le chercheur, les critères avancés par l'école anglo-saxonne ne lui paraissent pas déterminants.

De nombreux chercheurs s'accordent tout de même sur le fait que toutes ces caractéristiques ont un impact sur la culture policière. Il faut cependant rappeler que le débat de savoir si la sous-culture policière découle des caractéristiques fonctionnelles de la profession ou si, à l'inverse, c'est le fait d'appartenir à un corps spécifique qui façonne l'individu par un processus d'imitation, n'est pas tranché.

Cohen, en 1955, a essayé d'élaborer une théorie générale des sous-cultures, à savoir comment elles naissent et quelles sont les solutions qu'elles peuvent offrir aux problèmes de statut.

L'acception de la notion de sous-culture présente dans cette recherche se rapproche de celle de Cohen. Il est intéressant de raisonner en terme de référentiel sectoriel. Appliquer une approche en terme de référentiel à l'analyse de la culture policière, fait de cette recherche une appréhension du concept par les représentations subjectives. L'école grenobloise, et plus particulièrement Jobert et Müller, sont les principaux défendeurs de l'approche en terme de référentiel. Le terme de référentiel renvoie à une représentation partagée des problèmes à traiter et des solutions envisageables. On retrouve ici la conception de Cohen qui analyse les sous-cultures à travers « les solutions qu'elles peuvent offrir aux problèmes de statut ». Un référentiel s'appuie sur une matrice cognitive qui permet la construction et la permanence d'un groupe statutaire. Une matrice cognitive permet à des individus de s'identifier comme un groupe cohérent et de se penser comme une partie d'un ensemble plus vaste. Les études portant sur la police montrent que le travail policier est un travail difficile. « Richesse des relations, variété des attributions, imprévisible enchaînement des causes et des effets, autant de touches qui complètent le portrait du policier [34]». Pour arriver à mener à bien les multiples missions qui leur sont assignées, les policiers ont besoin d'un référentiel, d'un prisme de

[34] Casamayor, « La police », Mayenne, Editions Gallimard, 1973, p. 54.

lecture commun, d'une culture professionnelle qui, grâce aux valeurs et aux normes de travail informelles qu'elle véhicule, les aide à adapter leur travail aux diverses contraintes qui pèsent sur eux, à réduire les contradictions auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. Cette analyse en terme de référentiel permet de concilier la théorie de la socialisation policière et celle de l'impact des caractéristiques de la fonction policière. Etant donné que les policiers, au jour le jour, ne remplissent pas les mêmes missions, ne rencontrent pas les mêmes problèmes et situations, ne subissent pas les mêmes types de pressions, selon qu'ils appartiennent à tel ou tel corps et à tel ou tel service, spécifiquement ici, à la police judiciaire ou à des services de police urbaine de proximité, ne serait-il pas logique que se développent différents référentiels sectoriels au sein du référentiel global à savoir celui de l'institution ? La police judiciaire, la police urbaine de proximité, tout comme les trois corps policiers, ne développent-ils pas, chacun, leur propre référentiel, leur propre prisme de lecture commun, donc leur propre culture ?

La première partie de ce mémoire se concentrera sur le premier postulat avancé par les pionniers anglo-saxons, à savoir : la possibilité de définir de manière figée la culture policière. Après avoir exposé les résultats des recherches anglo-saxonnes sur la question, les propos des policiers interviewés seront exploités afin de déterminer si, à l'heure actuelle, les caractéristiques recensées par ces chercheurs entre les années soixante et les années quatre-vingt, sont toujours pertinentes. Après avoir présenté un portrait actualisé de la culture globale de l'institution, la deuxième partie de la recherche sera consacrée au questionnement de la seconde composante de la conception « anglo-saxonne », à savoir l'acception du concept de culture policière en terme d'homogénéité. Une fois la dialectique « Homogénéité versus Hétérogénéité » présentée, la recherche s'appuiera dans une large mesure sur les paroles des policiers pour répondre à la question posée en filigrane tout au long de ce mémoire : « Existe-t-il, en France, une ou plusieurs cultures policières » ?

La culture policière parisienne correspond-elle toujours au schéma élaboré par les premiers observateurs de la police ? Les policiers français partagent-ils uniformément des valeurs et des croyances ? N'est-il pas possible, au contraire de distinguer les contours de différentes sous-cultures au sein de la police parisienne ? C'est ce que ce travail, en alliant théorie et pratique, va tenter de déterminer.

Première partie : Les premières recherches anglo-saxonnes et la culture policière : pertinences et remises en cause

Chapitre 1 : Les fondamentaux des premières recherches anglo-saxonnes

Quel intérêt revêt l'exposition des résultats anglo-saxons si l'hypothèse de cette étude propose leur dépassement ? Si la nouvelle génération de chercheurs anglo-saxons, tout comme les études francophones, tendent à remettre en cause certains aspects de ces premiers travaux, il n'en reste pas moins que ces recherches ont permis de faire avancer considérablement la réflexion sur le phénomène policier et que certains des acquis sociologiques qu'elles ont contribué à établir, demeurent aujourd'hui pertinents. Quels sont donc les apports des premiers auteurs anglo-saxons sur la culture policière ? Les deux hypothèses principales avancées par ces recherches sont d'une part, qu'il est possible de caractériser la culture policière de manière figée et d'autre part, que cette personnalité de travail ferait preuve d'une certaine homogénéité. Pour Skolnick, Bordua et Reiss, les policiers partageraient une seule et même culture policière, quels que soient leur grade, leur spécialisation et leur pays. Alors que la première hypothèse de ces recherches est, aujourd'hui encore, réactualisée au travers de nombreuses études francophones ou anglo-saxonnes, la dimension homogène de la culture policière fait quant à elle l'objet d'une importante remise en cause.

La culture policière est un phénomène complexe. C'est pourquoi, afin de cerner au mieux l'essence de la culture professionnelle policière parisienne, l'analyse proposée dans ce mémoire sera faite de nuances. Si l'hypothèse principale de ce mémoire sous-entend l'existence de plusieurs sous-cultures au sein du groupe professionnel policier, la dimension homogène de la culture policière proposée par les premiers chercheurs anglo-saxons ne sera pas pour autant rejetée en bloc. Réfuter cette dimension de la culture policière, sans prendre le temps d'en analyser ses justifications et limites, signifierait, laisser dans l'ombre une donnée pourtant importante à savoir qu'à première vue, la culture policière semble homogène, ce semblant d'homogénéité étant absolument nécessaire au bon fonctionnement du groupe policier, donc de l'institution policière.

Depuis les travaux fondateurs de Westley, Skolnick, Sterling, Buckner, Bordua, Reiss, Van Mannen, Reiner, et plus récemment Fielding en Grande-Bretagne, l'existence d'une « personnalité de travail » donc d'une culture policière, est communément admise. Il

existerait un type unique d'attentes comportementales et de normes professionnelles qui différencient les policiers du public. Trois hypothèses explicatives sont cependant avancées - hypothèses qu'utilisera Georges Portelli pour étudier la sub-culture policière française. La première, que l'on doit à Hanewicz, suggère que les individus autoritaires soient, d'une certaine manière, attirés par le travail de la police parce-que ce rôle est compatible avec leurs forces, compétences, intérêts et besoins. L'idée, partagée par de nombreux chercheurs, selon laquelle les policiers seraient prédisposés, de par leurs caractéristiques propres (conception qui ne se limite pas au caractère autoritaire des aspirants policiers), à adhérer aux valeurs de l'institution avant même leur entrée dans la police, s'aligne dans l'hypothèse d'Hanewicz. La deuxième, principalement étudiée, soutient que les différences d'attitudes et de valeurs entre policiers et non-policiers sont dues aux caractéristiques de leur fonction, soit aux exigences de leur emploi. Cette hypothèse de socialisation insiste à la fois sur la nature de la fonction policière et sur le processus par lequel les recrues extraites de la population générale deviennent des policiers expérimentés avec une « personnalité policière ».

Pour la plupart des observateurs anglo-saxons de la police : l'isolationnisme, le secret, de fortes loyautés à l'intérieur du groupe, des symboles sacrés, un langage commun et le sentiment d'être étranger à la communauté représentent les principaux éléments fondateurs de la culture policière. Bayley parle d'« aspects sous-culturels axiomatiques étayant un ensemble de connivences communes dans la police en général, qui gouvernent leurs relations entre eux et vis-à-vis des civils »[35].

Section 1 : Les hypothèses relatives à la formation de la culture policière

Ce qu'il faut retenir des premiers écrits anglo-saxons c'est qu'ils se fondent sur le postulat d'une relation linéaire entre une situation de travail et des valeurs professionnelles qui en seraient le produit[36]. Il faut noter que ce postulat de départ, qui signifie que l'environnement et les caractéristiques structuro-fonctionnelles du travail policier influent sur la création et le contenu de la culture professionnelle des policiers, n'est pas confirmé par la plupart des recherches anglo-saxonnes récentes qui lui substituent la théorie de la socialisation de l'individu par son institution d'appartenance.

---

[35] Bayley, Mendelsohn, 1969.
[36] Gorgeon (Catherine), Chargée de recherches à l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure, « La socialisation professionnelle des policiers », disponible sur le site : www.erudit.org/revue/crimino.

Une fois ces deux hypothèses explicatives présentées, cette recherche proposera une tentative de dépassement du clivage qui oppose ces deux conceptions, sous forme d'une reconceptualisation de la culture policière.

I. Caractéristiques fonctionnelles et structurelles de la profession policière et formation de la culture policière

De Skolnick à Reiner en passant par Buckner, le postulat majoritairement retenu parmi les premières recherches anglo-saxonnes renvoie à l'idée selon laquelle les caractéristiques spécifiques du travail policier sont de nature à favoriser le développement d'une sous-culture policière.

A. L'environnement professionnel : facteur de développement d'une culture occupationnelle

Cette approche est mise en exergue par Buckner, Christie et Fattah, qui inscrivent la notion de « sous-culture » policière dans le cadre de ce que l'on appelle les « sous-culture occupationnelles ». Selon eux, le travail, les fréquentations et le milieu dans lequel on évolue professionnellement, créent un fort sentiment d'appartenance et d'identification. Pour la grande majorité des groupes professionnels, non seulement le monde est perçu d'une manière similaire par leurs membres, mais les réactions de ceux-ci à l'égard de l'environnement sociétal vont également avoir tendance à se ressembler. Les auteurs expliquent ce phénomène par les effets qu'ont le travail et le milieu dans lequel il est accompli sur la personnalité de l'individu. Comme ils le soulignent, il existe un nombre élevé de professions très spécialisées dans notre société moderne. Ces professions nécessitent souvent des années de formation et d'entraînement. C'est le cas de la police. Que ce soit pour devenir gardien de la paix, officier ou commissaire, le passage en école d'une durée variable selon le grade, est obligatoire. Chacune de ces professions spécialisées, dont fait partie la police, donne à ses membres une sorte de perspective unique face au monde environnant, perspective conditionnée par les nécessités de cette occupation. Georges Portelli utilise la métaphore du « moule » dans lequel les personnalités seraient coulées, pour caractériser l'impact de la profession policière sur la mentalité des policiers ?

La description de ce que ces auteurs appellent une « sous-culture occupationnelle », à savoir « Si certains groupes occupationnels ont une structure de valeurs distinctes qui les sépare de

la culture dominante, si un certain isolement normatif existe qui est renforcé par la solidarité des sous-groupes, s'il y a partage et transmission des valeurs qui diffèrent en quantité et en qualité de celles de la culture dominante, il est possible de dire que de tels groupes occupationnels ont leur propre sous-culture »[37], s'applique parfaitement au cas de la profession policière. En effet, la plupart des observateurs de la police constatent que les policiers partagent une sous-culture spécifique, différente de la culture globale ; cette sous-culture se caractérisant par un langage, des valeurs, une perception du monde et des attitudes propres aux membres de la profession policière. La police est, de plus, connue pour les frontières qu'elle dresse entre elle et le reste de la société. Cette distinction est intériorisée par les policiers, comme le démontre l'emploi systématique du « eux » et du « nous », observée par bon nombre de chercheurs.[38]. La solidarité du groupe policier et la nature du travail de la police tendent, selon Bittner, à l'isoler de la communauté : « Dans la mesure où l'esprit de fraternité unit les membres de la police, il entraîne également l'isolement de ces derniers au reste de la société[39] ». Si l'idée selon laquelle l'organisation policière serait « fermée » dans ses relations à autrui – idée illustrée par la notion de « culture du secret » - est toujours très répandue dans la littérature sociologique sur la police, une observation directe récente menée en police parisienne conclue cependant à une certaine évolution dans ce domaine. L'institution policière a fait des progrès considérables en matière de transparence, d'ouverture à la recherche et au public et de communication, etc. Sur les treize policiers interviewés, tous soulignent l'ouverture dont fait preuve la police parisienne depuis quelques années.

Certaines questions posées aux treize policiers, lors des entretiens réalisés à Paris, tendent à confirmer l'impact de la profession policière sur les attitudes et comportements des policiers. Il est indéniable que l'exposition au danger, à la violence, à la misère sociale, les journées sans horaires, la vie décalée par rapport au reste de la société, impactent, à des degrés divers, les façons de penser, d'agir et de ressentir des policiers.

B. The « Working personality »: le paradigme skolnickien

Jerome Skolnick, professeur au John Jay Collège de New-York, a mis en place en 1966 dans son ouvrage « Justice without trial : Law Enforcement in Democratic Society » un paradigme

---

[37] Buckner (Taylor), Christie (Nils), Fattah (Ezzat), « Police et culture » in *Police, culture et société*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1974, p 66.
[38] Van Maanen, Buckner, Reiner, Loubet del Bayle, etc.
[39] Bittner, 1970.

qui, malgré certaines remises en cause, demeure aujourd'hui une référence pour bon nombre de chercheurs. Dans son ouvrage, Jerome H. Skolnick fait référence à plusieurs reprises à l'Américain W. A. Westley et au Britannique M. Banton, pères des premières études sociologiques sur la police. Westley, dans une thèse réalisée en 1950, met en lumière grâce à l'observation des agents de police d'une petite ville de l'Ouest des Etats-Unis, la solidarité qui lie le groupe policier. Michaël Banton, en 1964, appuie sa démonstration sur une observation participante, méthode qui sera amplement utilisée par la suite. Dans « Le policier et la communauté », (The Policeman in the Community), Banton essaye de montrer comment la culture professionnelle de la police détermine ses relations avec le public.

Les résultats de Skolnick en matière de culture policière ont été confirmés par de nombreuses recherches anglo-saxonnes (Reiner, Goldsmith..) et francophones (Loubet del Bayle, Lhuilier, Jeanjean, Portelli…). Ses apports concernant l'analyse de la culture professionnelle policière sont les suivants : il insiste tout d'abord sur ce qui fait, selon lui, la spécificité de l'environnement policier à savoir la combinaison de trois éléments : le danger, la nécessité d'imposer l'autorité et l'efficacité. Si ces éléments considérés séparément ne sont pas une propriété spécifique du travail policier, les trois combinés produisent une personnalité de travail qu'il définit comme une prédisposition générale à percevoir et à agir d'une certaine façon. Skolnick part donc du postulat d'une relation linéaire entre une situation de travail et des valeurs professionnelles qui en seraient le produit.

Il relève ensuite neuf points constitutifs de ce qu'il appelle la « working personality »[40] de la police, en insistant, point important, sur le fait qu'elle est ***commune et universelle quels que soient le corps et le grade auxquels appartient le policier***. Ce passage mérite d'être souligné puisqu'il s'agit de l'élément qui va être remis en cause par Monjardet, d'autres chercheurs, francophones ou anglo-saxons, et cette recherche. Monjardet, comme cela sera expliquer ultérieurement, critique le traitement sociologique du concept des pionniers anglo-saxons. L'objection empirique qu'il adresse à ce qu'il appelle le « vulgate anglo-saxonne à prétention universaliste » sera analysée dans la deuxième partie de ce mémoire. Les neufs points du paradigme Skolnickien représentent les caractéristiques de la personnalité de travail des policiers, à savoir : le soupçon, l'isolement social, la solidarité interne, un malentendu puissant entre la police et le public, l'exercice de l'autorité, un rapport ambigu à la morale, la fermeture sur le corps, la tendance au conservatisme, la pression informelle et l'efficacité[41].

---

[40] Le concept de « working personality » correspond pour Jerome Skolnick à celui de « subculture » policière.
[41] Skolnick (Jerome), « Justice without trial: Law Enforcement in Democratic Society », Chap 3 « A sketch of the policeman's working personality », USA, 1966, p. 42.

Pour l'auteur, les exigences de l'organisation policière ainsi que la nature-même de l'emploi, conduisent *de facto* à l'unicité du corps policier. La culture policière, ou « working personality », représente, selon Skolnick, une réponse à une combinaison unique de facteurs caractéristiques de la fonction policière, à savoir « deux principales variables, le danger et l'autorité, qui doivent être interpréter à la lumière d'une pression constante pour paraître efficient [42]».

Les caractéristiques de la « personnalité de travail » policière, recensées par Jerome Skolnick seront, dans une large mesure, reprises dans les travaux de Bukner et Reiner, qui seront analysés ultérieurement. Si l'objectif de cette recherche est de tester la pertinence de l'acception skolnickienne de la culture policière en terme d'homogénéité, il est tout de même important de souligner la pertinence de certains éléments mis en lumière par les travaux de Skolnick. Les neufs points qu'il considère comme caractéristiques de la personnalité de travail des policiers sont, encore aujourd'hui, validés par de nombreuses recherches empiriques. Il faut ajouter qu'il n'y a rien de surprenant au fait que Skolnick conclue à une homogénéité de la culture policière, quels que soient le corps et le grade auxquels le policier appartienne. Ces résultats lui ont en effet permis, à l'époque, d'affirmer l'existence d'un système de valeurs et de normes, spécifique à l'institution. Deuxièmement, de nombreuses études réalisées à l'heure actuelle concluent, pareillement à Skolnick, à une certaine homogénéité des propos, des comportements et des attitudes, des policiers. Cet élément a été, de plus, confirmé par les entretiens réalisés pour les besoins du mémoire. L'idée défendue ici étant toutefois qu'il ne serait pas pertinent de s'arrêter à cette carapace homogène du groupe policier, cette recherche proposera ultérieurement une analyse explicative de cette impression d'homogénéité émanant du corps policier.

Cette conception de l'origine de la culture policière, qui se retrouve dans les travaux de Skolnick, Buckner et Reiner, suppose que cette sous-culture se développe en réponse aux caractéristiques de la fonction policière. D'après Skolnick, le danger, la pression et la nécessité d'imposer l'autorité représentent les trois principaux éléments à l'origine de la sous-culture policière. Cette analyse est toujours présente dans le milieu universitaire. Benoît Dupont, chercheur et professeur à l'Université de Montréal, utilise cette approche en terme de spécificités fonctionnelles et structurelles de la profession policière pour expliquer le développement d'un système de valeurs, propre à l'institution. On retrouve ici l'approche de Cohen, qui voit dans le phénomène de développement des sous-cultures, une recherche de

---

[42] *Ibidem*, p. 44.

solution à des problèmes de statuts. Si le contenu de la culture policière découle des caractéristiques de la fonction policière, on peut imaginer, à l'instar de Robert Reiner, Georges Portelli, Jean-Louis Loubet del Bayle ou Benoît Dupont, que la culture policière émane de la base, donc des policiers, et non de la hiérarchie et qu'elle a pour destinée d'aider les policiers à adapter leur travail aux contraintes qui pèsent sur eux.

A l'instar de Skolnick, Buckner, Reiner, etc., de nombreux chercheurs expliquent, encore aujourd'hui, l'existence d'une culture spécifique aux policiers, par les spécificités de leur fonction (Loubet del Bayle, Dupont, Lhuilier…). D'autres, comme Van Maanen et Monjardet, expliquent le développement d'une sous-culture policière par la théorie de la socialisation policière. Force est de constater que le débat existant autour de l'origine de la culture policière n'est toujours pas clos.

II. Processus de socialisation policière : une socialisation de l'individu par l'Institution policière

A l'image de la culture, au sens général du terme, la culture policière, selon cette théorie, se transmettrait de génération en génération. A l'instar de cette citation de Durkheim, « l'éducation est la socialisation méthodique de la jeune génération », les valeurs et perceptions des nouvelles recrues policières seraient « éduquées » à travers un processus de socialisation policière. On serait alors face à un modèle culturel transmis par la génération précédente, l'institution policière jouant le rôle d'un agent de socialisation secondaire. Il est intéressant de noter que Dominique Monjardet, tenant d'une vision hétérogène du groupe policier, observe à l'instar de John Van Maanen, un phénomène de transmission de valeurs au sein de l'institution policière. Avec Catherine Gorgeon, ils ont travaillé à cerner l'impact du processus de socialisation au long d'une carrière policière, à travers 6 questionnaires distribués sur le long terme à une cohorte de gardiens de la paix.
De nombreuses recherchent concluent aujourd'hui à l'existence d'un corpus de valeurs et d'idéaux qui serait transmis aux nouvelles recrues policières. Par un processus de socialisation opéré dans un premier temps au sein de l'école, les policiers vont être amenés à intérioriser les valeurs dominantes de l'Institution. Les gradés en charge de la formation vont valoriser, tout au long de la scolarisation des recrues, certains comportements et valeurs. Cette valorisation va entraîner une appropriation plus ou moins homogénéisée de certaines attitudes et représentations, de la part des nouveaux policiers. Cette transmission des normes de l'Institution est à l'origine du débat fréquemment relevé lors d'entretiens avec des policiers, quant au « vrai » travail policier. La dichotomie intériorisée par les jeunes policiers

entre « tâches indues » et « vrai travail » policier est tout à fait caractéristique de ce processus de socialisation policière.

A. John Van Maanen et le processus de socialisation policière

A travers la question de la socialisation policière Van Maanen s'intéresse au processus de transmission de la culture policière. Avant toute chose, le chercheur va s'intéresser aux motivations relatives à une carrière dans la police. En ce qui concerne cette question, Van Maanen estime que les aspects de sécurité et de salaire sont loin d'être déterminants, contrairement à ce que peut laisser croire une partie de la littérature sur le sujet. Parmi les recrues qu'il a interrogées, il observe une ambition élevée de servir la communauté[43], un attrait certain pour les qualités extérieures, aventureuses et non routinières du travail policier, telles que véhiculées par la culture cinématographique., Les résultats de Fielding coïncident avec ceux de Van Maanen. D'après les travaux de Fielding, les aspects du travail qui semblent caractéristiques de l'emploi sont le lieu (la rue et non le poste) et les horaires de travail, différents du contexte classique du travail de bureau et la raison d'entrée dans la police la plus souvent citée par les recrues est la variété. En adéquation avec l'analyse de Reiner analysée ultérieurement, Van Maanen démontre qu' en résumé, la plupart des policiers n'ont pas choisi leur carrière part hasard mais qu'ils entrent avec un degré élevé d' identification normative avec ce qu'ils perçoivent comme les objectifs et valeurs de l'organisation[44] . Ce faisant, John Van Maanen valide l'hypothèse d'une certaine prédisposition à l'adhésion des policiers aux valeurs de l'Institution. Pour expliquer le processus de socialisation du jeune policier, Van Maanen va s'intéresser aux conditions, aux étapes, au contenu et à la forme de l'enseignement que reçoivent les recrues. L'analyse qu'il va réaliser à Union City[45] sur une période de neuf mois est basée sur l'observation de policiers novices *in situ*. Le chercheur différencie quatre étapes distinctes dans l'initiation d'une recrue : la pré-embauche, l'admission, le changement et enfin la phase d'évolution de la procédure de socialisation organisationnelle. L'admission à l'école est une étape cruciale en ce qu'elle constitue le premier contact réel avec la sous-culture policière. Les jeunes recrues vont commencer à absorber les traditions de l'organisation. Durant cette période, les policiers vont être amenés à faire preuve de solidarité, d'unicité. Tout va être mis en oeuvre

---

[43] Van Maanen (John), « Comment devient-on policier? », in Brodeur (Jean-Paul) et Monjardet (Dominique), Connaître la police, Paris, La documentation française, 2003, p. 134.
[44] *Ibidem*, p. 135.
[45] Union City comme le précise l'auteur, est le pseudonyme d'une vaste zone métropolitaine de plus d'un million d'habitants. Le département de police emploie plus de 1500 policiers en uniforme et est organisé de manière pyramidale classique.

par l'encadrement pour qu' apparaisse progressivement une conscience collective. Pour les jeunes recrues le « groupe » va devenir leur principale source d'identification.

Van Maanen insiste bien sur l'importance de ce qu'il appelle les « histoires de guerres »[46]. « En observant et en écoutant attentivement les histoires de police et leur style, le novice est confronté à une histoire organisationnelle partielle qui détaille certaines personnalités, des évènements passés, des lieux et des relations implicites […], et c'est en grande partie à travers ces récits de guerre que l'histoire de l'école est transmise[47] ». Dans une formation spécialement théorique, la transmission de l'expérience des anciens aux recrues se fait donc, en grande partie, à travers ces récits de guerre. La pérennisation des valeurs policières et des attitudes requises pour être un bon policier est donc assurée par cette transmission orale, qui se veut informelle, entre des « héros » en fin de carrière et des jeunes recrues avides d'anecdotes. Ce transfert d'influence d'une génération à l'autre explique dans une large mesure, selon Van Maanen, la remarquable stabilité des modèles de comportements de la police. La culture policière se transmet donc avant tout pendant la formation au cours de laquelle les recrues font sienne l'éthique de la profession et apprennent à se comporter et à penser comme des policiers.

B. Le problème de la police parisienne: les « anciens » : une espèce en voie de disparition

Le nombre déclinant d'anciens policiers pose aujourd'hui un sérieux problème quant à la passation d'expérience au sein de la police parisienne. John Van Maanen souligne pourtant l'importance de cette rencontre entre la jeune recrue en formation et ceux qu'il appelle les « sages »[48]. Ce problème de transmission d'expérience a longuement été évoqué par certains policiers interviewés. La police parisienne est une police jeune, victimes d'un turn-over impressionnant, certains services, notamment de police de proximité, sont principalement composés de jeunes policiers sans expérience. Comme l'explique le Lieutenant R., affecté à un Service de Voie Publique, le fait que de jeunes recrues fraîchement sorties d'école soient livrées à elles-mêmes dans les rues parisiennes pose un sérieux problème en terme de risques et de responsabilités. Cela rejoint, la critique formulée par la majorité des policiers, à savoir que la formation qu'ils reçoivent lors de leur passage en école revêt une dimension beaucoup

---

[46] *Ibid*, p. 137.
[47] *Ibid.*.
[48] Van Maanen (J.), "Comment devient-on policier?" in Brodeur (J-P.) et Monjardet (D.), *Connaître la police*, Paris, La Documentation française, 2003, p. 142.

trop théorique, au détriment de la pratique. Ce qui signifie premièrement, qu'à leur sortie d'école, les nouveaux policiers ne se sentent pas prêts à affronter la réalité de la rue mais, chose plus grave, ce déficit dans la passation d'expérience, semble être un facteur potentiel de « dérapages » de la part des policiers. Les policiers interviewés mettent à l'honneur l'analyse du rôle des « sages » et de leurs histoires de guerre, réalisée par John Van Maanen.

> « Il y a un **net décalage entre les acquis théoriques de l'école et la réalité du terrain**. Je le vois chez les jeunes qui arrivent dans mon service. Le **problème, c'est qu'à Paris, on manque de plus en plus d'anciens**. Si je compare avec mon expérience, quand j'ai commencé mes stages, j'étais entourée de supers policiers. **C'est eux qui m'ont tout appris**. **Pas à l'école, c'est eux, sur le terrain**. Ils avaient toujours tout ce qu'il fallait, le bon bouquin pour trouver la solution, une réponse à tout. C'est ça l'idéal. Alors que les jeunes maintenant, ils se retrouvent dans la rue, entre eux, et ils ne sont pas forcément prêts. Ils savent qu'ils ne vont pas savoir tout faire, du coup, autre problème, ça les bloque. Du coup, des fois ils n'osent pas intervenir. **Le problème surtout, c'est que comme ils ne sont pas encadrés, et ben, des fois, y a des dérapages**. Je veux pas dire que c'est que les jeunes qui peuvent déraper… mais c'est vrai que ça arrive. **Et ça, c'est parce-qu'ils ne sont pas encadrés comme il faudrait**. C'est nouveau ce problème, on n'a pas connu ça nous ».

Les propos se ressemblent, les policiers les plus âgés sentent que la situation que vivent aujourd'hui les jeunes policiers parisiens n'est pas la même que ce qu'ils ont vécu il y a quelques années :

> « **Bon, moi j'ai encore la chance d'être arrivée en police où y avait quand même pas mal d'anciens. Nous étions quand même bien encadrés, et je pense que pour un jeune c'est très important. Ce qui maintenant n'est plus le cas à Paris.** Puisque à Paris si vous voulez, les jeunes sont nombreux dans beaucoup de services. Les anciens ont été mutés. Ils ont choisi des services plus spécialisés. Et donc **dans ces cas là, ils manquent d'encadrement, d'une certaine ancienneté**. Ca je le constate actuellement, c'est net. **Moi j'ai eu la chance d'avoir de très très bons professionnels qui m'ont bien mis dans le moule dès le départ, qui m'ont bien mis en confiance**, et puis quand on est prêt, on peut prendre les rennes. Je suis passée brigadier et ça a été à moi de former les jeunes et de les encadrer. Le relais se passe. Il y a transmission. Je pense que c'est très important. Je vois les jeunes évoluer sur Paris. A la création de la Police Urbaine de Proximité il y a eu beaucoup de services qui se sont crées et nécessitants un afflux de fonctionnaires immédiat. Les anciens n'ont pas toujours choisi ces services là et donc on a au des jeunes dans ces services. **Ils se sont retrouvés sur la voie publique, par groupe de quatre à faire de l'îlotage ou des patrouilles, sans encadrement ! Donc en fait, ils ont quoi ? Ils ont leur théorie d'école mais ils n'ont pas la pratique et quelques fois ils ne savent pas faire donc ils n'osent pas toujours faire, parce-qu'ils ne savent pas** ! Moi, c'est vrai que lorsque j'ai démarré, je me suis retrouvée vite en car Police-Secours, en patrouille, soit pédestre ou en véhicule, **y avait toujours un ancien qui avait sa sacoche, ses bouquins enfin il avait tout ! Il avait toujours réponse à tout ! Et je vois les jeunes aujourd'hui, ils sont souvent confrontés à un manque d'expérience, un manque de connaissances et donc, peut-être qu'ils ne peuvent pas évoluer comme ils le voudraient**. Et ça, c'est bien dommage. C'est ce que je reprocherai actuellement à la police parisienne. Parce-qu'**on a crée des services à l'occasion de la PUP pour rassurer le citoyen, la proximité, l'approche avec un tas de personnes, la présence**

policière sur le terrain mais ce qu'on a oublié c'est l'encadrement de ces jeunes qui sont souvent livrés à eux-mêmes. Bon je parle pas **des accidents qui pourraient survenir à cause de l'inexpérience de la jeunesse, mais c'est arrivé quelques fois**.. si ils avaient été encadrés.. peut-être qu'un fonctionnaire plus âgé avec plus d'expérience aurait eu plus de recul sur la situation…que le jeune n'a pas, il n'a pas tous les outils. Quand on sort de l'école on a encore beaucoup de choses à apprendre et en police, il faut savoir qu'on apprend au quotidien. Tous les jours on apprend. C'est une expérience qui s'acquiert de jour en jour ». S., Brigadier-chef, GRI, Paris.

On retrouve ici toute l'importance de la troisième phase du processus de socialisation professionnelle telle que décrite par John Van Maanen, celle du « changement », de la « rencontre ». La passation d'expérience à travers l'encadrement des nouveaux par des policiers expérimentés, sont indispensables pour les jeunes recrues s'ils elles veulent pouvoir faire face à la réalité complexe du terrain. La question « La réalité de votre métier correspond t-elle à votre idée initiale » ? a mis en lumière un malaise partagé par l'ensemble des policiers interviewés. La plupart des policiers entendus ont effet souligné le décalage trop important qu'il y a entre leur formation et la réalité qui les attend à la sortie d'école. Beaucoup ont déploré le caractère trop théorique de la scolarité policière et les conséquences que cela entraîne :

« Y a un décalage, ça c'est sûr. On est confronté très vite, très jeune, très tôt à des situations qu'il faut surmonter, qui sont pas toutes faciles. On est jeune, beaucoup viennent de province, et on est inexpérimenté hein. Mais y a un décalage c'est sûr. **C'est une formation théorique, que j'ai fait en province**. Les **formateurs sont souvent d'anciens parisiens mais qui ont quitté Paris y a longtemps et donc y sont coupés des réalités du terrain et de Paris**, parce que ce sont des gens qui vivent maintenant en province, donc y a un décalage. La théorie, le droit, faire un PV, faire ceci, faire cela, les interventions de police, les techniques…. Mais quand on arrive sur le terrain, bah c'est la vie, c'est la réalité sociale qui apparaît. C'est la détresse des gens, les accidents, c'est les crimes et délits et ça, on est pas préparé ! On se le prend en pleine face !
C., Lieutenant, SVP, Paris.

« Le problème c'est le **gros gros gros décalage quand on sort. Je crois que l'école nous forme pas assez à ce qui nous attend dehors**. On a la théorie, on a ce qui faut faire, ce qui faudrait faire, on a la théorie des actes, des actes écrits, mais quand on t'apprend « faut dire ça ça ça », bah oui, mais quand t'es en face d'une personne humaine… **j' pense pas qu'on soit suffisamment formé, formé au public en fait**. On l'acquiert après, mais à l'école on nous forme pas à ça, pas du tout ». P., Gardien de la paix, GRI, Paris.

« C'est différent parce-que **pendant la scolarité c'est de la théorie pas de la pratique**. Et ils se retrouvent après, confrontés à des situations toujours différentes. Même si y a quelques canevas. Et dans un commissariat c'est pire ! Parce-que c'est pas des scènes de meurtre là, y a tout ! Il **faudrait imposer un panel de stages** un peu partout de manière à avoir une vue plus générale. Les commissaires ont plus l'occasion de faire des stages que les officiers. Ils n'en font presque pas ».
J-C., Ancien Commandant, Brigade Criminelle, Paris.

Le fait que les policiers déplorent la perte de passation d'expériences entre les anciens et les jeunes recrues parisiennes, légitime l'analyse de John Van Maanen lorsqu'il met en lumière l'importance de la transmission de la culture policière entre les générations de policiers. Au contact de gradés, auréolés de l'image mythique du Cow Boy combattant du crime, les nouvelles recrues vont intérioriser certaines croyances, idées, et perceptions, valorisées par leurs mentors.

C. Le débat sur le « vrai » travail policier : l' exemple d'un produit de la socialisation policière

De John Van Maanen à Dominique Lhuilier, en passant par Marc Jeanjean, et Alain Léauthier ; sociologues, psychologues, ethnologues ou journalistes, le verdict est le même : après une période d'immersion au sein de la police, aux Etats-Unis, comme en France, tous semblent observer, que les policiers différencient au sein des tâches qu'on leur assigne, des tâches qui, « légitimement » leur reviennent - ils parlent alors de « vrai travail policier » - et d'autres, qui, au contraire ne devraient pas être considérées, selon eux, comme des tâches policières. Dominique Lhuilier, professeur en psychologie, propose une réflexion très pertinente sur la nature du « vrai » travail policier[49]. « Combattants du crime versus assistantes sociales ». Comme le souligne l'auteur, par-delà ce débat sur les tâches « indues », sur ce qu'est le « vrai » travail policier, se manifeste avant tout, la recherche d'une identité professionnelle. On demande de plus en plus aux policiers, seuls à être présents 24h sur 24, y compris le week-end, les policiers sont sollicités pour répondre à tout type de problèmes. Où commencent et où s'arrêtent leurs missions ? La question de pose aujourd'hui, les policiers, eux, ne savent plus. La dichotomie établie par les policiers, est très prégnante dans le corps policier, et ressentie avec plus d'acuité au bas de l'échelle. Avec le développement du concept de « Police de Proximité », elle pourrait se traduire aujourd'hui par l'opposition « Combattants du crime versus assistantes sociales ». L'omniprésence de la « bonne prise » potentielle, l'opportunité d'exercer le rôle de combattants du crime… tout cet imaginaire du métier persiste parmi les policiers, malgré le fait que les jeunes recrues, qui ont découvert la réalité du métier en sortant d'école, savent désormais que le travail quotidien du policier ne correspond pas à leurs attentes initiales. C'est ce qu'observe John Van Maanen quand il dit : « Pourtant, le jeune policier apprend très tôt que le travail consiste d'abord à accomplir des tâches de routine et des tâches administratives, le gratte-papier dans sa voiture de patrouille », « Un policier de ronde est d'abord quelqu'un qui reçoit des ordres, un membre « réactif »

[49] *Ibid,* p. 47.

d'une « organisation de service [50]». Avec l'adoption du concept de police de proximité, les policiers ont reçu un nouveau mandat, celui du service à la communauté. Les policiers doivent aujourd'hui fournir un service public de qualité aux citoyens. Beaucoup, aujourd'hui, refusent cette dimension sociale de leur travail et continuent à se représenter comme des combattants du crime.

III. Une nécessaire reconceptualisation

L'idée développée dans ce paragraphe est que ces deux hypothèses relatives aux facteurs de développement d'une sous-culture policière ne sont, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ni contradictoires, ni suffisantes prises indépendamment l'une de l'autre, pour expliquer ce phénomène.

Une appréhension globale de la culture policière nécessite un dépassement du clivage qui oppose ces deux conceptions. La théorie de la socialisation a pour principal défaut de considérer les agents policiers comme des acteurs totalement passifs, impliquant de ce fait, les limites de la résistance humaine des policiers, aux représentations que l'Institution leur impose. Or, de nombreuses études tendent à démontrer, contrairement à cette conception du policier en tant qu'« homme-instrument », que les policiers ont un rôle important à jouer dans la formation et le contenu de la culture policière. L'étude réalisée par Shearing et Ericson conclue par exemple, au rôle actif et créatif joué par les membres de l'organisation policière, en matière de culture policière. Le processus de socialisation étant orchestré par des gradés, il vise la diffusion de la culture officielle de l'organisation, en ce sens, contrairement à l'impact des caractéristiques de la fonction policière, qui elles, influent sur le contenu de la culture policière informelle, diffusée par la base, la socialisation professionnelle policière renvoie à une culture formelle, imposée par le haut de la pyramide. La théorie de la socialisation de l'individu par son institution d'appartenance et la théorie, selon laquelle, ce sont les caractéristiques de la fonction policière qui sont à l'origine du développement de la culture policière, renvoient cependant toutes deux à une conception linéaire de la production de la sous-culture policière:

[50] *Ibid,* p. 149.

Caractéristiques fonctionnelles de la profession policière

ou

Processus de socialisation

↓

Culture policière

A cette approche linéaire, sera substituée dans ce mémoire, un modèle interactif de production de la culture policière :

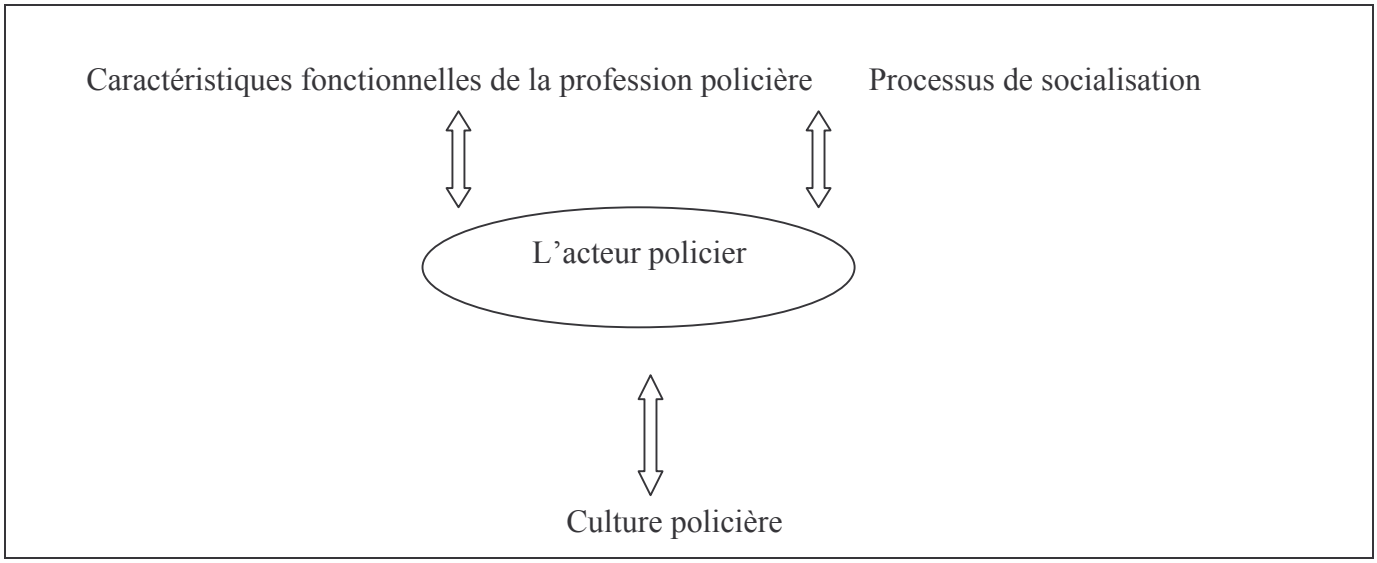

Ce modèle s'inspire des travaux de Janet B. L Chan[51], qui se fonde sur les deux concepts phares de l'analyse bourdieusienne, à savoir les concepts d' « habitus » et de « champs ».pour analyser la culture policière. La reconceptualisation de la notion de culture policière est nécessaire à partir du moment où l'on veut laisser une place centrale dans son analyse, au rôle joué par les acteurs policiers dans le développement de la sous-culture occupationnelle policière. La culture policière ne représente plus uniquement un ensemble de valeurs, connaissances, attitudes et comportements, transmis de génération en génération à l'intérieur du groupe policier ; la culture policière doit également être considérée comme un chantier en perpétuelle construction. Ce faisant, il devient possible de reconnaître que les policiers, tout au long de leur carrière, influent sur le contenu et la légitimité de la culture policière. Cette approche découle de la reconnaissance, portée par de plus en plus de recherches récentes, au rôle actif des policiers en tant qu'acteurs de leur propre culture. Toutes les études ne considèrent pas les policiers comme de simples objets passifs, coulés dans le moule

[51] Chan (Janet b. L.), « Changing police culture. Policing in a multicultural society », Australia, Cambridge University Press, 1997, p. 73- 74.

« coercitif » de la culture policière. Comme le démontre la recherche de Shearing et Ericson, les policiers ne sont pas socialisés et guidés par la culture policière ; ce qui signifie que leurs activités quotidiennes ne sont pas inconditionnellement déterminées par le contenu de la culture policière. Les policiers, au contraire, sont les premiers à réactualiser cette culture, en créant quotidiennement des références à cette « culture-guide », qui les aide à remplir leurs missions. Pour les policiers, la culture policière ferait office d'une 'boite à outils', remplit de l'accumulation d'expériences vécues par chacun. A force de s'y référer pour démêler les situations difficiles liées à leur travail, la culture policière tendrait peu à peu à prendre consistance et finirait par apparaître, aux yeux des policiers, comme un fait objectif, une réalité palpable. Cette culture occupationnelle pourrait être qualifiée de culture aristotélicienne, sa « vérité » tenant du discours des policiers. Janet Chan avance l'idée que la culture policière ne serait pas transmise au cours d'un processus de socialisation et d'intériorisation des règles et valeurs de l'institution par les policiers, mais à travers le partage d'une collection d'histoires et d'expériences, qui permettent aux jeunes policiers d'intégrer des schémas directeurs, des « kits d'action », tout un « vocabulaires de précédents [52]», qui vont les aider à accomplir leurs missions. Janet Chan est proche ici de ce que John Van Maanen appelle les « histoires de guerre » des anciens policiers : « Cela prouve que les histoires de police confèrent des outils aux policiers pour remplir leur rôle sans minimiser pour autant le fait qu'ils ont toujours besoin d'initiatives personnelles et d'audace. Cela prouve également que les policiers diffèrent dans leur compétence à utiliser ce kit-culturel d'outils[53] ». Retenir un modèle interactif de production de la culture policière permet de recentrer l'analyse sur l'acteur policier, qui, à travers ses caractéristiques et son vécu personnels, influe sur le contenu de la culture policière, en la consolidant, en la légitimant par des références fréquentes, ou encore, en la dénigrant. Si la culture policière est considérée par certains comme une sorte de « moule » dans lequel sont coulées les personnalités des individus, moule qui leur fournit des schémas de penser et des schémas d'actions, ce moule est assez souple pour permettre des adaptations individuelles. Le policier n'est pas complètement lié par la culture policière. Si l'on se réfère à la notion de « référentiel » de Jobert et Müller, la culture policière peut être considérée comme une matrice cognitive à laquelle les policiers ont la possibilité de se référer si ils en ressentent le besoin.

Il n'en reste pas moins que les notions de « fonction » et de « culture » policières sont indiscutablement liées car engagées dans un processus d'influence réciproque : il est indéniable que les caractéristiques du travail policier (stress, situations difficile, exposition au danger, à la violence, esprit de corps, etc.) déterminent en partie l'essence de la culture

[52] *Ibidem*, p. 70.
[53] Shearing and Ericson, 1991, p. 506.

policière qui, à son tour, impacte sur le travail policier, donc sur les pratiques policières. Pareillement, l'existence d'un processus de socialisation policière n'est en aucun cas remis en cause. Si il est reconnu que l'Institution policière, par le biais de la scolarisation obligatoire, soumet ses recrues à un processus de socialisation, dans le but de diffuser ses valeurs et normes, ce schéma n'est toutefois pas accepté dans son acception déterministe. Le policier ne peut être considéré comme entièrement passif et malléable, étant entendu qu' en fonction de sa personnalité, il sera plus ou moins réceptif au valeurs de l'Institution.

La question de l'origine de la culture policière ayant été abordée, il est désormais possible de s'intéresser aux acquis, proprement-dits, de la conception développée par les premiers chercheurs anglo-saxons.

Controverse de la conception duale anglo-saxonne:

La conception anglo-saxonne, telle qu'analysée dans ce mémoire, renvoie à deux hypothèses centrales : la caractérisation possible de ce qu'est la culture policière et sa dimension homogène, unifiée et universelle. Contrairement au premier élément, validé par de nombreuses études francophones, la dimension homogène de la culture policière fait l'objet de débats. Critiquée par de nombreux chercheurs, francophones comme anglo-saxons et questionné par ce mémoire, la dimension homogène et unifiée de la culture policière telle que prônée par Skolnick, Bordua et Reiss ne sera analysée que dans la deuxième partie du mémoire.

Section 2 : La première dimension de la conception anglo-saxonne : une culture policière caractérisable

Cette section sera consacrée aux travaux de Buckner et Reiner, grandes références de la littérature anglo-saxonne en matière de police. Les résultats qui seront exposés ici évoquent les éléments constitutifs de ce que l'ils appellent la « cop culture », la culture policière. La pertinence des éléments désignés comme des caractéristiques de la « cop culture » par Buckner et Reiner a été confirmée, et continue de l'être à l'heure actuelle, par de nombreux chercheurs francophones.

I. Buckner : Une culture caractérisable

Buckner affirme que les éléments spécifiques de la sous-culture policière résultent du fait de sa situation sociale « en tant qu'institution en interaction avec un modèle particulier d'autres institutions sociales, et du fait qu'elle doive répondre à une série de demandes faites par les différents groupes sociaux[54] ». Son analyse se situe au croisement de celle de Christie et Fattah sur les « Sous-cultures occupationnelles » et de la théorie générale des sous-cultures tentée par Cohen en 1955. En se basant sur les éléments identifiés avant lui par Westley, Banton et Skolnick, il estime qu'il existe cinq éléments pouvant être identifiés comme composantes de la culture policière : la dissimulation, la solidarité, la suspicion, la ruse et le conservatisme. Pour Buckner, la culture policière n'est pas en harmonie avec la culture globale de la société. D'après lui, les cinq éléments composant la culture occupationnelle policière constituent, en effet, des stratégies de défense, des moyens de maintenir des frontières entre le système policier et la société environnante. Pourquoi la police a-t-elle besoin de ces frontières ? Parce-qu'elle est reliée, explique Buckner, à toutes les institutions sociales « non pas à travers des modalités de coopération […] mais plutôt à travers une « symbiose/antagoniste »[55] », d'où le fait que la police ait besoin de se protéger par le dissimulation, la solidarité, la suspicion, la ruse et le conservatisme,

La dissimulation

La dissimulation est un élément central des recherches sur la police. Bittner, Westley, Van Maanen, Loubet del Bayle, Reiner, tous, considèrent la culture du secret comme une caractéristique centrale de la police. Bittner disait à ce propos : « Les membres d'une même équipe ne parlent pas d'eux-mêmes en présence de policiers qui ne font pas partie de cette équipe, le personnel ne parle pas de ses pairs en présence des officiers et, bien entendu, aucun membre du service ne parlera de ce qui est relié au travail policier avec une personne de l'extérieur […] Dans un sens plus large, les services de police ont un travail incroyablement compliqué de circulation interne de données confidentielles, complété par un refus systématique de donner des renseignements ».

> « La dissimulation, c'est la loyauté entre les membres du groupe, car elle reflète la solidarité avec celui-ci et comporte un profond sens de participation. La dissimulation,

[54] Buckner (Taylor), Christie (Nils), Fattah (Ezzat), « Police et culture » in *Police, culture et société*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1974, p 69.
[55] Buckner (Taylor), "Police et culture", in *Police, culture et société*, Montréal, Les presses de l'université de Montréal, 1974, P. 72.

c'est aussi la solidarité, car elle regroupe les policiers dans un front commun face au monde extérieur et crée le consensus tout au moins sur ce seul point ».

Westley (A.)

La solidarité

Plusieurs auteurs notent que la police manifeste un degré élevé de solidarité occupationnelle. La solidarité, caractérisé par cet esprit de corps, est un phénomène palpable au sein de l'Institution. Les policiers sont d'ailleurs les premiers à vanter ce qu'ils considèrent comme le fondement premier de leurs relations. Comme dans toute intégration à un nouveau groupe social, l'entrée dans le monde policier suppose une adaptation aux règles régissant ce milieu. La nouvelle recrue, pour être acceptée par ses collègues, va devoir se soumettre aux règles du groupe, intégrer son vocabulaire, intérioriser ses valeurs dominantes, les attitudes et comportements valorisés, etc. Une solidarité inconditionnelle fait partie des normes du monde policier. Cette solidarité entre policiers implique entre autre qu'un policier ne témoigne jamais contre un autre policier, qu'un policier ne mette jamais un « collègue » dans une situation difficile… Van Maanen propose une analyse très intéressante de cette dimension, tout plus particulièrement comment cette solidarité entre les recrues se développe durant leur période de formation.

La suspicion

La suspicion, dans le cadre de la culture policière, représente un outil, une méthode de travail inhérente à la profession policière. Comme l'ont expliqué Marc Loriol et Valérie Boussard lors du colloque francophone sur « La police et le citoyen » tenu à Québec en juin 2005, le travail policier est traversé de mythes simplificateurs qui ont vocation à aider les policier à surmonter les ambivalences de leur rôle. Pour pouvoir travailler et faire face aux difficultés et aux contradictions de leurs activités, les policiers auraient tendance à construire des catégories dans lesquelles ils rangeraient mentalement les usagés. Afin de pouvoir produire un travail satisfaisant, dans le but de donner un sens à leurs activités quotidiennes, les policiers vont développer des visions « mythiques », des préjugés simplificateurs, ce qui va conduire à ce que les conférenciers ont appelé le « Jeu du gendarme et du voleur ». Le policier, qui se doit d'être un observateur hors-pair, est obligé de déceler et de noter toute forme de criminalité éventuelle dans son champs de vision. La suspicion fait partie de son quotidien. « Cette suspicion devient une part de la mentalité du policier, car elle est continuellement exercée et renforcée par la culture policière[56] ».

[56] *Ibidem*, p. 71.

La ruse

D'après Buckner, les policiers utilisent la ruse ou le mensonge intentionnel pour contrôler plusieurs situations dans lesquelles ils n'ont pas d'autorité légale pour agir. Utiliser la ruse leur permet de découvrir des renseignements lors d'une enquête, de justifier certains actes pour lesquels ils n'ont pas d'autorisation légale. Cette stratégie de la ruse serait enseignée aux policiers pendant leur formation ainsi qu'à travers la culture policière.

Le conservatisme

Selon les travaux de Buckner[57], le conservatisme politique et moral est le dernier élément de la culture policière. A l'époque où il réalise cette étude, donc en 1972, les policiers américains étaient en majorité conservateurs, ultra-conservateurs et de l'extrême droite. Buckner explique ce phénomène par le cynisme et la suspicion développés par les policiers ainsi que par leurs frustrations qui découlent des limitations légales de leurs activités. Les policiers feraient preuve d'autoritarisme et d'attachement au statu quo, la conspiration contre le pouvoir politique représentant alors à leurs yeux la source du mal.

Les travaux de Robert Reiner, professeur de criminologie à la London School of Economics, sont une des référence majeures de ce mémoire de recherche. A l'instar de Jerome Skolnick, il a consacré une partie de sa recherche à l'étude de ce qu'il appelle la « Cop culture ». Il fait partie du groupe de chercheurs qui pensent que pour comprendre ce qu'est véritablement la police, il est nécessaire de se pencher sur la perception qu'ont les policiers du monde social et du rôle qu'ils jouent au sein de celui-ci. Pour Reiner, la notion de « Cop culture » renvoie à la représentation que se font les policiers du monde social et de leur rôle au sein de celui-ci. Dans la logique impulsée par Skolnick, il part du principe que les caractéristiques du travail policier à savoir le pouvoir discrétionnaire, l'inversion hiérarchique, l'usage de la force, l'autorité et la productivité, déterminent en grande partie la culture policière. Si l'auteur inscrit sa démarche dans la logique Skolnickienne :« The *locus classicus* for discussing police culture remains Skolnick 's (1966) account of the policeman's 'working personality' »[58] , son objectif est cependant clair : dépasser les travaux de son prédécesseur.

[57] *Ibid*, p. 72.
[58] Reiner (Robert), *The politics of the police*, Seconde édition, Harvester Wheatsheaf, 1992, p. 109.

II. La culture policière selon Reiner : 7 caractéristiques

A l'instar des chercheurs anglo-saxons déjà cités, Reiner lie la culture policière aux caractéristiques de la fonction policière, notamment au pouvoir discrétionnaire et au phénomène d'inversion hiérarchique. La notion de « Cop culture » telle qu'il la conceptualise, renvoie aux valeurs, aux normes, aux perspectives et aux règles informelles des policiers. Ces règles informelles ne sont pas clairement délimitées et articulées, elles se créent en réponse à des situations difficiles, afin d'aider les policiers à surmonter les problèmes liés à leur statut. Le fait que de nombreuses études, issues de contextes sociaux différents, corroborent l'idée d'une mise en œuvre identique de la fonction policière, justifie, pour Reiner, l'existence d'une culture policière. Une « Cop culture » qui se développe, selon lui, pour aider les policiers à faire face aux pressions et aux tensions auxquelles ils sont confrontés quotidiennement dans leur travail. Cette culture policière se transmet entre les générations successives de recrues grâce à la socialisation professionnelle des policiers. Reiner explique par ailleurs la survie de la cop culture par le fait qu'elle corresponde parfaitement aux demandes de la condition policière.

Les travaux de Reiner sur la culture policière font office de références dans le monde anglo-saxon. On peut prendre l'exemple de l'école de criminologie de Montréal où ses recherches servent aujourd'hui de base à la plupart des cours dispensés sur la police. Selon Reiner, la sous-culture policière comprend 7 facettes. La description de ces 7 éléments constitutifs de la 'cop culture' est une étape importante de ce mémoire puisque les entretiens ont, dans une large mesure, été réalisés afin de déterminer leur pertinence au sein de la police française aujourd'hui.

Mission/ action/ cynisme/ pessimisme

Etre policier est plus qu'un simple métier, c'est une vocation, une cause, un art de vivre. « C'est une secte- c'est comme une religion, la 'force police' »[59]. On ne devient pas policier par hasard, ceux qui entrent dans la profession ont le sentiment d'accomplir une mission sociale. L'action, l'adrénaline font partie des raisons pour lesquelles les recrues décident de faire ce métier. D'après les études réalisées par le chercheur, les policiers se voient généralement comme des 'bons gars', ce qui leur conférerait une licence pour l'action. L'expression anglo-saxonne « the thin blue line » est assez révélatrice. Les policiers se représentent eux-mêmes comme un rempart ténu entre la paix sociale et l'anarchie. Ils se sentent investis d'une mission : la sauvegarde de l'ordre social. D'un autre côté, si le policier

[59] Entretien réalisé par Reiner, 1978, p 247.

s'aperçoit que son travail n'a pas les effets escomptés, il risque de basculer peu à peu dans le cynisme. Le cynisme et le pessimisme s'expliquent par le fait que les policiers sont confrontés nuit et jour aux personnes qui ont le plus de problèmes dans la société. Certains se qualifient d' « éboueurs de la société ». Leur réalité quotidienne peut les amener à développer une vision pessimiste et noire de la société. Le cynisme, à l'instar de l'humour, a alors pour principal objectif de détendre l'atmosphère et les tensions. Le pessimisme s'expliquerait par la prise de conscience par les policiers, des limites de leur travail. Le manque d'effectifs et de moyens engendreraient un sentiment de frustration chez les policiers.

Suspicion généralisée et secret

définissent les relations du policier avec le citoyen, avec le suspect. Les policiers sont les premiers à reconnaître que leur travail les a rendus plus méfiants. La confiance, à l'inverse, est le principal point focal structurant ses relations avec les autres policiers. La suspicion des policiers à l'égard de la société découle du fait qu'ils perçoivent leur travail comme dangereux. A partir de ce moment là le policier est en permanence sur ses gardes. Pour pouvoir exercer son métier convenablement, il va développer des stratégies de catégorisation afin d'anticiper les dangers, d'où une suspicion accrue.

Solidarité interne versus isolation externe

Tous les chercheurs s'accordent pour dire que la nature et les horaires de travail contribuent à créer un fort sentiment d'appartenance à l'institution et à contrario d'isolement par rapport à la société en générale. Les policiers forment un groupe, chargé d'être un rempart entre la société et les groupes problématiques. Le travail policier est un travail hors-norme. La difficulté de leurs missions et leurs horaires décalés sont deux facteurs qui vont amener le corps des policiers à se refermer sur lui-même. Les amitiés non-policières vont peu à peu décliner au profit d'amitiés entre collègues, mieux à mêmes de comprendre leur métier et leur cynisme. Le rôle du policier est de plus en plus difficile et le place dans des situations inextricables. Dans sa tâche, il est souvent désapprouvé, voir méprisé[60] par la population. Etant donné le rôle social et l'idéologie de la police, celle-ci sent de plus en plus frustrée, aliénée et mécontente. L'exemple récent de la violence manifestée contre les représentants de l'ordre lors des manifestations anti-CPE, illustre le phénomène d'escalade à l'hostilité et à la violence dirigées contre les policiers. Cet élément serait à l'origine, pour Reiner, de la forte solidarité interne dont fait preuve le groupe policier ; en compagnie de ses collègues, le policier recevrait le support que la société ne lui donne pas.

[60] Mc Clintock (F.), Normandeau (A.), Robert (P.), Skolnick (J.), « Police et violences collectives », p. 91.

Conservatisme

La plupart des policiers ont une moralité conservatrice, c'est-à-dire qui valorise l'autorité, le respect, la conformité sociale et un certain manichéisme. Il est tout naturel que les policiers soient légèrement plus conservateurs que la moyenne de la population. Leur rôle est en effet de faire respecter les lois. Pour mériter à leurs yeux d'être défendues, il paraît normal que ces lois leur paraissent légitimes.

Machisme

La sous-culture policière est empreinte de valeurs masculinisées telles l'autorité, la force, l'agressivité, le risque personnel et le pouvoir sur l'autre. Se référant au monde policier, Reiner parle de « machisme démodé », d' « ethos masculin »[61]. L'alcool, le sexe, le danger en sont des composantes. Malgré l'augmentation du nombre de femme dans la police, être policier reste un travail d'homme. Comme l'attestent de nombreuses femmes policières, les femmes dans la police subissent encore des discriminations, ne serait-ce qu'en terme de carrière.

Racisme, préjugés raciaux

Cette caractéristique découle, selon Reiner, du conservatisme policier. De nombreuses études américaines démontrent l'exacerbation de la suspicion, de l'hostilité et des préjugés des policiers envers les noirs. L'argument généralement avancé pour expliquer ce phénomène est que cette situation n'est que le reflet du racisme de la culture américaine dans son ensemble. Ce que Bayley et Mendelsohn tendent à confirmer dans l'une de leurs recherches : « Les policiers sont-ils racistes ? La réponse est oui, mais seulement un petit peu plus que la communauté dans son ensemble. Les policiers reflètent les attitudes dominantes de la majorité des personnes envers les minorités[62] ». Si cette situation donne parfois l'impression d'évoluer, ce n'est, pour Reiner, pas nécessairement le cas. Le réflexe de classifier les suspects, les citoyens non-suspects, les « sujets d'intérêt » et les témoins en termes de leur identité ethnique reste très fort.

Pragmatisme

Préférence nette pour les questions pratiques et immédiatement visibles, méfiance vis-à-vis de l'innovation et la recherche. Ceci cause une assez forte résistance aux changements. Les policiers privilégieraient les résultats aux moyens. Jerome Skolnick explique ce pragmatisme

[61] Reiner (R.), « The politics of the police », Seconde édition, Harvester Wheatsheaf, 1992, p 124.
[62] Bayley (D.), Mendelsohn (H.), « Minorities and the police »,New-York, Free Press, 1968, p 144.

par les pressions exercées sur les policiers. Pour répondre à cette demande de productivité, les policiers vont avoir tendance privilégier l'efficacité à la légalité.

Chapitre 2 : Portrait de la culture policière parisienne

Jusqu'à une période récente, les recherches exposées ont été considérées comme des références incontournables en matière d'analyse de la culture policière. A présent que les résultats de ces premières recherches anglo-saxonnes ont été exposés, il serait intéressant de questionner leur degré de légitimité à l'heure actuelle. Pour ce faire, les caractéristiques mis en lumière par Skolnick, Buckner puis Reiner, seront mises à l'épreuve, tant d'un point de vue théorique qu'empirique. Afin de déterminer leur degré de pertinence générale, il s'agira tout d'abord d'observer la transposition dont elles ont fait l'objet, au sein des écrits francophones sur la police. Ce faisant, il sera possible de mesurer leur degré de validation parmi les chercheurs francophones. Dans un deuxième temps, afin de réactualiser le débat autour de la pertinence de ces acquis, les caractéristiques de Reiner seront soumises à l'épreuve du terrain.

Section 1 : Une reprises des résultats anglo-saxons par la littérature sociologique francophone

L'indice majeur, révélateur de la pertinence des travaux de Reiner (les travaux de Reiner pouvant être considérés comme une synthèse des résultats de Skolnick et Buckner en matière de culture policière, cette étude renverra, à présent, à ses seuls travaux) demeure sans aucun doute la transposition réussie de ses sept caractéristiques au sein d'études sur la police réalisées en France.

I. Observations francophones : confirmation des apports de Reiner

Qu'ils soient sociologues, psychologues, ethnologues, journalistes ou universitaires, la quasi-totalité des observateurs de la police distinguent, à travers leurs observations participantes, entretiens ou questionnaires, des traits, partagés par l'ensemble des policiers français, semblables peu ou prou, aux éléments recensés par Reiner. Un rapide survol des recherches françaises portant sur la police permet donc de confirmer la pertinence de la première

dimension de l'acception anglo-saxonne, à savoir le portrait-robot de la culture policière, dressé par Skolnick, Buckner, Reiner etc. L'ethnologue Marc Jeanjean, confirme l'existence de la plupart des caractéristiques de Reiner, à travers son ouvrage « Un ethnologue chez les policiers [63]». « Tribu très protégée, la police, bras séculier de l'Etat, a ses codes et ses rites qu'un ethnologue est allé débusquer au cœur d'un commissariat de quartier de la Brigade des mineurs. Policiers en tenue et policiers en civil agissent selon la loi sous-tendue par des règles et un vocabulaire qui n'appartiennent qu'à eux. La culture policière est structurée autour du mythe de l'affaire… ».[64]

On retrouve dans l'étude de Dominique Lhuilier[65], jeune psychologue plongée dans l'univers policier en 1987, des résultats qui, également, viennent corroborer le portrait de la culture policière, dressé par les chercheurs anglo-saxons. Pendant son séjour en commissariat, cette psychologue confirme la totalité des caractéristiques de Reiner : elle observe par exemple un sentiment d'isolement et de méfiance, exprimé par les policiers - elle va alors élaborer l'idée que le fort sentiment d'appartenance, palpable au sein de l'institution, a pour vocation de sécuriser les policiers. Elle observe également la présence des éléments suivants : la suspicion, la notion de secret, la valorisation de l'action, la solidarité, le machisme et le conservatisme. « A l'intérieur de la plus ancienne, de la plus fermée[66],de la plus complexe, de la plus controversée, de la plus nécessaire…de la plus masculine[67] des institutions françaises [68]». « Chacun sait que cette institution ne se caractérise pas par sa transparence. Même si ce manque d'ouverture est un des éléments caractérisant des normes de fonctionnement interne ».

A travers son ouvrage « Les policiers au quotidien », publié en 1987, elle propose une analyse très pertinente du travail policier et du système de valeurs présent dans l'institution, ce qui correspond pour certains, à la culture policière. En plus d'offrir une validation « internationale » aux caractéristiques de Reiner, elle reprend également le postulat des pionniers anglo-saxons à savoir, l'existence d'une linéarité entre l'environnement du travail policier et la culture policière. Le plan qu'elle propose se passe de commentaires. Reprenant quasiment point par point l'analyse reinerienne, son ouvrage représente une validation complète des acquis anglo-saxons :

---

[63] Jeanjean (Marc), « Un ethnologue chez les policiers », Paris, Editions A. M. Métailié, 1990, 300 p
[64] Jeanjean (Marc), « Un ethnologue chez les policiers », *op., cit.*, couverture.
[65] Lhuilier (Dominique), « Les policiers au quotidien, Une psychologue dans la police », Paris, Logiques sociales, L'Harmattan, 1987, 187 p.
[66] On retrouve ici la notion d'isolation sociale.
[67] Confirmation de la cinquième caractéristique de Reiner.
[68] *Ibidem*, P. 7.

A. Un pouvoir discrétionnaire
    a. Liberté et autonomie dans le travail
    b. Les pressions de l'environnement
B. Dont découle un système de valeurs
    a. Préjugés raciaux
    b. Un code moral très strict
    c. Seul contre tous
    d. La suspicion
    e. Le secret
    f. La solidarité
    g. Le conservatisme
C. Un métier d'homme
    a. Des valeurs viriles
    b. La féminisation de la profession
D. Confusion entre identité personnelle et professionnelle
    a. Policiers 24 h sur 24

La notion de « secret », très présente dans les premières analyses de la culture policière, se trouve confirmée à travers les analyses de Jean-Louis Loubet del Bayle, qui parle, à propos de la police française de « souci, sinon cette obsession, du secret »[69] . Loubet del Bayle insiste sur le fait que la tradition du secret, inhérente à l'Institution policière, représente un obstacle majeur pour la recherche sur la police : « […] difficulté concrète que représente une tradition du secret, à laquelle se heurtent d'ailleurs souvent les recherches de sciences administratives mais qui est ici considérablement aggravée dans la mesure où le secret peut apparaître comme une nécessité fonctionnelle, indispensable pour permettre à la police d'assurer avec efficacité les missions qui sont les siennes[70] ». Il rappelle avec pertinence une citation de Lapierre[71] qui a écrit qu'« Une police est plus disposée à recueillir des renseignements sur les autres groupes qu'à en donner sur elle-même ». Monjardet, également a dit « Il n'y a pas simplement de secrets policiers, il y a une culture policière du secret[72] ». La relation, pendant longtemps distante, voire conflictuelle, qui existe entre le monde policier et la recherche scientifique, a été soulignée et analysée par de nombreux sociologues, comme

[69] Loubet del Bayle (Jean-Louis), « La police, approche socio-politique », Paris, Montchrestien, Clefs politique, 1992, p. 9.
[70] *Ibidem.*
[71] Lapierre (J.W), « Analyse des systèmes politiques », Paris, 1973, p. 18.
[72] Monjardet (Dominique), « Ce que fait la police, sociologie de la force publique », Paris, Editions la découverte, 1996, 316 p.

par exemple Jean-Paul Brodeur, qui, dans son ouvrage « Les visages de la Police. Pratiques et Perceptions », écrit : « L'action policière est un objet qui oppose une résistance délibérée au projet de connaître », ou encore « L'action policière […] n'est pas un objet qui est *disponible* pour la théorie. Non seulement se dérobe-t-elle à la connaissance mais, […] cette dérobade est parfois institutionnalisée par des législations comme la *Loi sur les secrets officiels* (au Québec), qui préservent la confidentialité des opérations[73] ».

Cet exposé succinct des recherches françaises sur la police tend à confirmer la pertinence des caractéristiques anglo-saxonnes, recensées avant 1986. Au ce succès de la transposition de leur analyse au sein de polices de différents pays, vient s'ajouter une autre preuve du succès, encore actuel, de cette acception de la notion.

II. Les travaux anglo-saxons : une conception diffusée dans le milieu universitaire

A l'Ecole de Criminologie de Montréal, les professeurs spécialisés dans le champ de la sécurité, et plus spécifiquement, de la police, s'appuient, encore aujourd'hui, sur les 7 caractéristiques de Reiner pour parler à leurs étudiants de la culture professionnelle policière. Si Benoît Dupont précise dans les enseignements qu'il dispense à l'Université de Montréal, que l'analyse de Reiner, qui date de 1985, est tout de même caricaturale et que les choses ont évolué depuis, il n'en reste pas moins, que son cours sur le travail policier et sur la culture policière se base sur les acquis anglo-saxons évoqués jusqu'ici. Il en est de même pour le cours de Sociopolitique de la Police dispensé par Stéphane Leman-Langlois[74].

Comme le soulignent ces deux jeunes chercheurs, l'analyse de Reiner date de 1985. Si ils considèrent tous deux que ces caractéristiques sont assez pertinentes pour être diffusées au sein du milieu universitaire, ils ajoutent néanmoins qu'elles méritent une certaine réactualisation. C'est ce que cette recherche se propose de réaliser dans cette section deux.

---

[73] Brodeur (J-P.), « Les visages de la police. Pratiques et perceptions », Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 18.
[74] Cours disponible sur le site : www. Crime-reg.com/police.

Section 2 : Les caractéristiques de la culture policière à l'épreuve du terrain

Une des partie de cette section étant basée sur l'exploitation des données récoltées à travers l'enquête de terrain, il serait pertinent de revenir sur la dimension empirique de ce mémoire.

I. Rappel : l'outil méthodologique adopté

Etant donné le peu de données existant sur sujet et la nature des données recherchées, le choix de l'outil méthodologique s'est imposé de lui-même. La quasi absence de travaux en France sur la sub-culture policière oblige tout chercheur intéressé par le sujet à récolter lui-même les données sur le terrain. La rareté des études d'observation effectuées sur la police constitue une carence sérieuse dans notre connaissance de l'institution policière. La demande d'observation participante adressée au Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la région n'ayant pas été acceptée, une immersion prolongée en commissariat n'a pas été possible. Cet élément a naturellement introduit une limite conséquente au travail de terrain. Etant donné que « Par définition, la culture, c'est-à-dire les représentations et modes de communication des différents groupe de l'entreprise, n'est accessible qu'à une approche « intime », entretiens approfondis dans des conditions de confiance des personnes interviewées envers l'enquêteur, dans les observations participantes et des témoignages bien informés[75] », la technique d'enquête retenue dans cette recherche a naturellement été celle de l'entretien individuel. Les treize entretiens, enregistrés, ont duré entre une heure et deux heures. En donnant la parole aux intéressés, l'entretien semi-directif permet de pouvoir appréhender les représentations subjectives des policiers. Les questions ouvertes composant la grille d'entretien ont été élaborées afin de pouvoir déceler dans les propos des treize policiers français interviewés, des éléments de concordance ou des divergence entre les perceptions de ces policiers ; l'objectif étant de comparer les résultats obtenus, aux conceptions anglo-saxonne prônant l'homogénéité de la culture policière et francophone, partisane d'un monde policier caractérisé par l'hétérogénéité. La technique de l'entretien semi-directif permet la formulation de réponses libres, ainsi que l'apport de précisions et nuances d'ordre personnel. A l'instar des réflexions de Dominique Monjardet, d'Alain Léauthier et de Frédérique Ploquin, ce travail tient à souligner la richesse et la pertinence des

[75] Exiga (A.), Piotet (F.), Sainsaulieu (R.), cités par Guillermou (G.), « Contribution à l'analyse de la culture policière. Le cas des polices urbaines de Rennes », Tours, Université François Rabelais, Laboratoire des sciences de l'éducation, 1989, p. 82.

propos recueillis durant ces entretiens. Au cœur de l'événement, experts de la rue et de l'analyse sociale, les policiers, sans le savoir, offrent spontanément des réflexions dignes de sociologues. Dominique Monjardet a eu cette phrase très pertinente : « J'avoue avoir été surpris des leçons de sociologie spontanée que m'ont données de vieux gardiens, s'exprimant comme des cochons mais doués d'un potentiel humain étonnant ».

En résumé, les questions posées aux policiers ont été élaborée premièrement, en vue de déterminer la pertinence actuelle des caractéristiques de Reiner, deuxièmement, afin de déceler la présence d'une homogénéité ou d'une hétérogénéité dans leurs propos.

Voici la liste des policiers interviewés. Ce tableau révèle leur sexe, leur grade et la spécialisation de leur service.

Services / Grades	Police urbaine de Proximité	Services de police judiciaire intégrés à la police de sécurité publique	Services purement judiciaires
Gardien de la Paix	V : femme, UTJTR	S : femme, Brigadier-chef, GRI P : femme, GRI T : homme, UTJTR	C : homme, DCPJ F : homme, DCPJ
Officier : Lieutenant Capitaine Commandant	 C : femme, SVP R : homme, SVP	 P : homme, GRI	 A : homme, Blanchiment J-C : homme, Brigade criminelle
Commissaire		R : homme, SARIJ	M : homme, BRB

Limites

Familière des locaux, la relation de confiance qui a pu être instaurée avec les policiers interviewés a permis de minimiser l'impact de certains problèmes régulièrement rencontrés lors de la réalisation d'entretiens, à savoir, une retenue de la part des policiers, due à leur devoir de réserve, la méfiance, la prégnance d'un langage hiérarchique tout au long des entretiens, etc. Il demeure cependant, qu'à l'instar de toute recherche sur la police, cette étude a rencontré, d'une part, le problème intellectuel de la définition des concepts-clefs à savoir la

notion de sous-culture, et d'autre part, des problèmes méthodologiques tels que l'élaboration de critères pour identifier et mesurer la ou les sous-cultures. En ce qui concerne la notion de « sous-culture policière », cette recherche retient la définition suivante : « l'ensemble des valeurs, des attitudes et des normes de travail, informelles, qui vont déterminer dans une large mesure les comportements professionnels des personnes qui l'adoptent[76] ». S'agissant à présent du problème méthodologique relatif à l'élaboration de critères visant à identifier la, ou les sous-cultures policières, ce mémoire, en référence aux nombreuses études portant sur le sujet, va tenter de déterminer si les policiers partagent un langage, des références, des représentations, des idéaux plus ou moins communs.

Voici la grille d'entretien soumise aux policiers :

ENTRETIENS POLICE

PARIS

FEVRIER 2006

1) Quel est, selon vous, le rôle principal de la police ?
2) Pensez-vous que la police doit d'abord rassurer la population ou faire peur ? Prévention/répression ?
3) Quelles doivent être selon vous les qualités premières d'un bon policier ?
4) A l'inverse, les caractéristiques d'un « mauvais » policier ?
5) Croyez-vous que les policiers soient plus utiles à la société que le reste de la population ?
6) Pensez-vous que les policiers, aient, en général, davantage le sens du devoir que les non-policiers ?
7) Etes-vous satisfaits de travailler dans la police ?
8) Tirez-vous une certaine fierté du travail que vous faites ?
9) Selon-vous, est-on policier 24h sur 24 ? Que pensez-vous de cette affirmation : « Le métier de policier est un métier que l'on épouse » ?
10) Pourquoi la police ?
11) La réalité de votre métier correspond t-elle à votre idée initiale ?
12) Votre regard sur la société a t-il évolué depuis que vous êtes policier? Diriez-vous que votre méfiance s'est aiguisée ?Tout le monde est-il, à vos yeux, un suspect potentiel ?

[76] Définition délivrée par Benoît Dupont lors de son cours sur l'Organisation de la Sécurité Intérieure.

13) Pourriez-vous faire un calcul rapide et me donner la proportion de vos amis policiers par rapport à vos amis non-policiers ? Avez-vous noté une modification dans vos relations depuis que vous exercer ce métier ?
14) Quels rapports entretenez-vous avec vos collègues ?
15) Avez-vous constaté une confusion entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?
16) Le recours à la loi est-il, dans la grande majorité des cas, suffisant pour gérer les situations auxquelles vous êtes quotidiennement confrontées ?
17) Si je vous dis, femme dans la police, vous me dites ?
18) Pourriez-vous me classer ces catégories de personnes selon leur degré de dangerosité potentielle à vos yeux : Automobilistes
Drogués
Proxénètes
Jeunes
Extrémistes
Immigrés
Truands
Prostituées
Trafiquants de drogues

Cf. L'objectif ici est de comparer les réponses reçues avec celles obtenues par Dominique Lhuilier[77] en 1987.

19) Si je vous dis « Diktat des chiffres », vous me dites ?
Que pensez-vous des nouvelles orientations politiques sécuritaires ?
20) Doit-on, selon-vous, privilégier les résultats ou les moyens ?
21) Qu'est ce que l'expression « Grande maison » signifie pour vous ? Avez-vous la sensation d'appartenir au microcosme policier ?
22) Si je vous parle d' un gardien de la paix en tenue faisant la circulation dans le 18ème , un commissaire divisionnaire à la BRB, un lieutenant au SIREN à Nanterre …..Pensez-vous que ces policiers aient quelque chose en commun avec vous ? Vous reconnaissez-vous en eux ? Existe-t-il un quelconque lien entre vous et eux ?

[77] Lhuilier (D.), « Les policiers au quotidien, Une psychologue dans la Police », Paris, Logiques sociales, L'Harmattan, 1987, p. 73.

Les thèmes évoqués dans les questions ont été ordonnés selon une progression allant du moins délicat au plus problématique. Ce faisant, une relation de confiance a pu s'établir avant de procéder aux questions les plus complexes.

Les enseignements retirés des entretiens confirment-ils ou non l'existence d'une culture professionnelle policière partagée par l'ensemble des policiers interviewés ? Si oui, correspond-elle toujours aux critères avancés par Robert Reiner ?

II. Résultats des entretiens : la police parisienne et les 7 caractéristiques de Reiner : entre permanence et évolution

Comme cela vient d'être démontré, la première composante de la conception de la culture policière diffusée par les premières recherches anglo-saxonnes à savoir, l'existence de traits spécifiques au groupe policier, semble être confirmée au niveau international, de nombreux observateurs de la police en France, ayant considéré que ces caractéristiques sont également partagées par le groupe policier français. Cette transposition réussie des acquis anglo-saxons sur le terrain français, peut légitimement être considéré comme une consécration globale de cette dimension de la conception anglo-saxonne. Il est important de rappeler que les études qui s'intéressent à la notion de culture policière ont été réalisées, pour la plupart d'entre-elles, entre la fin des années soixante et la moitié des années quatre-vingt. Dans le but de réactualiser le débat sur la pertinence de la théorie prônant l'existence de traits spécifiques, partagés par l'ensemble des policiers, des entretiens ont été réalisés, en février 2006, parmi des policiers français. Ces entretiens se sont révélés fort intéressants. Si l'analyse des propos des policiers permet d'observer certaines évolutions par rapport aux sept caractéristiques proposées par Reiner, en 1985, elle met en évidence une certaine permanence de son analyse. Le fait que les policiers parisiens se rassemblent autour de la plupart des caractéristiques de Reiner, va dans le sens de l'hypothèse d'une relation plus ou moins directe entre les caractéristiques de la profession policière et les mentalités des policiers. Notons cependant que les premières caractéristiques partagées par l'ensemble des policiers, à savoir : un goût commun pour l'action, le fait de concevoir leur profession comme une mission, soit, en deux mots, le fait que la grande majorité des policiers vivent leur métier comme une vocation, légitime au contraire la thèse selon laquelle les policiers adhèrent aux valeurs de la culture policière parce-qu'ils partagent, avant même leur entrée dans la police, certaines valeurs et perceptions.

1) Mission/action/cynisme/pessimisme

Ce premier groupe de caractéristiques est confirmé par la totalité des entretiens. Dans un soucis de clarté, les quatre composantes de ce premier groupe seront analysées de manière dissociée.

Action/ Vocation

Les questions élaborées afin de déterminer la pertinence de ces deux premières caractéristiques sont les questions : 5, 6, 8, 9 et 10. Le fait d'être entrer dans la police découle, pour la quasi-totalité des policier interrogés, d'une vocation de longue date. Le goût de l'action, de l'effort, du danger, de la diversité, du service à la communauté ; l'envie d'exercer une activité non routinière, utile socialement, un métier fait de rebondissements ; une activité qui se déroule en grande partie en extérieur, qui ne répond pas à la logique 'oh combien « barbante »' du 8H/17H… toutes ces motivations sont bel et bien présentes dans le discours des policiers, quels que soient leur grade, leur service, leur âge ou leur sexe.

Voici un échantillon de réponses apportées par les policiers à la question : « Pourquoi la police » ?

> « Parce-que ça m'passionne ! J'pense que j'ai presque toujours voulu faire ça. **C'est vraiment une vocation**. Passion, beaucoup d'intérêt, surtout l'envie d'être utile dans certaines situations à quelqu'un. Et de me dire que je peux aider des gens. J'aime bien cette idée de pouvoir aider les gens. J'ai voulu faire ça très jeune. D'abord je voulais être officier pour avoir un poste à responsabilités, et puis, j'ai pas trop assuré dans mes études donc voilà… mais c'est vraiment une vocation ».
>
> F., Gardien de la paix, Coopération Internationale, Nanterre.

> « C'est **une vocation**, qui m'est venue tout au long de mon année d'armée. Au fur et à mesure des semaines, j'ai découvert le métier et j'ai été conquis. La vocation est venue comme ça. Pouvoir rendre service aux victimes, voir qu'on fait respecter ce qui doit être respecté ». T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

> « Moi dans mon cas, c'est surtout pour **le côté action, pour la diversité**, si tu veux j'ai pas envie de me retrouver toute ma vie à me dire « je fais tout le temps la même chose », **c'est la diversité des tâches**. Et puis le **fait de servir**. Quand tu fais une enquête, quand t'arrives à la résoudre c'est super valorisant . J'ai envie de passer aux STUPS. Parce-que y a d' l'action y a un peu de **dangers**… ».
>
> C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« J'ai choisi la police pourquoi ?… Le côté enquête, le côté judiciaire, me passionnaient déjà pas mal. C'est pour cette raison que j'ai choisi cette fonction. **Le côté utilité publique**.. Je ne pense pas pouvoir parler de vocation mais je **suis assez portée vers les autres, je suis assez altruiste,** j'ai un soucis de mon environnement, de justice, d'équité donc en fait ça rejoint les missions qui me sont confiées. Donc, en fait une vocation, non, mais on se rend compte **qu'on est fait pour ce métier.** Et puis je ne regrette pas du tout. De servir les gens, le service du public, d'être utile, **d'avoir un rôle utile, ça s'est absolument essentiel ».**

S., Brigadier chef, Membre d'un Groupe de Recherche et d'Investigation (GRI) parisien.

« Ca a toujours été mon choix de départ. Moi j'ai baigné la dedans, mon père était policier, donc, ça fait 34 ans que je baigne la dedans. **C'est toujours ce que j'ai voulu faire depuis mon plus jeune âge. C'était une vocation**. **[…]** Si on m'avait posé la question à 18 ans, qu'est-ce que j'aurais pu faire si j'avais pas été policier, j'aurais été incapable de répondre. **On voulait rentrer dans la police, c' était viscérale** je dirais ».

R., Lieutenant, Membre d'un Service de Voie Publique parisien.

« **La diversité des métiers.** C'est ça l'avantage de la police. Et puis j'apprends tous les jours, avec tout le monde ! **C'est le seul ou l'un des métiers où on peut le plus bouger, voire le plus de services**. J'ai commencé comme ADS, donc j'ai commencé à voir la procédure, quand tu fais ton procès verbal d'interpellation, les présentations à l'OPJ. Et j'ai appris comme ça. Et là j'ai craqué. Et là, je me suis dit c'est ça que je veux faire. Y a le côté gratter, y a toujours quelque chose à découvrir, et je suis assez curieuse, alors y a eu le déclic et je me suis dit c'est ça que je veux faire ! En plus de ça je suis de la génération Colombo, j'ai toujours adoré ça »!

P., Gardienne de la Paix, Membre d'un GRI, Paris.

« Je me **destinais** depuis très longtemps, disons l'âge de 17 ans, dans cette voie. J'avais un ptit peu la **vocation** ».

J-C., Commandant, ancien de la Brigade Criminelle, Paris.

Il semblerait donc que les policiers interviewés partageaient un certain nombre de goûts et de valeurs communes, et ce, avant même d'entrer dans la police. Le système de valeurs commun au groupe policier ne résulte donc pas uniquement des caractéristiques de la profession ou du processus de socialisation policière mis en œuvre par l'institution.

Mission/ Fierté

La mission de la police relève du pacte social lui-même, dont le but premier est de faire taire la violence naturelle des hommes, afin de permettre la vie en communauté. De nombreux policiers ont fait référence au contrat social de Rousseau. Ici encore, les témoignages confirment donc l'analyse de Reiner. Les policiers sont conscients d'exercer une mission d'utilité sociale. Au-delà du service à la population, les policiers sont conscients d'être les garants de la cohésion sociale, un maillon indispensable à la vie en société :

« Bah la profession policière, à mon avis, c'est quand même **une nécessité**. **Une nécessité dans une société. Si chacun faisait sa police soi-même ce serait ingérable** ! **Il faut qu'il y ait une police structurée, bien réglementée et qui obéit à des lois, à des principes, à une déontologie. Sinon ce serait l'anarchie. Donc la police c'est vraiment une nécessité**. D'autant plus que l'époque que l'on vit, c'est une époque très trouble. On n'a plus les mêmes valeurs qu'on avait avant. Les jeunes avaient des repères, maintenant y a plus aucun principe. L'éducation a beaucoup changé. **Donc le policier, dans la société actuelle, c'est plus qu'une nécessité c'est vraiment indispensable** ».

J-C., ancien Commandant, Brigade Criminelle, Paris.

« Vu le comportement de certaines personnes, **je pense que la police est une nécessité pour la société** » ! A., Ancien Commandant, DCPJ, Nanterre.

« En tant que policiers, on est très important. **On a, à la limite, un rôle d'assistants sociales** parce-que les gens appellent pour tout et rien et **qui est-ce qui est toujours là ?: la police. Sans nous, beaucoup de gens seraient perdus**. Dès qu'on intervient sur la voie publique, on a souvent un rôle d'assistants sociales : on règle les problèmes familiaux, tout ça. Y a plein de monde qui font des appels « police secours », juste pour demander des conseils. Y a des mères qui nous appellent pour nous dire « Mon fils me parle mal, pouvez faire quelque chose ? ». T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

« **J' pense que les policiers sont plus utiles à la société, ouais**, on fait partie du **contrat social de Rousseau**, mais je trouve qu'ils sont bloqués dans leurs moyens d'action. Pour qu'on puisse faire tout ce qu'on a à faire : de la prévention, de la répression, le dialogue… on n'a pas assez de moyens pour le faire, humains, matériels et puis temporels. On peut pas tout gérer. **Parce-que je pense que si y avait pas l'élément policier, je pense que ce serait un peu Sodome et Gomorrhe dehors, je pense. T'as qu'à regarder dans les coins où ils peuvent pas rentrer, c'est le bordel** ».

P., Gardienne de la paix, GRI, Paris.

« On préserve leurs intérêts, leur sécurité. J'dis pas que les autres citoyens ne sont pas utiles, un tas d'autres métiers sont bien utiles. **Mais j' dirais que le métier de policier est utile pour la vie en société**. Peut être pas pour le citoyen en lui-même, mais pour organiser la vie en société. Bon c'est sûr que si tout le monde est discipliné, ne commettait jamais d'infractions, nous n'aurions pas lieu d'être, hein, ça c'est clair. **Pour la vie en société, on est important**. Le citoyen lambda n'a peut être pas besoin d'un policier. **Mais pour la cohésion sociale, on est important**. »

S., Brigadier chef, GRI, Paris.

« J' dis pas qu'elle a pas un rôle principal justement dans tout ce qui est ordre public, parce que si justement y avait pas tout ce qui est « ordre public, respect des lois… » ça serait le bordel ». C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« Plus utiles, je ne pense pas ! **Je pense qu'ils sont indispensables**. Je pense que y a des professions au moins aussi utiles en terme de service public, comme les pompiers ou les hôpitaux. Je veux dire c'est indispensable. Bon la police est utile, évidemment. **Je veux dire si y avait pas des gens pour mettre des limites à notre vie en société, on vivrait dans l'anarchie et dans le régime du plus fort. Ca serait dramatique. C'est le contrat social** ».

R., Lieutenant, SVP, Paris.

Le corollaire de cette représentation de la profession policière en terme d'utilité sociale se retrouve à travers les réponses des policiers à la question « Selon vous est-on policier 24/24H » ? Comme le démontre ces réponses, quand on est policier et que l'on se sent investi d'une mission d'utilité sociale, on reste altruiste en dehors de ses heures de travail. Etre policier, ce n'est pas un métier, c'est une cause, une mission, une passion :

> « Ouais, dans mon cas, malheureusement. **Je suis passionné de mon boulot.** J'étais à l'école de police avec un copain qui n'était pas du tout passionné, il le disait lui-même, il avait passé les impôts, la poste, première réponse, la police. Il en avait rien à foutre de ce métier et il faisait ça comme ça. Moi j' peux pas comprendre ça. **Moi je suis policier. Tu vois des fois j' suis dans l' métro et je vois des mecs qui font chier quelqu'un je suis prêt tout de suite à faire quelque chose, à intervenir** ».
>
> F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

> « Oui, quelque part, je pense. **Quand on a choisi cette fonction, on peut pas fermer les yeux sur quelque chose qui se passe devant nous quand on a fini notre service**. Enfin moi je le vois comme ça. **Je pense qu'on est flic 24, 24.** Je pense. Bon les citoyens ont également certains devoirs : intervenir lorsqu'ils voient quelque chose. Mais bon **nous on n'a pas le droit de fermer les yeux. Quand on est passionné.. quand on fait ce métier c'est difficile, c'est vrai de faire la coupure. Surtout dans des services très importants qui demandent beaucoup d'investissement. Y a pas d'heures** ».
>
> S., Brigadier chef, GRI, Paris.

> « Si y a un truc faut intervenir, c'est clair. Mais euh, si tu veux, je rentre par chez moi en m'disant « ouais j'vais faire une intervention », à côté de chez moi, « tiens j' vais aller l' contrôler lui… » non, j'rentre tranquillement. Mais si au détour, je suis en train d' me promener et y un truc qui se passe devant moi, bien sûr, ça devrait même être **le devoir de tout citoyen, ça serait de réagir, et bien moi, c'est pareil** ».
>
> C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

> « **Alors, on se doit, c'est ce que dit le règlement, d'intervenir 24/24H, sur des infractions que l'on constate**. Ca peut être de deux façons. Soit prévenir et de mettre en œuvre les moyens se secours, soit soi-même, effectivement intervenir si y a urgence, si une personne se fait agresser. Mais je veux dire, c'est le policier mais c'est aussi le citoyen lambda qui devrait intervenir pour porter secours à une petite vieille qui se fait agresser. C'est pas seulement le policier. Bon effectivement, si la petite vieille se fait agresser par 5 mecs et qu'on est tout seul, je vois mal comment moi j'interviendrais. Mais au moins j'essayerais de déclencher les secours ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Voici quelques réponses obtenues à la question :

- « Pensez-vous que les policiers, aient, en général, d'avantage le sens du devoir que les non-policiers » ?

> « Je pense ! Si ils ont choisi cette fonction c'est qu'ils ont le sens du devoir**. C'est pas un métier qu'on fait tout à fait par hasard.** Déjà quand on rentre dans cette profession, nous savons qu'on doit avoir une disponibilité, **qu'on est au service du public constamment. Que ce soit dans les heures de travail mais également hors service aussi**. On se doit de réagir par rapport à certaines situations. On s'engage et je pense que quand on s'engage c'est un sens du devoir. On sert la République, on sert l'Etat. On ne peut qu'avoir un sens du devoir, enfin, c'est ma conception. »
>
> S., Brigadier chef, GRI, Paris.

« Oui. D'avantage… En tout cas, **quand on est policier, on l'est en dehors de son travail aussi. Ca veut dire que, je raisonne comme ça, je sais que j'ai toujours l'œil attentif à ce qui se passe, un œil policier.** Et forcément, c'est ce que me disait un formateur quand je suis rentré à l'école « Vous êtes rentrés dans la police, vous aurez plus jamais le même regard sur la société ». Et ça se vérifie chez moi en tout cas. **Evidemment, en dehors du service, on est toujours attentif à ce qui se passe**, on se dit « Tient y a quelque chose qui se passe qui n'est pas normal ». **Donc le devoir c'est au moins celui d'être attentif à ce qui se passe.** Maintenant, intervenir, on n'est pas des supers-héros, des supers- femmes ou des supers-hommes, donc, le devoir, dans le sens intervenir pour mettre fin à une infraction qu'on constate non, c'est pas forcément notre devoir mais en tout cas **on se doit d'être attentif à ce qui se passe et de mettre en oeuvre les moyens pour faire stopper une infraction grave** ».

R., Lieutenant, SVP, Paris.

« Bah on est là pour servir quand même, à la base. C'est con, mais le truc qu'ils ont les flics américains sur leur voiture « To serve and protect », et je pense que c'est très très très juste. On est là d'abord pour servir, aussi pour protéger. La répression va souvent avec, puisque pour protéger une personne il va falloir peut-être en attraper une autre mais.. ouais, on est là pour servir, on sert la société ».

F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« Bah disons qu'à la base quand tu fais policier bah c'est par envie hein, du moins je l'espère pour tout le monde. Donc euh, oui, le sens du devoir je pense qu'on l'a plus ».

C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

L'analyse des réponses apportées aux questions : « Etes-vous satisfaits de travailler dans la police » ? et « Tirez-vous une certaine fierté du travail que vous faites » ? démontrent un sentiment unanime de satisfaction. Ils voulaient devenir policier pour servir leur pays, protéger leurs concitoyens et les valeurs de la République, ils ont réussi à entrer dans la police, et malgré certains problèmes relevés par certaines, les policiers sont unanimes quant à la satisfaction et la fierté qu'ils retirent de leur fonction. La dimension utile de leur profession leur procure une fierté dont ils ne se cachent pas.

- « Tirez-vous une certaine fierté du travail que vous faites » ?

« Avoir une carte de police et savoir ce que je représente, ça ça me rend fier. **J'en suis fier parce-que je sais que c'est utile** » . F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« Ah bas oui. Je suis fier d'être policier. Je suis fier d'être gardien de la paix ».

T., Gardien, UTJTR, Paris.

« Ah oui tout à fait oui. Quand j'arrive à mes fins évidemment ! Là je parle surtout pour le domaine judiciaire dans lequel je suis. Mais j'ai travaillé 13 ans en brigade où j'ai eu un tas de situations à gérer, des accidents, des différents familiaux, j'ai eu un tas de problèmes à gérer et j'en retirais une certaine fierté, ça c'est sûr. **Quand on peut rendre service à certaines personnes, c'est important, au quotient. J'aimais beaucoup ce contact avec les gens, j'avais une grande fierté à faire ce que je devais faire, mes missions au quotidien**. Et j'ai eu à maintes occasions à rendre service, d'aider de gens en

situation difficile, des gens qui étaient sur des accidents, de les sauver… enfin des tas de choses comme ça quoi, **des missions d'utilité publique. Et ça, je pense qu'on en éprouve une grande fierté** ». S., Brigadier chef, GRI, Paris.

« Ah bas oui quand même. Je suis fier d'être policier. Car il arrive parfois grâce à ma curiosité et à mon flair de faire en sorte que par exemple, une personne qui a commis un viol sur un enfant de moins de 15 ans, soit arrêtée ».
C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« **Ouais, moi ça me rend fière. Je suis très fière de ce que je fais. Tous les jours je me dis bravo.** Non, sans rire ! Je suis contente, parfois c'est gratifiant, bon, parfois c'est dégradant, mais parfois c'est gratifiant. Surtout quand tu mènes une mission à bien. Quel que soit le service où tu sois. Quand t'arrives à aider quelqu'un, ne serait-ce que renseigner la petite mamie parce-qu'elle a perdu ses papiers, moi je faisais ça quand j'étais aux plaintes, elle est super contente, tu lui as sauvé la vie parce-que pour elle c'était la fin du monde, c'est gratifiant. Quand t'as des retours positifs. Mais parfois c'est difficile. Des fois on est obligé de faire des choses qui sont pas faciles à vivre comme aller dans des familles annoncer des mauvaises nouvelles, aller interpeller quelqu'un dans une famille qui est déjà pas très stable…où on sait que si on interpelle la personne ça va encore plus les enfoncer, là des fois y a la conscience qui se dit… mais je suis fière ».
P., Gardien de la paix, GRI, Paris.

« **Bien sûr. Surtout quand on est dans un service qu'on aime**. **A tel point qu'on fait passer sa profession avant sa vie privée hein.** Il m'est arrivé plusieurs fois d'arrêter mes congés pour retourner au service, sans qu'on me le demande. Mais je savais que mon groupe avait pris une affaire. Parce-qu'on se téléphone tout le temps. On veut savoir ce qui se passe et **on vit son métier pas comme un sacerdoce mais comme une passion**. Au moment où ma retraite approchait j'étais très mal dans ma peau, j'ai fait une déprime. Je me suis dit tout s'arrête. La fierté elle vient quand on peut montrer aux familles de victimes que l'enquête aboutit. Un lien se crée avec la famille. Ca arrive qu'on s'appelle après ». J-C, Ancien Commandant à la Brigade Criminelle, Paris.

Cynisme/ Pessimisme

Les questions « Selon-vous, la police fonctionne-t-elle bien aujourd'hui » ? et « La réalité de votre travail correspond-t-elle à votre idée initiale » ? ont permis de déceler une touche de pessimisme dans les propos des policiers. La plupart des policiers avouent en effet que la réalité quotidienne de leur métier a contribué à noircir quelque peu leur vision de la société :

« **Etre policier a changé ma vision de la société** dans la mesure où j'ai vu, en fait ce qui est terrible c'est que je me rends compte **de toute la misère qui y a dans la société**. Et j' me rends compte, de l'autre côté, dans la hiérarchie policière et judiciaire et par extension politique, de toute la misère qu'il y a et que les gens qui prennent les décisions **n'en n'ont pas grand chose à faire.** Ne sont pas réellement intéressés par ça. Maintenant, c'est dommage à dire mais moi, **ça m'a donné une vision plus négative de la société que ce que j'avais avant** ». F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

Pascale, 32 ans, souligne ci-dessous la réalité cinglante du métier policier. La police est l'Institution de dernier recours, quand tous les autres moyens ont échoué, la police reste seule face au fardeau des problèmes insolubles de la société. Disponibles 7 jours/7, 24 heures/ 24, confrontés quotidiennement à la violence, à la misère, aux problèmes des personnes, à

l'exclusion et à la mort, les policiers, qui ont peu à peu mesuré l'ampleur de leur tâche ainsi que les limites matérielles et humaines de leur institution, ont considérablement réduit leurs attentes vis à vis de leur profession, phénomène très bien étudié par John Van Maanen.

> « **Parce-que faut quand même pas se leurrer, on est confronter à la lie de la société. J'ai rarement rencontré des gens biens. On ne rencontre pas des gens normaux. On rencontre beaucoup de cas soc, des gens en difficultés, et c'est lourd**. Pour peu qu'on soit un peu humain et bah tu te prends tout en pleine figure et tu vis ça pendant 8 heures, 5 jours/7 et quand tu rentres chez toi le soir, si à côté t'as pas une vie équilibrée y a des moments où tu peux… et ça on t'apprend pas à le gérer. Ca c'est le côté psychologique et des autres, et de nous-même, surtout de nous même. Parce-que y a des moments, moi y a un souvenir dont je me souviendrais toujours, à l'école on fait des stages pratiques, j'ai tourné 20 jours j'ai du voir 30, 40 cadavres. Et ben, j' te dis qu'on m'a pas appris à rentrer le soir chez moi et à évacuer ce que tu as vécu dans la journée et ça c'est vachement dur ». P., Gardienne de la paix, GRI, Paris.

Comme le dit avec justesse, Lucienne Bui Trong, « Le policier d'aujourd'hui sait qu'il n'est pas un justicier[78] ». Conscients de l'impact limité de leurs actions au quotidien, les policiers ajustent les attentes qu'ils avaient de leur fonction, à la réalité qui les frappent de plein fouet :

> « J'aime bien aider les gens. J'ai voulu faire ça très jeune. D'abord je voulais être officier pour avoir un poste à responsabilités, et puis, j'ai pas trop assuré dans mes études donc voilà… mais c'est vraiment une vocation. **Qui est quelque peu ternie maintenant.. par la réalité..** ». F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

> « Mais moi c'était une vocation. C'est sûr. **Aujourd'hui j'ai pris un peu plus de recul par rapport à cette notion de vocation.** Et c'est normal de prendre du recul**. On sait qu'on va pas changer la société, on va pas modifier le monde** et c'est un peu le raisonnement qu'on peut tenir à 7 ou à 10 ans avant d'être confronté directement à notre travail. Donc, effectivement on prend du recul, on analyse ça de manière un peu plus lointaine, mais au départ c'était une vocation ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

> « Quand on arrive sur le terrain, bah c'est la vie, c'est la réalité sociale qui apparaît. C'est la détresse des gens, les accidents, c'est les crimes et délits et ça, on est pas préparé ! On se le prend en pleine face » ! S., Brigadier chef, GRI, Paris.

A cette prise de conscience des limites quant aux moyens matériels et humains dont dispose l'institution, s'ajoute une profonde déception quant à la suite judiciaire donnée à leurs actions. Travail de Sisyphe, éternellement recommencé[79], le travail policier, quand il n'est pas relayé par une réponse adéquate du système judiciaire, semble effectivement donner aux policiers une vision sombre du monde social. Les paroles du Lieutenant R., sont révélatrices

---

[78] Bui Trong (L.), « La police dans la société française », Paris, PUF, 2003, p. 37.
[79] Expression empruntée à Monet (J-C.), dans « Polices et sociétés en Europe », Collection Vivre en Europe, Paris, La Documentation française, 1993, p. 120.

d'un malaise propre à l'institution policière. Un malaise, facteur de pessimisme et d' exaspération dans les rangs des policiers.

> « Mais globalement la police fait son travail et plutôt bien. Et moi ce que j'ai envie d'ajouter c'est plutôt **« Mais que fait la justice ? ».** Parce-que derrière le travail de la police, si y a pas de décision pénale qui est prise par rapport à des délinquants, et bien **notre action elle est quasi inexistante ; si derrière y a pas une réponse pénale**. »
>
> R., Commissaire, SARIJ, Paris.

> « Je suis heureux d'être policier, mais si c'était à refaire ce serait pas la police que je choisirais. **Parce-que aujourd'hui on n'a pas forcément tous les moyens nécessaires pour bien travailler. Et on est parfois déçu du résultat de notre travail. Quand on doit passer 24H, 48H avec une personne en garde à vue pour diverses infractions pénales et que derrière vous n'avez pas la réponse pénale adaptée, c'est décevant**. »
>
> R., Lieutenant, SVP, Paris.

2) <u>Suspicion généralisée</u>

La question renvoyant à la notion de suspicion généralisée est la numéro douze. Aux interrogations : « Votre regard sur la société a t-il évolué depuis que vous êtes policier? Diriez-vous que votre méfiance s'est aiguisée ? Est-ce que tout le monde peut, à vos yeux, représenter un suspect potentiel ?, les policiers ont eu tendance à répondre « oui ». Cela n'a en soi rien d' étonnant. Les policiers sont formés, pour observer la réalité qui les entoure afin de percevoir ce qui mériterait leur intervention, entraînés à découvrir dans son environnement ce qui leur semblent anormal. Chargés de lutter contre les dangers encourus par les personnes et les biens, les policiers se trouvent en permanence soumis à une violence potentielle. La fonction policière leur imposant d'être méfiants, il en résulte chez eux une attitude prononcée de soupçon.

> « Y a **une déformation**. Je ne m'en rendais pas compte c'est mon entourage qui me l'a dit. C'est que, dès que je suis avec des gens, je pose beaucoup de questions, sans m'en rendre compte. Et ma fille me l'a souvent dit, ma femme aussi, « Arrête de poser autant de questions. Des questions même indiscrètes !… ». Et ça on s'en rend pas compte. C'est l'habitude de poser des questions à tous les témoins que l'on voit, ça devient machinal et dans le privé y a cette déformation. **J'essaie aussi d'être attentif à tout ce qui se passe. Autour de soi. Et quand je vois quelque chose d'anormal je veux savoir pourquoi il se passe ceci, pourquoi il se passe cela. Ce sont des réflexes** ».
>
> J-C, ancien Commandant à la Brigade Criminelle, Paris.

> « Enormément. **Etre policier a changé ma vision de la société**. **Le pire c'est que ça m'a rendu plus méfiant** ! Le truc c'est qu'on apprend à regarder, à observer et euh, c'est sûr qu'on voit pas les choses pareil ! **Du moment où on a appris à regarder les choses différemment, à faire attention à des détails que les gens ne voient pas forcément ces détails on ne peut pas les voir pendant notre travail et ensuite les occulter. Ouais, j' suis plus méfiant ouais…** Je sais que si quelque chose se passe, je suis « formé » pour me défendre… blablabla et ça ma rendu un petit peu plus observateur et méfiant ».
>
> F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

> « Oui, ça la modifié. Comme je le disais, encore une fois je parle pour mon expérience personnelle**, on garde un regard de policier même dans sa vie privée. On garde les yeux policiers avec tout ce que ça implique** hein. Et puis on est confronté en permanence à l'événement, à l'actualité donc effectivement ça nous permet d'avoir peut-être une analyse plus précise que d'autres personnes sur notre société actuelle**. On vit des choses que tout le monde ne vit pas.** Et à partir de ce moment là, quand on les vit pas, on ne peut pas les comprendre. **Je suis devenu méfiant, au quotidien**. Je pense qu'aujourd'hui je ne me ferais pas berner sur un certain nombre de choses. Alors qu'une personne lambda va être sûrement moins méfiante ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Ils se surnomment les serpillières de la société. A force de côtoyer la face « noire » de la société, au courant des derniers procédés inventés par les délinquants - au sens criminologique du terme – il est naturel que les policiers, qui sont au cœur de l'évènementiel criminel, développent une méfiance plus aiguë que le reste de la société.

> « **Le fait d'être confrontée à un tas de situations de travail qui sont pas toujours très rassurantes nous rend forcément méfiants, ça c'est clair.** Moi en plus j'ai cette méfiance, comme je suis mère de famille. **Je pense que je suis certainement plus méfiante qu'une mère de famille qui ne serait pas de chez nous.** Ma fille le ressent d'ailleurs je pense. **On découvre tellement de problèmes au niveau de la jeunesse, qu'on est forcément méfiant**. On est plus conscient ». S., Brigadier chef, GRI, Paris.

> « Ca ça m'a appris la réalité des choses quand même. Que finalement tout le monde n'est pas tout rose tout beau. Mais ça n'a pas noirci mon regard puisque je le savais inconsciemment avant. Rendu pessimiste… euh, c'est pas mon métier qui me rend pessimiste en fait. C'est ce qu'y a autour. **Par contre ça m'a rendu plus méfiante, plus suspicieuse, disons que je prends plus de recul dans la vie quotidienne. Tout ce qu'on voit c'est pas forcément la réalité** ». P., Gardienne de la paix, GRI, Paris.

Les propos du Gardien de la Paix T. illustrent bien l'idée générale qui émane des réponses obtenues à cette question. Exercer le métier de policier rend méfiant, voire paranoïaque :

> « Je **fais beaucoup plus attention** lorsque je me trouve dans la rue, c'est clair. **Depuis que je suis policier je préviens aussi davantage mon entourage de certaines choses qui pourraient leur arriver**, personne n'est à l'abris, par rapport à ce que moi je vis, donc mes conseils c'est par rapport à des choses vécues. Donc bien les prévenir de faire attention, du style, le sac à main toujours en bandoulière, sur le devant, **dans le métro, toujours regarder derrière si on n'est pas suivi, parce-qu'on entend pas toujours tout**… Je suis plus conscient de certaines choses que je ne connaissais pas. **J'ai découvert beaucoup de choses donc je suis devenu beaucoup plus méfiant** ».
> T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

Dans une tentative de conceptualisation des pratiques policières, Vincent Loriol et Valérie Boussard, professeurs à Versailles, ont proposé lors du Colloque International sur le thème de la Police et du Citoyen, tenu à Québec en Juin 2004, une présentation de ce qu'ils appellent le « Jeu du gendarme et du voleur ». Cette théorie entre parfaitement dans l'analyse de Reiner, lorsqu'il intègre la suspicion généralisée dans ses sept caractéristiques. Les policiers n'ont

souvent que quelques secondes pour agir, pour savoir s'ils doivent intervenir, ou non, et surtout de quelle manière, quelques secondes pour déterminer si la personne qu'ils ont en face d'eux, présente un quelconque danger. Après avoir suivi plusieurs équipes de quatre commissariats différents, Boussard et Loriol ont observé que les policiers construisaient des mythes simplificateurs afin de surmonter les ambivalences inhérentes à leur fonction. Pour pouvoir travailler et faire face aux difficultés et contradictions liées à leurs activités, les policiers auraient tendance à construire mentalement, des catégories dans lesquelles ils rangent les usagers. Dans le but de donner un sens à leurs activités quotidiennes, les policiers auraient développé le « Jeu du Gendarme et du Voleur ». Pendant leurs patrouilles, les policiers opéreraient systématiquement un classement hâtif, rangeant les citoyens soit dans la case « Gentils », soit dans la case « Méchants ». Grâce à cette simplification de la réalité, les policiers pourraient réagir rapidement, ce qui est une nécessité de leur fonction.

Comme le démontre la réponse de la Brigadier chef : S., à la question « Est-ce que, selon-vous, tout le monde peut être un suspect potentiel » ?, les policiers se meuvent dans un environnement flou, souvent hostile. Le danger peut survenir de partout, une victime peut se révéler mis en cause ; de la nécessité d'être toujours sur ses gardes naît immanquablement une suspicion généralisée :

> « Je dirais oui. Maintenant reste à déterminer la culpabilité. **Mais un suspect potentiel, oui.** J'ai eu quelques fois en enquêtes judiciaires des victimes qui se sont retrouvés dans le camps des suspects**. Donc, je pars du principe oui, que toute personne peut-être un suspect**. Maintenant, je suis très attachée à déterminer la culpabilité, j'essaye de travailler toujours à charge et à décharge. Ce qui m'importe c'est la manifestation de la vérité. J'essaye toujours de m'en approcher le plus possible. C'est ce que je tends à faire. Tout le monde peut-être un suspect, après l'enquête déterminera ».

Les policiers sont des observateurs de la société, le moindre comportement suspect doit éveiller leur attention :

> « **C'est un comportement qui va attirer notre attention**. A partir de là, est-ce que tout le monde peut être suspect… oui et non, c'est plus lié à un comportement qu'à une personne elle-même. C'est le comportement qui va nous faire dire **« Tiens c'est bizarre, il bouge pas, il observe…qu'est-ce qu'il attend ?». A partir de ce moment là, oui, il deviendra quelqu'un de potentiellement suspect** ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Les policiers conçoivent leur méfiance comme une conséquence de l'exercice de leur fonction. Cet exemple légitime donc la théorie défendue par certains, selon laquelle la culture policière découle des caractéristiques inhérentes à la fonction policière.

3) Isolation sociale/ secret Versus Solidarité interne

Force est de constater que la police parisienne a décidé, depuis quelques années, de jouer le jeu de l'ouverture et la transparence. Comme le démontre les propos du Lieutenant R., la communication est un outil important pour l'institution. La police s'est toujours plaint de la mauvais image que le public lui porte ; jouer le jeu de la transparence peut lui permettre d'atténuer les rumeurs, impressions erronées et préjugés qui circulent à son égard. Chaque citoyen davantage informé sur l'organisation, les objectifs, les moyens et les limites de sa police, est un citoyen qui aura moins tendance à participer à la logique de dénigrement de la police et de l'autorité en générale. Logique principalement générée par l'incompréhension et à la méconnaissance.

> « C'est pas la première fois que je réponds à des questions. Je trouve super important, **parce-qu'on n'a rien à cacher dans la police**. Et c'est ce que je dis à chaque fois que j'ai l'occasion de parler de mon travail. **Je veux dire, on n'a rien à cacher dans notre travail. Et parfois la police, c'est une « nébuleuse ».. y a beaucoup d'idées sur la police**, c'est les violences policières… Je veux dire vous pouvez venir dans un commissariat, les violences policières… y en a peut-être, mais je veux dire, c'est anecdotique et puis c'est pas justifié, ça restes anecdotique. **Aujourd'hui on n'a rien à cacher, on est ouvert aux gens, y faut montrer ce qu'on fait. Y faut montrer nos moyens, nos limites aussi.** Et ça je m'évertue à le dire aux gens qui viennent nous voir pour toute sorte de problème au poste, quand j'entends des gens qui font des remarques, moi j' leur dis « Voilà, voilà mes moyens, voilà mes limites juridiques, voilà mes limites humaines, voilà ce que je pourrais faire et ce que je ne pourrais pas faire**. Et là , à partir de ce moment là les gens y comprennent.** Et les gens y ont une autre perception de notre travail après. Une fois qu'on leur a expliqué ce qu'on faisait, nos limites et tout. **Pas de secret, en tout cas en sécurité publique. Et la sécurité publique c'est le quotidien des gens, c'est 80% des policiers de France** ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Cette caractéristique ne sera donc pas retenue dans sa dimension externe. Par contre, en ce qui concerne la solidarité interne du groupe policier, force est de constater que ce phénomène est toujours, et avec autant de force, d'actualité. Les situations difficiles auxquelles ils sont tous confrontés font d'un policier la meilleure écoute qui soit pour un autre policier. Les journées à rallonges, les grosses affaires, les « dispos » risqués, les belles prises, le fait de quitter sa province, autant d'éléments qui favorisent les amitiés, voir les amours entre collègues. Le groupe policier tend à contre-balancer les logiques d'exclusion inhérentes à sa fonction (horaires hors-normes, stress, violences..), par des logiques d'inclusion (solidarité, cercle fermé, bonne ambiance…). Parmi les policiers interviewés, la grande majorité d'entre eux comptent davantage d'amis policiers que non-policier et surtout, tous soulignent l'importance que revêt à leurs yeux, l'ambiance et l'esprit de groupe de leur service:

> « J'ai d' la chance dans l' service où on est on a un super groupe, on s'entend tous super bien, et **heureusement qui y a ça. Ouais, y faut, y faut cet esprit de groupe** ».
>
> C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

Notons que deux des policiers interrogés sont mariés à des policiers. Un des plus jeunes policiers interviewés répond à la question : « Pourriez-vous faire un calcul rapide et me donner la proportion de vos amis policiers par rapport à vos amis non policiers » ?, de la façon qui suit :

> « J'ai encore plus d'amis pas policiers que policiers. **Mais ouais, évidemment j'ai de plus en plus d'amis policiers. Le pourcentage tend à se réduire au fur et à mesure**. »

S., Brigadier chef, mariée à un policier, offre un bel exemple de sociologie spontanée à travers sont analyse des facteurs à l'origine de la cohésion du groupe policier :

> « Bon j'ai effectivement **plus d'amis policiers** puisque les amis dans le privé et bien, j'ai quitté la province… donc. Mais y a un transfert, c'est sûr. Vous avez constaté, y a énormément de couples qui se créent. Pourquoi ? Déjà parce-**que les horaires sont bien spécifiques, sont décalés**. Les gens viennent beaucoup de province et se retrouvent sur Paris, entre provinciaux. Après une journée de travail pas facile, bon, on va boire un verre, on va sortir en boîte et puis euh, des cercles se créent, les cercles d'amis s'agrandissent, des couples se forment… bon, ça se passe un peu partout pareil je pense, dans un cercle fermé… **c'est clair qu'y a une tendance aussi à se regrouper entre nous**. Pourquoi aussi ? **Parce-que on fait un métier qu'est pas facile, qu'est pas toujours facile à aborder avec des gens qui n'y sont pas. Et le fait de parler ça fait un bien fou**. Ca fait un bien fou de parler de ce qu'on fait. Il faut un débriefing de toute façon. Quand on a eu une journée difficile il faut parler. On a envie d'en parler de toute façon. **Et la personne qui est la mieux amenée à nous comprendre et bien c'est bien le policier hein, la personne qui fait le même métier.** Même à nos parents c'est très difficile. **Donc je pense que cela rapproche aussi. Le fait d'avoir la même fonction, de faire les mêmes missions, c'est beaucoup plus facile d'en parler et donc ça facilite la compréhension.** Par rapport à quelqu'un qui travaille à la banque, bon on va pas lui parler de la même chose, des mêmes situations… qu'à quelqu'un qui fait le même métier, ça c'est sûr ! De plus que sur un plan personnel, nous parlons pas mal de boulot ça c'est clair ! Et à la fin de la journée, débriefing de ce qu'on a fait, de ce qu'on a vu, et ça fait du bien. C'est important de parler. Bon après, on n'en parle pas non plus toute la soirée, mais on en parle ».

Vivre les mêmes situations, être confrontés à des problèmes communs, sont les principales raisons qui expliquent, aux yeux des policiers, les liens qui unissent le corps policier.

> « J'ai énormément d'amis policiers. Alors beaucoup de policiers, pourquoi ? Parce-que **comme on vit quand même beaucoup de temps ensemble**, quand on est jeunes, automatiquement ça crée des liens tels qu'on arrive connaître les femmes des collègues. On fait des connaissances, y a des amitiés qui se créent. Moi en ce qui me concerne, je suis parti en vacances avec des collègues et leur famille. Tous ensemble dans des clubs et tout ça. Ca crée beaucoup d'affinités. **La profession crée des liens**. On se retrouve le midi pour déjeuner ensemble, le soir aussi, on repart en service, on se récupère, on se ramène et puis **comme on est ensemble presque 24/24H et bien on parle de chose et**

d'autre et ça permet des liens impossibles dans d'autres profession quand on fait 9H/12H, 15H/18H ». J-C, ancien Commandant, Brigade Criminelle, Paris.

« Ah bah ça tourne évidemment beaucoup, autour de, enfin en dehors des relations familiales, **ça tourne beaucoup autour du domaine policier oui, c'est évident**. **J'ai bon nombre de mes amis qui sont des policiers, de différents grades. Consciemment ou inconsciemment ça permet de mieux se comprendre. Effectivement quand on vit une situation difficile, en parler avec ses collègues, déjà ça permet d'évacuer ce problème. Ensuite, si on a vécu la même chose et bien ça permet de mieux se comprendre donc forcément peut-être que ça va engendrer des liens plus proches et parfois même jusqu'à l'amitié. Ca s'explique par ce que l'on vit au quotidien.** Mais encore une fois, j'imagine que c'est pareil pour les gens en milieu hospitalier, ils sont confrontés à la vie, à la mort, j'imagine qu'ils ont dans leur entourage amical un certain nombre de gens de leur profession ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Il faut ajouter que la confiance en l'autre, fondement des relations humaines, est absolument indispensable au sein d'une équipe de police, aux vues des missions qui leur sont confiées. C'est ce qu'explique P., Gardienne de la Paix :

« C'est des gens **sur qui je peux compter, et qui peuvent compter sur moi**. Ici, dans un petit groupe tu peux compter sur tout le monde, bon pas en brigade quand t'es 60. Ici, c'est commun, on a une affaire, tout le monde bosse ensemble, **je veux dire, si t'as pas ça… t'es mort**. **Tu sais que tu vas partir sur une intervention, tu peux pas compter sur ton collègue t'es mal** ! On s'entend tous bien, ce ne sont pas mes amis, mais **y a une relation de confiance réciproque.** Si j'ai des soucis perso, mon patron va être nickel. Tu vois, on est proche, on est presque tous proche dans le groupe, on peut aller se faire une bouffe, voilà quoi, heureusement ».

4) <u>Conservatisme politique</u>

Selon Marcel Le Clère, « Qu'elle le veuille ou non, la police est, par nature, la gardienne d'une certaine conception sociale et politique. Elle ne fait pas la loi, elle la fait appliquer [80]». Les questions suivantes : « Le recours à la loi est-il, selon-vous, suffisant pour gérer les situations auxquelles vous êtes quotidiennement confrontées ? ainsi que « Que pensez-vous des nouvelles orientations politiques sécuritaires » ?, ont été élaboré afin de déterminer le degré d'attachement des policiers aux lois en vigueur et aux valeurs dominantes. Il a été observé que, si les policiers sont pleinement conscients du fait que leur mandat principal se résume à l'application de la loi :

« La loi c'est la base de travail, c'est notre règle au quotidien, c'est notre base juridique. On s'appuie sur la loi pour pouvoir exercer nos missions C'est absolument nécessaire. On est assermenté, on applique ». S., Brigadier-chef, GRI, Paris.

[80] Le Clère (Marcel), « La police », Paris, P.U.F, collection Que-sais-je, 1972, p. 7.

ils s'accordent tous cependant pour dire, que se référer uniquement aux textes juridiques n'est pas suffisant pour faire face aux diverses missions auxquelles ils sont confrontés. Le concept de « pouvoir discrétionnaire » prend ici tout son sens :

> « Non c'est pas suffisant, je pense pas. **Je pense que se retreindre à la loi c'est pas suffisant. Il faut l'expérience, il faut des qualités relationnelles, du discernement.** Y a une façon de le faire et ça, ça diffère selon les policiers. La façon d'appliquer la loi, la façon de voir les choses, en fonction des situations. Un petit exemple tout simple : une femme qui vole dans un magasin, pourquoi ?Par exemple pour son gamin, pour se nourrir… bon on va peut-être pas le prendre de la même façon, pourtant c'est un vol, c'est qualifié « vol », que quelqu'un qui fait ça depuis des années, qui un habitué du vol etc.…**On va quand même pas le prendre de la même façon. C'est ça, l'application peut être différente. On peut faire preuve de discernement**. Ca va aussi dépendre de comment on le présente au Parquet. Ca peut orienter leur prise de décision par rapport à ça. Ils vont souvent dans notre sens en plus. Quand ils sentent qu'il y a une relation de confiance, ils vont dans notre sens. **Tout ça pour dire que l'application de la loi, bon, va dépendre aussi de la façon dont le fonctionnaire va mener son enquête, va en rendre compte au Parquet**… Je pense qu'il faut faire preuve de discernement ».
>
> S., Brigadier-chef, GRI, Paris.

> « Oh non. Bien sûr que non, c'est ce que je disais tout à l'heure, **y la loi et l'esprit de la loi**. Y faut analyser les situations et se dire, effectivement parfois y faut faire une application stricte de la loi et **dans d'autres situations il faudra peut-être adapter les décisions qu'on va prendre.** Y faut adapter nos décisions en fonction d'un certain nombre de paramètres. **Et donc, y a la loi et l'esprit de la loi, et parfois l'esprit de la loi est plus important que la loi elle-même** ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

> « Ca se saurait si la loi gérait tout ! Et **même quand t'as les textes de loi sous les yeux, c'est pas ça qui gère tous les conflits**. Donc, non. **Il faut un minimum de psychologie pour désamorcer les conflits**, pour éviter justement d'aller jusqu'à la loi. **La loi règle pas tout il faut le côté humain aussi** ». P., Gardien de la paix, GRI, Paris.

> « D'un point de vue intrinsèque.. non… **le recours à la loi en soi, si on ne fait que ce qu'on nous a appris dans une école de manière euh robotique ça ne mène à rien du tout, ça c'est clair et net** ! Il faut surtout pas prendre un flic et lui dire « tu vas faire ce qu'on t'a appris, tu prends ton ptit bouquin et voilà » non ! Ca si on se base que sur le CP, CPP et le RIPN on va pas loin » ! F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

La question du conservatisme politique soulignée par Reiner, permet de s'interroger sur la réception des politiques sécuritaires récentes parmi le groupe policier. Le constat est évident : les policiers sont loin d'adhérer à cette politique du résultat. Le « Diktat des chiffres » symbolisé par l'Etat 4001, tend, selon eux, à dénaturer la fonction policière.

> « Le problème c'est que la statistique se fait comment ? C'est tout simplement de l'information qui remonte d'en bas vers en haut. **Extrêmement déformée au passage**.. et cette information la, pour la recueillir c'est du travail. C'est du travail que nous policiers, nous prenons sur notre temps de travail et ça nous prend énormément de temps et c'est quelque chose de très lourd. La statistique est une grosse machine très lourde. On lance une nouvelle loi, comme ça, en disant on va tout contrôler, on va bien répartir les choses.. en fonction des besoins, des moyens, des nécessités, mais on ne se donne pas les moyens d'organiser ce recueil d'informations à la juste hauteur de ce qu'on voudrait avoir comme

résultats. **Donc, on fait perdre beaucoup de temps à beaucoup de gens, tout ça, pour arriver à un résultat qui, au final, à mon sens, va complètement chambouler des tas de choses[...] »**

« C'est pas la peine non plus de tout révolutionner et de faire du chiffre le roi de notre travail. Ca c'est horrible ». F., Gardien de la paix, DCPJ, Paris.

« Nous à Paris, on est vraiment confronté à la politique du résultat, ça c'est clair. **Moi j'approuve pas toujours, toujours. Le résultat, le résultat…** Faut faire la part des choses. Je pense que le **plus grave c'est d'inciter les fonctionnaires de police à constater ou à faire certaines choses au quotidien qui pourraient les mettre, non seulement eux en danger, par rapport justement à une politique de 'résultat absolument' ainsi que le concitoyen.** C'est absolument ça qu'il faut éviter. On doit rester objectif. **On doit pas faire des choses qu'on n'a pas à faire tout ça parce-que le politique nous le demande** ». S., Brigadier-chef, GRI, Paris.

L'observation d'un décalage entre une politique du résultat imposée par le haut, et les moyens détenus pour y répondre, est souvent mentionné par les policiers. Pour que ces techniques importées du management privé fonctionnement, peut-être aurait-il fallu importer l'ensemble des techniques qui s'y rapportent à savoir : une allocation efficace des ressources et des politiques d'incitation et de reconnaissance des bons résultats.

« Malheureusement la police est une affaire de politique. Les politiques nous demandent des résultats, donc notre patron va nous en demander. **Par contre les moyens que nous possédons ne sont pas à la hauteur des exigences qu'ils peuvent avoir envers nous. C'est le reproche. Ils nous en demandent beaucoup trop par rapport aux moyens qu'ils nous accordent**. **On prend beaucoup de techniques du privé mais au détriment de l'humain, qui reste quand même la base première de notre fonction**. **Il faut des techniques de management, ça c'est clair mais en y accordant aussi toute une culture humaine pour pouvoir motiver les effectifs, ça me semble nécessaire**. C'est quand même le policier de base qui fait tout le travail ». P., Commandant, GRI, Paris.

Contrairement à la culture du résultat, le concept de « culture de la performance », nouveau dogme diffusé depuis cette année au sein de l'institution, semble satisfaire les policiers. Le concept de culture du résultat imposait une évaluation purement quantitative du travail policier, ce qui, primo, n'est pas toujours évident, et secundo sous-entend une acception extrêmement épurée du travail policier, ce qui est loin de plaire aux intéressés. Le concept de culture de la performance, permet, dans la théorie, de réintégrer la dimension qualitative du travail policier. Comme le souligne le Lieutenant R., ce qu'attendent en priorité les citoyens aujourd'hui, c'est une diminution du sentiment d'insécurité Or l'impact des actions quotidiennes des policiers de quartiers sur ce sentiment généralisé d'insécurité, ne peut pas être évalué à travers des statistiques.

« Il faut trouver un juste milieu et c'est pas facile dans notre profession parce-que **c'est pas évident d'évaluer le travail rendu par un policier**. **C'est difficile de quantifier, de**

donner une valeur qualitative au travail rendu et c'est difficile de chiffre le coût du travail de la police. C'est pas évident, parce-que ça se calcule pas simplement en terme de P.V ou en terme d'interpellations. C'est beaucoup plus vaste que ça. Le problème c'est que les paramètres pour analyser justement le travail du policier et bah ils sont difficiles à déterminer. Bon il est facile de déterminer le nombre de personnes interpellées sur une affaire délictuelle dans le mois, **il est facile de déterminer le nombre de P.V qui ont été fait dans le mois, mais c'est plus difficile de déterminer le sentiment d'insécurité que le policier a pu diminuer ou atténuer, ça c'est pas palpable. Et pourtant c'est ce qui importe le plus aux yeux des gens finalement.** C'est ce sentiment d'insécurité et ça c'est difficile à établir. A fixer. Donc effectivement il est impossible, ou impensable de dire à un policier ou à une unité « Je veux à la fin du mois tant de P.V ou d'interpellation », non, parce-que ça serait forcément au détriment de la qualité. **Et aujourd'hui on a une notion qui est important c'est la culture non pas du résultat mais la culture de la performance** ».

« **Et la performance, c'est à la fois le résultat plus la manière dont on va amener ce résultat. L'un et l'autre sont indissociables**. La culture de la performance c'est un peu le leitmotiv en ce moment, c'est le résultat plus la manière. **Le résultat seul n'est pas suffisant, ne compte pas et la manière non plus**. C'est ce qu'on nous demande. On a dépassé la simple culture du résultat qu'on évoquait y a deux ans, sous Mr Sarkozy et on est passé à la culture de la performance qu'on essaye de développer au sein des services ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Il est donc possible de conclure que, si il est logique que les policiers, de part le choix de leur fonction qui vise à assurer l'application des lois en vigueur et la défense des valeurs de la République, font preuve d'un certain conservatisme politique, force est de constater ici qu'ils n'hésitent pas, cependant, à prendre du recul par rapport au monde politique et à critiquer les directives prises, quand cela leur paraît nécessaire.

5) <u>Machisme</u>

Si une caractéristique de Reiner mériterait d'être réactualisée ce serait celle du machisme. Si le machisme n'a pas tout à fait disparu, et si la police reste, majoritairement, un métier d'hommes, les femmes policières évoluent aujourd'hui dans un climat de travail fort différent de celui qu'ont connu leurs prédécesseurs. Fait marquant, les hommes interviewés au sujet de la place des femmes dans la police, ont été bien plus positifs dans leurs propos que les femmes elles-mêmes. Phénomène classique en réalité. Dans la plupart des organisations dites 'difficiles d'accès' pour la gente féminine, dont la police fait partie (où le nombre d'hommes reste tout de même supérieur, tout service et corps confondu), les femmes qui, peu à peu sont arrivées à se faire une place dans un milieu « d'hommes », voient d'un très mauvais œil 'débarquer' de potentielles rivales, surtout si elles sont plus jeunes qu'elles. Si elles ont de surcroît le culot d'être plus jolies…. De ce fait, après quelques propos visant à légitimer leur place dans l'organisation policière, elles vont avoir tendance à tenir un discours prônant le

fait qu'il y a déjà bien trop de femmes dans la police, qu'il n'y a rien de pire que de travailler avec des femmes, etc..

- « Si je vous dis, femmes dans la police… » :

Réponses de policiers : « Femmes je vous aime » ou l'ère du machisme révolue ?

> « Les femmes policières c'est bien. Elles ont des avis différents des hommes, elles sont un peu plus posées, alors que les hommes j'dirais, sont un peu plus impulsifs ».
>
> T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

> « Ouais… !! **J'adore les femmes dans la police** ! On en revient à la question de la prévention et de la répression… Non, sérieusement, c'est très bien. Outre l'attrait que ça peut évidemment représenter dans un aspect plus personnel… Non, non, **professionnellement, y a un truc indéniable, c'est que sur une situation, une femme ça peut débloquer beaucoup de choses, dans la mesure ou dans une situation tendue là où un mec va avoir tendance à être beaucoup plus agressif, la femme va être plus sur un terrain de discussion et elle va essayer de calmer l'homme.** Deuxième point, un homme osera beaucoup moins taper une femme. Donc si il a une femme flic devant lui, il risque de réfléchir à deux fois avant de frapper. Et, d'autre part, ça peut être à l'inverse, ça m'est déjà arriver, de travailler avec une femme et qu'on aille intervenir chez un maghrébin qui ne voulait pas lui parler. Il voulait même pas qu'elle entre chez lui. Et en fait, elle a débloqué la situation en disant, « Je suis policier, mon sexe j'en ai rien à faire, vous vous pourriez être un homme, une femme, noir, petit, blanc, gros, beige, rouge, c'est pareil, je suis policier, vous allez poser votre couteau » et par sa détermination et ce sens qu'on les femmes de savoir manipuler les hommes. **Evidemment que les femmes c'est très positif dans la police. Extrêmement positif**. Mais faut pas, à mon sens, imposer des quotas, c'est absurde. J'pense que la discrimination c'est pas bien, la discrimination positive c'est très mauvais. C'est dangereux comme système ».
>
> F., Gardien, DCPJ, Nanterre

Au « machisme de base » (propos emprunté à un policier) en vigueur jusqu' à une époque récente, les policiers ont substitué un discours taquin, certes, mais cohérent, rationnel, pourrait-on dire objectif. Contrairement aux conclusions de Line Beaucherne[81], qui, en 2001, affirme que la culture policière est un frein à la reconnaissance du travail des femmes dans la police, au nom de la masculinité de la profession, les entretiens réalisés démontrent une réelle intégration des éléments féminins au sein de leurs équipes. Si les compétences des femmes ainsi que les bienfaits qu'elles ont apportés à l'institution sont pleinement reconnus :

> « Mon sentiment il a évolué au fil des années puisque j'analyse la situation différemment. Au départ j'étais basiquement très macho y a 15 ans et j'étais contre les femmes dans la police ! **Je me rends compte qu'elles ont tout à fait leur place**, quelles **sont tout à fait aussi compétentes que les hommes.** C'est vrai qu'au départ on a tendance à se mettre en valeur par rapport à ses capacités physiques. En se disant voilà, je

---

[81] Beaucherne (Line), « Etre policière : une profession masculine », Québec, Editions du Méridien, 2001, sur le site : www.erudit.org/revue/crimino.

suis fort je vais être un bon policier, alors que c'est une connerie monumentale ! Mais c'est un peu le raisonnement qu'on tient quand on a 18 ans. Mais y a une évolution, chez moi, y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ».

les policiers n'hésitent pas pour autant, à souligner les problèmes que soulève un nombre trop élevé de femmes dans une équipe, notamment au niveau des gardiens de la paix :

« Le seul problème qui se pose aujourd'hui, notamment pour les véhicule qui interviennent en urgence, qui sont des véhicules de police secours ou des patrouilles, parfois on a des soucis pour mettre en place des brigades qui, entre guillemets, tiennent la route. **Parce-que on a, aujourd'hui, des brigades où on a la moitié de femmes**. **Donc, un véhicule d'intervention qui n'est composé que de femmes, même si elles sont très compétentes pour un certain nombre d'actions, de missions, physiquement parfois ça le fait pas, c'est évident. Mais elles-mêmes le disent**, en disant « Bon là on a un soucis, on est 3 femmes dans un véhicule, est-ce que je vais pouvoir intervenir sur ce type de problème ? Est-ce qu'on va pouvoir faire face ? **Parce-que y a parfois un rapport de force, même si on n'a pas à l'utiliser, on a à la montrer, au moins, et y a des personnes qui sont carrément récalcitrantes à obtempérer à une injonction d'une femme flic**. Et si y voient que le rapport de force leur est favorable, et bien ils en profiteront et joueront de ça. Alors que parfois la présence, ne serait-ce que d'un homme dans une équipe fait inverser la tendance et le rapport de force. Et souvent, sur la voie publique le problème c'est le rapport de force avec la personne qu'on a en face de soi. Si une personne sent que ce rapport lui est favorable, par exemple pour un feu rouge, et qu'elle peut influencer le policier, elle le fera. De différentes façons, en le menaçant de ses relations, parfois physiquement. **Et si cette personne a en face de lui que des femmes et que c'est quelqu'un d'assez macho et d'assez ancré dans ses idées, il pourra jouer de ça et influencer l'équipage féminin**. Le problème se pose moins au niveau des officiers, mais c'est essentiellement au niveau des gardiens. **Ce constat est fait par nous et par nos collègues gardiens** ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

« Ici à la BRB y a pratiquement aucune femme. **Mais moi j'aimerai en recruter**. **Je pense que c'est très important**. Ici on est très très en retard, on doit en avoir 2, sur 100 fonctionnaires. C'est très peu puisque dans le recrutement actuel ça représente environ 30 à 40% du recrutement, selon les promos et selon les grades. Même dans les services de police judiciaire on est facilement à 10, 20%. A la BRB on est très en retard ».

Si les policiers sont prêts à reconnaître le potentiel de leurs collègues féminines, l'humour machiste n'a pas pour autant disparu :

« On est en retard parce-qu'en fait **on déteste les femmes. On pense que la place des femmes c'est à la maison. Donc on est très macho.** Non, plus sérieusement, on est très en retard parce-qu'on est un service un peu plus âgé. Pour arriver en brigade centrale faut commencer par plusieurs services. Donc les femmes vont arriver chez nous je pense, dans quelques années. Elles sont encore en train de mouiller leur chemise dans les services territoriaux avant d'être recrutées chez nous. Et puis notre chef de groupe n'y est pas très favorable, il a eu quelques expériences malheureuses et il a pas mal freiné tout ça ».

Aujourd'hui on parle de recrutement massif des femmes et ici on est un peu plus long à démarrer. Je pense que le chef est pas trop favorable [Tous les machistes irréductibles n'ont pas disparu]…. Et… Moi je suis persuadé **qu'il en faut pas trop**, mais il en faut. Parce-que nous **pour les interventions, les serrages, il faut pas une majorité de femmes, ça peut poser des problèmes par rapport aux contacts physiques**. Nos

voyous sont machos souvent aussi, et ils ont pas le même comportement avec les femmes. Donc **il en faut pas une majorité**, en revanche qu'on en ait entre 10 et 20%, 1 ou 2 par groupe ça pose pas de problème, c'est même plutôt pas mal. Parce-que si y en a trop, vous avez **des problèmes de fonctionnement en interne. Vous pouvez pas envisager un groupe avec majoritairement des femmes** ».

La carence physique des effectifs féminins ainsi que le machisme, répandu chez les délinquants, sont les deux éléments qui font dire aux policiers, que si les femmes ont effectivement leur place au sein de la police, un recrutement massif de femmes serait cependant une erreur. Beaucoup d'officiers soulignent déjà la difficulté qu'ils rencontrent pour former des équipes « qui tiennent la route », soit des équipes équilibrées.

Une conception utilitariste du rôle de la femme, persistance d'un machisme déguisé:

Il a été observé, chez certains policiers interviewés, une conception de la femme policière qui pourrait être qualifiée d'utilitariste. La femme représente en soi un certain nombre d'atouts, notamment en terme de filatures, d'auditions auprès de mineurs… En résumé, pour certains irréductibles, des femmes dans la police, ça peut être utile, mais pas trop, et surtout, pas dans tous les services :

« **Je pense que c'est utile, pour les filatures tout ça, une femme ça peut être très utile** et puis ça crée un état d'esprit un peu différent dans les groupes. Quand y a une femme les gens ont pas la même attitude, ils se tiennent mieux, **ça a un effet modérateur** qu'est pas forcément mauvais, donc je pense qu'il en faut mais effectivement il en faut pas trop.». M., Commissaire, BRB, Paris.

« On en n'a pas beaucoup ! Enfin, ça dépend de quel aspect tu veux parler… C'est à dire des femmes dans la police **il en faut parce-que ça apporte un côté rassurant** par exemple quand tu es sur la voie publique, il faut toujours avoir une femme, tu vois c'est apaisant, c'est pas le côté affrontement. Par exemple **dans un groupe, une femme ça apaise l'ambiance et ça permet qu'une intervention se passe bien**. Donc, ouais, il en faut, il en faut… ». C., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

« **On a besoin de femmes**. Par rapport déjà relationnel. Quand on intervient déjà, les femmes ont beaucoup plus de tact que les hommes. **On a besoin d'elles** lorsque y a des mises en cause de sexe féminin ». T., Gardien de la paix, UTJR, Paris.

« Par contre en police judiciaire, **la femme parfois joue un rôle primordial parce-que elle forme un couple avec un collègue donc c'est beaucoup moins repérable pour une filature dans une enquête policière.** Et aussi pour **les auditions**, parce-qu' une femme qui procède à l'audition d'un **jeune a plus de psychologie, a beaucoup plus de sensibilité qu'un homme, elle va percevoir les choses différemment**. **Elle sera plus à même de faire parler ces personnes.** Sur un plan psychologique elle saura mieux prendre en compte, j'en suis sûr, la détresse des victimes lors d'attentats, elle sera plus à même de se mettre à leur portée. **Le rôle social d'une femme est beaucoup plus évident.** C'est pour ça qu'à la brigade des mineurs les femmes représentent près de 80% des effectifs ».

« **C'est à dire qu'il faut bien voir que selon les services, et c'est normal, où se trouve une femme, elle a plus ou moins sa place**. Dans **la brigade anti-gang, bah une femme a pas forcément sa place** hein, à la criminelle, y a de plus en plus de femmes. Quand elles ont leurs règles, elles sont très susceptibles… ».

J-C., Ancien Commandant, Brigade Criminelle, Paris.

Si le machisme n'a pas entièrement disparu, le machisme policier a cependant évolué. Les machistes « purs et durs » se font de plus en plus rare. Le machisme dans la police se décline davantage, aujourd'hui, sur un registre humoristique. Si il reste quelques « dinosaures », la nouvelle génération masculine a beaucoup évolué avec l'entrée massive des femmes dans la fonction : « L'entrée des femmes dans la police nous a forcé à évoluer, à revoir nos préjugés, à changer nos comportements…. ». T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

En ce qui concerne les femmes interviewées, le tableau n'est pas très flatteur pour la gente féminine. Disputes, ambiances pesantes, commérages, jalousie… la description n'est pas tendre.

Réponses des policières : des femmes, des femmes, oui mais trop :

• Les femmes policières : conscientes de la plus-value qu'elles apportent à l'institution :

Si certaines femmes dénigrent l'expansion trop fulgurante à leurs yeux, du nombre de femmes policières, il n'en reste pas moins, qu'elles considèrent leur présence comme un atout pour l'institution. Les femmes se considèrent, et sont considérées par leurs collègues masculins, comme étant plus consciencieuses, plus douces, plus psychologues, etc. La touche féminine aurait révolutionné les manières d'être et d'agir de leurs collègues masculins.

« Les femmes sont en expansion. Elles sont rentrées euh, les premières femmes sont rentrées, je crois en 1979. Ce qui n'était pas une tâche facile au départ. Parce qu'elles étaient peu nombreuses, **dans un milieu assez macho à l'époque, misogyne. Les manières n'étaient pas les mêmes que nos collègues masculins actuellement**. Donc elles ont eu une approche très difficile du métier je pense. Pour en avoir discuter avec certaines qui sont rentrées très tôt, ça a été le cas. Bon maintenant les femmes sont très très nombreuses chez nous, ce qui est très bien. **Les femmes ont vraiment leur place chez nous. Pour maintes et maintes missions, un tas de choses variées, elles ont vraiment leur place, dans le sens où j' dirais qu'elles travaillent de façon consciencieuse.** Elles sont aussi bonnes que certains hommes, j' parle pas sur le niveau physique. Effectivement faut des gros bras de temps en temps, faut voir les choses en face ! **Mais la police c'est pas qu'un travail de bras, c'est surtout, surtout un travail d'esprit, une façon de se comporter, d'altruisme… Les femmes ont beaucoup apporté**. Faut pas imaginer la police que comme une affaire de physique. Mais il en faut. Parfois on a à faire à des personnes virulentes et il faut des hommes pour les maîtriser c'est sûr. Les femmes sont pas à la hauteur de ce niveau là.. mais c'est pas la majorité des situations, des missions qui sont comme ça, **donc les femmes apportent énormément**. Elles ont aussi **amené les hommes à réfléchir, à se comporter peut-être**

un peu différemment, à avoir un autre recul, de par leur présence.. ils ont du changer un p'tit peu leur comportement. Ils étaient qu'entre hommes avant maintenant y a des femmes.. faut un peu changer sa façon d'être ».

S., Brigadier chef, GRI, Paris.

- Les femmes dans la police : « Oui, mais à petite dose »… :

« Personnellement, moi, à part les filles qui sont dans le groupe, **j'aime pas travailler avec les filles. J'aime pas travailler dans un groupe où y a une majorité de filles. Parce-que c'est toujours un peu le bordel, faut dire ce qu'y est. Deux filles ensembles qu'est-ce qu'elles font ? Elles parlent d'une troisième, c'est bien connu. Les filles c'est cancanier, les filles c'est, de manière générale, teigneuses et travailler qu'avec des filles c'est l'enfer. Un garçon c'est plus franc. Alors que les filles… et ça j'apprécie pas du tout !** ». P., Gardienne de la paix, GRI, Paris.

« On a tout à fait notre place dans la police. Seulement, je pense que quand on fait le choix d'entrer dans la police **on fait le choix d'un vie** donc y a des considérations à prendre en compte telle que la **maternité**, tout ça, c'est bien, mais c'est pas toujours compatible. Quand tu rentres dans la profession, t'es peut-être fonctionnaire mais faut bien se dire que 8H/12H, 14H/18H ça n'existe pas. C'est pas toujours facile de concilier vie professionnelle et vie de famille donc je pense que ça quand on rentre dans la police faut le savoir. Moi j' préfère travailler avec des garçons. Bon, y a des nanas supers hein, mais c'est pas pareil. **Mais y a des filles, comme certaines avec qui j'étais en patrouille, je sortirais pas avec ! Ah non… Y a certaines filles qu'on pas trop trop leur place dedans** ».

V., Gardienne de la paix, UTJTR, Paris.

Le point central qui ressort des entretiens par rapport à cette question, est que les femmes policières ont apporté et apportent beaucoup à l'institution. Elles auraient plus de recul sur certaines situations, un rapport privilégié avec les victimes mineures, feraient preuve d'une meilleure compréhension, d'aptitudes au dialogue, etc. Policiers et policières restent cependant réalistes, le déficit de force physique des femmes est un fait objectif qui peut être handicapant. La majorité des policiers interviewés sont formels : ils sont contre l'idée d' équipes entièrement féminines.

6) <u>Préjugés raciaux : racisme versus objectivisme ?</u>

Les réponses formulées par les policiers aux questions 12 et 18 se veulent objectives. Il serait tentant d'affirmer, à la lecture des entretiens réalisés, que « Non, les policiers parisiens ne font pas preuve de racisme » ! La faible représentativité, d'un point de vue quantitatif, de l'échantillon interdit cependant toute généralisation hâtive. De nombreuses études observent l'existence d'un certain racisme policier au niveau des interpellations. Racisme qui serait entretenue par la culture policière. La question numéro 18, empruntée à l'ouvrage de Dominique Lhuilier « La police au quotidien. Une psychologue dans un commissariat »,

publié en 1987, a eu pour but de déterminer le degré de préjugés des policiers envers les étrangers.

➢ Question : « Pourriez-vous me classer ces catégories de personnes selon leur degré de dangerosité potentielle à vos yeux : Automobilistes, Drogués, Proxénètes, Jeunes, Extrémistes, Truands, Immigrés, Prostituées et Trafiquants de drogues ».
Contrairement aux résultats de Dominique Lhuilier, seuls deux policiers interviewés sur treize font apparaître le groupe « immigrés » dans les quatre premières places de leur classement[82]. Dans les deux cas, les « immigrés » apparaissent en 3ème position. Les onze autres ont eu des réactions similaires à celle du Lieutenant R. à savoir : « Ca veut rien dire ! C'est pas parce-qu'on est immigré qu'on est dangereux. C'est pas parce-qu'on est jeune qu'on est dangereux…. » !… et font apparaître la catégorie « immigrés » dans les dernières places.

➢ La Question « Pouvez-vous dire que vous développez des comportements plus vigilants par rapport à certaines catégories de personnes », permet d'aller plus loin dans cette analyse.
La réponse à cette question apportée par le Brigadier-chef, S., sera analysée en deux temps. Les premières bribes de sa réponse pourraient être considérées par certains chercheurs, qui avancent la thèse d'un racisme latent, inhérent à la fonction policière, comme une forme de racisme camouflé, institutionnalisé. Sous couvert de données objectives, les policiers camoufleraient un racisme légitimé par la culture policière.

> « Il est **forcé de constater que nous avons à faire majoritairement à certaines catégories de populations. Qui sont pour la plupart maghrébines et africaines. Bah dans 9 cas sur 10 pratiquement… Ce sont des faits, les chiffres parlent depuis longtemps, c'est la réalité**. Ca figure sur les livres de garde à vue. C'est principalement les populations à problèmes. Que ça soit les cités… ».

Les propos qui suivent, tendent cependant à contredire cette hypothèse. A la fin de sa réponse, le Brigadier S., propose une classification objective des infractions et des catégorie de population qui majoritairement s'y rapportent.

> « **Certains délits par contre sont peut-être un peu plus orientés sur des populations de type 'français moyen'**. C'est un peu **ciblé selon les infractions**. Je dirais aussi que la catégorie de personnes qu'on retrouve le plus souvent sur le vol à l'étalage ce sont les femmes. **C'est pas forcément des femmes étrangères**, **y a beaucoup de femmes françaises**, c'est même **des femmes souvent qui ne sont pas dans le besoin, ça se voit souvent**. Mais les infractions au quotidien.., bon, la plupart des infractions : agression, tout le cercle de violence, les délits routiers, c'est souvent des nord-africains… Mais ce

[82] En l'occurrence ce sont 2 femmes, de 32 et 47 ans, l'une gardien de la paix et l'autre, brigadier chef.

> que je n'ai pas abordé aussi c'est toute la délinquance financière. **La criminalité en col blanc**, **ça c'est encore une autre population**. **Donc c'est vrai, y a la petite délinquance du quotidien, y a la délinquance féminine, on a une délinquance des cols blancs, donc il faut un peu différencier ces genres d'infractions et on trouve des populations différentes** ». S., Brigadier chef, GRI, Paris.

L'approche défendue ici, à savoir, la reconnaissance d'une police parisienne non-fondamentalement raciste, se trouve légitimée par la réponse des policiers à la question « Tout le monde représente-il à vos yeux un suspect potentiel ? », étudiée précédemment. La totalité des policiers ayant répondu « oui », cela signifie qu'aux dires des policiers, c'est le comportement des individus qui représente le facteur déclenchant de l'intervention policière, et non la couleur de la peau. L'idée qui ressort des 13 entretiens est que, statistiquement parlant, certaines catégories de population sont davantage connues des services de police pour telle ou telle infraction. A partir de là, comme ils le reconnaissent tous, des patrouilles de police devant « faire du chiffre », vont peut-être avoir tendance à cibler davantage telle ou telle catégorie de personnes, telle ou telle classe d' âge, telle ou telle nationalité.

> « Toute forme de stigmatisation est interdite ! Non, sans rire, évidemment, c'est tout simple, **si on a à faire tout le temps aux même personnes, on va forcément après, porter plus d'attention à ces personnes là, même si elles font rien, on va juste appuyer plus notre regard dessus quoi. Ca c'est obligatoire**, c'est une déformation qui est due à notre travail. Non, c'est vraiment le métier qui l'impose j' veux dire. **On se doit d'être attentif. Mais on va pas faire des quotas !..** Si y a dans la société française 30% de personnes sont issues de l'immigration maghrébine, on va pas se mettre à contrôler 30% de maghrébins, et puis tant de % de noirs et tant de % de blancs et tant de % d'asiatiques, enfin ça serait absurde ! Ou tant de % de riches, de pauvres etc. ».
> F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

Faut-il voir, alors, dans les réponses des policiers une illustration de la Théorie de l'engagement ? Le fait d'appuyer leur réponse par des données statistiques dénote-il simplement d'une logique de légitimation se voulant objective. « Ce sont les chiffres qui parlent, nous ne faisons que les écouter.. ». Les préjugés raciaux sont-ils inhérents à la culture policière ? Ou les policiers développent-ils simplement des stratégies visant l'efficacité de l'institution, comme le laissent supposer la réponse du gardien de la paix C. :

> « Si tu veux parler des préjugés, y a pas de préjugés dans la police, y a des réalités malheureusement, et on doit les connaître, on doit s'y fier et on doit agir en conséquence. C'est notre boulot. **Donc…des préjugés, non, des réalités, j'dirais ouais** ».

Cette position n'a pas vocation à clore le débat autour du racisme policier. La police québécoise est accusée de « profilage ethnique », la police américaine de « racisme institutionnalisé ». La culture de la performance, si elle a pour vocation première le dépassement de la culture du résultat, reste basée sur une évaluation du travail policier

purement quantitative, symbolisée par un indicateur fixe qui est le taux d'élucidation. Or, pour performer, donc pour « faire du chiffre », les policiers peuvent être incités à harceler des « cibles molles », ou cibles faciles, repérables sur la voie publique[83]. C'est ce qu'affirment Marc Loriol et Valérie Boussard, qui soulignent à ce propos, qu'en réponse à la politique des résultats, tout le monde aurait tendance à devenir « méchant », aux yeux du schéma simplificateur des policiers. Cependant, à l'instar de certaines conclusions de recherches qui démontrent que les policiers ne sont pas plus racistes que la majorité de la population, force est de constater que les policiers interviewés ont, majoritairement, apportés des réponses qu'on ne peut qualifier de racistes.

7) Pragmatisme

Les policiers privilégient-ils les résultats aux moyens, comme l'affirme Jerome Skolnick ? Pour répondre à la demande de productivité, les policiers ont-ils tendance à privilégier l'efficacité à la légalité ? A la question « Doit-on, selon-vous, privilégier les résultats ou les moyens » ?, dix des treize policiers ont répondu :

> « **Les deux**. Il faut savoir mettre les bons moyens pour avoir les bons résultats. Et aussi, c'est une interactivité entre les deux. ». F., Gardien de la paix, DCPJ, Nanterre.

> « **Les deux. Faut faire primer la culture de la performance**. Je pense que c'est ça la bonne analyse. Il faut se donner les moyens pour répondre au mieux aux attentes des citoyens. Avec les moyens juridiques, humains, matériels. Il faut combiner tout ça pour effectivement répondre au mieux à l'attente des gens. C'est vraiment cette notion de service public qu'on essaye de dégager au sein de notre service ».
> R., Lieutenant, SVP, Paris.
>
> « **Les deux, c'est sûr. Faut que ça aille ensemble** ».
> T., Gardien de la paix, UTJR, Paris.

Seulement deux, ont répondu comme le Brigadier-chef S., à savoir :

> « Vaste question. Je dirais **résultats**. Nous à Paris, on est vraiment confronté à la politique du résultat, ça c'est clair. C'est ce qu'on nous demande, alors c'est ce qu'on doit essayer de faire ».

Et un policier à répondu :

> « Il faut respecter les moyens qu'on a à notre disposition, c'est le fondement de notre travail. Donc, les moyens passent avant les résultats ».
> C., Lieutenant, SVP., Paris.

Contrairement aux résultats de Reiner, les policiers interviewés semblent accorder de l'importance aux moyens qu'ils utilisent pour atteindre leurs fins. On ne peut donc conclure ici au primat d'un quelconque pragmatisme. La notion de culture de la performance, à

[83] Cours dispensé par Monsieur Dieu, « Politiques publiques de sécurité », à l'IEP de Toulouse, 2006.

laquelle plusieurs policiers ont fait référence, souligne cette volonté, présente parmi les policiers, de fournir un service public de qualité aux citoyens. Le concept de « Police de Proximité » semble avoir fait du chemin…

Il est forcé de constater que les entretiens tendent à confirmer, de manière générale, le portrait de la culture policière dressé par Reiner en 1985. Il est cependant nécessaire de réactualiser son analyse, quelque peu caricaturale. Les policiers parisiens interviewés semblent effectivement se rassembler autour de certaines valeurs, ils ont, au premier abord, une vision plus ou moins semblable du rôle de la police et du policier, ils se représentent, dans leur grande majorité, leur fonction comme une mission, ils sont entrés dans la police, certains par vocation assumée, d'autres, attirés par l'action, le danger et la diversité des fonctions, ils soulignent tous l'importance d'avoir de bonnes relations avec leurs collègues et enfin, ils font tous preuve d'une suspicion généralisée. Cependant, il parait nécessaire de relativiser certaines notions mises en avant par Reiner. Le « cynisme », par exemple, n'a pas été observé chez les policiers. La caractéristique « machisme » mérite également une certaine remise en cause. Depuis 1985, le nombre de femmes dans la police a considérablement augmenté. Les mentalités policières ont eu le temps d' évoluer, de telle sorte qu'on ne peut plus qualifier, aujourd'hui, le monde policier d'intrinsèquement machiste. Les caractéristiques « Préjugés raciaux » et « Pragmatisme » ont, elles aussi, été remises en cause par l'analyse des entretiens. Malgré une nécessaire réactualisation, la première dimension de l'acception anglo-saxonne est en partie confirmée par l'enquête de terrain, elle sera donc retenue par cette recherche. Cependant, si il est effectivement possible d'observer une certaine homogénéité dans les réponses des policiers, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe qu'une seule et unique culture policière partagée uniformément par l'ensemble du corps policier. Le deuxième postulat des premières recherches anglo-saxonnes, à savoir *l'homogénéité* de cette sous-culture, est loin de faire l'objet d'un consensus au sein de la recherche actuelle sur la police. Au contraire, les recherches récentes tendent aujourd'hui vers la reconnaissance d'une diversification des sous-cultures au sein de l'institution.

Comme cela va à présent être exposé, l'hypothétique homogénéité de la culture policière est aujourd'hui remise en cause, tant par la nouvelle génération de recherches anglo-saxonnes, qu'en France, où elle subit les foudres de Dominique Monjardet. Si certains chercheurs français émettent l'hypothèse de l'existence de variations au sein de la culture policière, force est de constater cependant, en France, une carence de données empiriques récentes sur cette question. En proposant une étude sur les formes prises par la culture policière parisienne, l'analyse des entretiens qui sera présentée dans cette partie tentera, à son niveau, de commencer à y remédier.

Deuxième partie : la culture policière: homogénéité versus hétérogénéité, une approche entre théorie et pratique

Chapitre 1 : L'acception francophone du concept de « Culture policière » : divergences par rapport à l'analyse anglo-saxonne

Le fait que des études réalisées au Canada, au Québec, en France, etc., valident le portrait-robot de la culture policière dressé par les pionniers anglo-saxons, pourrait porter à croire qu'il existerait une seule et unique culture policière, homogène et universelle ; une culture commune partagée par tous les policiers, quels que soient leur pays, leur grade et leur fonction. Si cette thèse est partagée par un certain nombre de chercheurs anglo-saxons, elle est cependant loin de faire l'unanimité. Les travaux francophones sur le sujet tendent majoritairement, par exemple, à prouver le contraire. Il convient de souligner avant toute chose, que l'appellation « acception francophone », utilisée dans le titre, est très réductrice. En effet, si les premiers écrits anglo-saxons sur le sujet, affirmaient l'existence d'une culture policière homogène (analysés en Partie 1), plusieurs études anglo-saxonnes plus récentes, prônent cependant une acception similaire à la pensée de Dominique Monjardet, donc, à la pensée dominante au sein de la sociologie de la police en France, à savoir l'existence d'un pluralisme au sein de la culture policière.

Janet B. L. Chan, par exemple, propose dans son ouvrage « Changing police culture », une reconceptualisation de la notion de culture policière. Les quatre critiques qu'elle émet à propos de la conceptualisation dominante de la culture policière corroborent l'hypothèse avancée dans ce mémoire. Premièrement, contrairement à ce qu'affirmait Reiner, à savoir que la culture policière n'est « ni monolithique, ni universelle, ni figée »[84], l'auteur constate que la « cop culture » est majoritairement décrit comme si elle l'était. Sa première critique vise donc la carence actuelle d'études sur la culture policière, prenant en compte les variations internationales et juridiques. Elle relève également que, ce qui est généralement désigné par le terme « culture policière », renvoie en réalité uniquement à la « street cop culture », soit à la culture policière de l'îlotier, du patrouilleur, et non à la culture policière des officiers ou commissaires. Sa seconde critique renvoie à la passivité supposée des agents de police face au processus de socialisation professionnel. Contrairement à ce que laissent entendre les théories partisanes d'une culture policière homogène, les études de Chan légitime ce que

[84] Reiner(R.), « The Politics of the Police », Second edition, Harvester Wheatsheaf, p. 109.

suggère Reiner, à savoir que les policiers ne sont ni totalement passifs, ni totalement manipulés par le processus de socialisation. Dans la même logique, les recherches de Fielding en Angleterre démontrent que les policiers sont les « arbitres et médiateurs en dernier ressort [85]» en ce qui concerne les influences structurelles et culturelles propres à leur rang ou position occupationnelle. En proposant une lecture pluraliste de la culture occupationnelle policière, ces chercheurs contribuent, de fait, à développer une vision différente du policier. La conception d'un policier d'avantage autonome, dont la pensée et l'action ne sont pas totalement déterminées par le processus de socialisation.

Peut-on parler aujourd'hui, en France, de culture policière homogène ou à l'instar de Dominique Monjardet, doit-on qualifier les comportements policiers de simples stéréotypes ? Tous les policiers français se regroupent-ils autour de croyances et de comportements communs ? La culture professionnelle policière française se rapproche-t-elle de la conception des pionniers anglo-saxons ou de la conception française ?

Pour répondre à cette question et réactualiser la réflexion par rapport aux recherches de Dominique Monjardet (1982/1992), les entretiens réalisés parmi des policiers parisiens seront à nouveau analysés. Il faut rappeler la faible représentativité de l'échantillon constitué, tout du moins d'un point de vue quantitatif[86]. Cependant, comme cela a déjà été expliqué, afin de respecter au mieux les règles de la méthodologie sociologique, l'échantillon a été réalisé dans un soucis de représentativité d'un point de vue qualitatif. Dans une logique compréhensive, les paroles de treize policiers des deux sexes, d'âges différents et appartenant aux trois corps de la police française ont été récoltées au cours d'entretiens semi-directifs, retranscrits puis analysées. Il faut rappeler que les entretiens ont été concentrés, faute de temps, au sein de services de la Police Urbaine de Proximité (PUP) et de la Police Judiciaire (PJ) ce qui exclue les Renseignements Généraux, difficiles d'accès.

---

[85] Fielding (N.), « Joining Forces », London and New York, Routledge, 1988, p. 10.
[86] Cette limite quantitative, liée aux contraintes spatio-temporelles qui entourent la réalisation de ce mémoire de recherche, induit bien entendu que les résultats de cette recherche n'ont en aucun cas prétention à la généralisation. Le but de cette étude est de servir de base à une réflexion renouvelée sur la notion de culture policière.

Section 1 : Controverse à propos de la dimension homogène de la culture policière

I. La culture policière : homogène et universelle ?

Comme cela a déjà été mentionné, Skolnick, Bordua et Reiss conçoivent la culture policière comme une entité homogène et universelle. Cette conception, malgré le fait qu'elle soit infirmée par l'hypothèse de départ de cette recherche, mérite toutefois d'être analysée. Elle peut en effet sembler légitime à différents points de vue. Tout d'abord, le fait que des caractéristiques recensées par des études anglo-saxonnes réalisées entre les années soixante et la moitié des années quatre-vingt, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne se trouvent confirmées par des recherches menées en France, au Québec ou ailleurs, et ce, dans les années deux-mille, pourrait porter à croire que les cultures policières sont similaires, quels que soient les pays. Le deuxième élément qui pourrait légitimer cette acception du concept de culture policière en terme d'homogénéité correspond au fait que l'institution policière et le groupe policier ont tous deux tendance à mettre en avant leur caractère homogène. Bordua et Reiss considèrent que la culture professionnelle policière unit plutôt qu'elle ne divise. Ils affirment en effet que « Les tâches policières spécifiques diffèrent, cependant il est très important de reconnaître que fondamentalement le statut de policier surmonte ces différences. Non seulement, le statut de base domine les différences latérales, mais il tend également à surmonter les différences de rangs ». Pour ces auteurs, l'uniforme policier a pour vocation d'établir une distinction entre les spécialistes du contrôle social et le public[87]. L'idée étant de présenter une image unie et homogène du groupe policier, afin d'imposer le respect à la population. Les policiers jouent un « rôle », ils représentent au jour le jour, l'autorité de l'Etat, d'où leur besoin d'unicité. Les policiers, doivent servir de modèle à la population. Le fait qu'ils se doivent de représenter, aux yeux des citoyens, l'autorité, le succès et la cohésion, expliquent, pour Bordua et Reiss, l'homogénéité du groupe policier, donc de la culture policière.

La conclusion du mémoire de DEA d'Audrey Lugon-Moulin, étudiante à Lyon, tend à confirmer l'analyse de Bordua et Reiss. Après avoir réalisé des entretiens dans deux commissariats lyonnais, elle affirme que « Plus nous avons progressé dans cette étude, plus

[87] Bordua (David J.), « Six Sociological Essays », USA, John Willey and Sons, Inc, 1967, 258 p.

nous avons constaté la similitude et l'homogénéité des opinions et des attitudes. Cette homogénéité est très marquée lorsque nous examinons l'importance accordée au métier, le rôle privilégié qu'ils ont conscience de jouer dans la société, l'image qu'ils supposent avoir auprès du public ».

> « Notre étude, à contrario des travaux français, plaide donc plus en faveur d'une culture commune qu'elle n'atteste la diversité, le pluralisme ou l'hétérogénéité du milieu professionnel (policier). […] Ainsi notre hypothèse de départ, selon laquelle les discours des policiers font référence à des valeurs communes (quel que soient les corps auxquels ils appartiennent, quels que soient leur grade et leur ancienneté) se trouve parfaitement vérifiée. […] Les policiers présentent des similitudes dans leur mode de pensée, de sentir et d'agir, en relation avec l'exercice de leur activité commune ».

Intégrer le monde policier nécessite de la part des recrues l'intériorisation de certaines valeurs et normes ainsi que l'acquisition d'un certain langage, de certaines attitudes… Ce phénomène d'homogénéisation des comportements, d'imitation, n'est pas spécifique à l'institution policière, comme le reconnaît d'ailleurs Jerome Skolnick qui déclare que si « On a pu identifier certains éléments particuliers au milieu de la police – le danger, l'autorité et l'efficacité – qui créeraient dans la police des réactions de comportements engendrant une « personnalité de travail »[…] Certains de ces éléments se retrouvent d'ailleurs en fait dans d'autres groupes occupationnels ayant des problèmes similaires »[88] . La nature de la fonction policière peut-être cependant considérée comme un facteur d'amplification de ce phénomène. Les policiers ne sont pas des fonctionnaires ordinaires, leurs horaires sont aléatoires. De plus, comme l'ont confirmé les entretiens, la grande majorité d'entre eux vivent leur métier comme une vocation, comme une cause. Ils se rassemblent donc, dès le départ, avant même d'intégrer les écoles de formation, autour d'une certaine conception du monde et d'une certaine représentation de leur métier. Les policiers, dès le départ, font donc preuve, pour la plupart, de certaines ressemblances.

Le processus de socialisation lors du passage en école ne va, en réalité, que catalyser ces points communs initiaux. Les formateurs vont faire en sorte de créer un sentiment d'appartenance et de solidarité sans faille entre les recrues : leur objectif est de faire du groupe, de leur promotion, leur référent principal d'identification. La logique d'appartenance au monde policier va donc être travaillée, exacerbée. Le nombre de divorce au sein de la

[88] Skolnick (J.), « Justice without trial: Law Enforcement in Democratic Society », Chap 3 « A sketch of the policeman's working personality », 1966, p. 43.

police est assez significatif. Les policiers qui vivent leur métier comme une cause, une mission, sont prêts à délaisser leur vie privée au profit de leur vie professionnelle.

Dans tout phénomène d'intégration, l'individu qui souhaite faire partie d' un nouveau cercle, a tout intérêt à se plier aux normes dominantes du groupe en question. Ce que Monjardet désigne par le terme « stéréotypes » , pourraient renvoyer à ces quelques règles centrales de l'institution, que le policier, pour trouver sa place dans l'organisation, va devoir, même superficiellement, faire siennes. L'idée ici, est que la ressemblance qui semble émerger du groupe policier, n'est peut-être finalement qu'apparente et superficielle.

Cette hypothèse rejoint ce que Reiner, Manning, Chan et d' autres affirment, à savoir qu'il est nécessaire de relativiser la capacité de manipulation homogénéisatrice du processus de socialisation policière. Les policiers, s'il est vrai qu'ils se rassemblent autour de certaines valeurs et attitudes, ne sont pas totalement perméables au processus de socialisation.

Si les policiers interviewés partagent indéniablement certaines valeurs, conceptions et représentations, et ce, notamment par rapport à leur rôle dans la société, l'analyse des entretiens a toutefois permis de mettre en lumière, à l'instar des travaux de Dominique Monjardet, qui vont être exposés à présent, l'existence de variations au sein de la culture policière.

II. L'acception monjardienne de la culture policière : une critique de la « vulgate anglo-saxonne »

La critique qu'adresse Dominique Monjardet à ce qu'il appelle la « vulgate anglo-saxonne »[89], constitue le point de départ à cette recherche. Si la police apparaît, vu de l'extérieur, comme un tout homogène dont les membres partagent une culture professionnelle spécifique, Monjardet tend à démontrer, à travers ses recherches, que les comportements et les opinions des policiers sont bien moins uniformes qu'il n'y paraît et que la culture professionnelle qui les unit se nourrit moins de leur ressemblance que des débats internes qui les traversent. Il propose une lecture différente de la « supposée culture professionnelle policière » telle qu'énoncée dans la littérature anglo-saxonne. Au sens de Monjardet, la culture policière ne renvoie en aucun cas à un catalogue de traits partagés mais plutôt à un

[89] Monjardet (Dominique), « La culture professionnelle policière », Revue française de sociologie, XXXV, 1994, p. 393-411.

espace public, délimité par deux dimensions que sont les enjeux majeurs de la fonction policière à savoir son rapport à la loi et son rapport à l'autre. La critique que formule Monjardet contre les postulats anglo-saxons a guidé, dans une large mesure, le choix du sujet de ce mémoire ainsi que l'angle d'approche utilisé pour analyser le concept de culture policière. L'approche critique de Monjardet ouvre, élargit la réflexion sur le concept de culture policière, il aurait été dommage de ne pas essayer de poursuivre dans cette voie. Etant donné que ce mémoire s'inscrit, au départ, dans la ligne de pensée de Dominique Monjardet, un résumé de sa réflexion s'impose.

Une critique des premières approches anglo-saxonnes

Dominique Monjardet est formel, on ne peut pas parler de « Culture policière » au sens anglo-saxon. Il s'oppose d'ailleurs vivement à Jerome Skolnick dans son ouvrage « Ce que fait la police ». Comme cela a été expliqué, selon la sociologie anglo-saxonne, la spécificité du travail policier aurait engendré une culture professionnelle particulière. Le métier de policier serait caractérisé par la combinaison de trois éléments : l'exposition au danger, le rapport d'autorité au public et la nécessité d'efficacité. De ces éléments découleraient un certain nombre de traits communs, partagés à des degrés divers par tous les membres de la police, comme par exemple : leur caractère soupçonneux, leur impression d'isolement par rapport au public, compensée par une forte solidarité interne, un certain conservatisme, etc. Si certaines analyses plus poussées ont mis en lumière l'existence de variations au sein de cette culture policière, notamment entre la base et l'encadrement, elles n'ont que peu modifié le schéma global. Pourtant, pour Dominique Monjardet, cette grille d'analyse ne paraît pas adaptée à la police française. Il critique tout d'abord le traitement sociologique anglo-saxon de la culture policière : « […] il témoigne surtout du localisme d'analyses à prétention universelle[90] ». En ce sens, ses propos sont assez représentatifs du courant dominant dans la sociologie de la police en France. La critique qu'il adresse aux recherches anglo-saxonnes est de nature empirique :

« Faute d'avoir jamais vérifié, avec des outils adéquats, la proposition fondatrice selon laquelle tout policier partagerait, peu ou prou, les « traits » qui sont ainsi assignés à l'ensemble, cette description se heurte à des objections de fait considérables. Etayées sur le même ensemble d'observation de longue durée et d'entretiens systématiques, les conclusions les plus convaincantes de l'étude en milieu policier français plaident plus en faveur de la diversité, du pluralisme, voir de l'hétérogénéité du milieu professionnel, qu'elles ne

[90] Monjardet (D.), « La culture professionnelle des policiers », *op. cit.*, p. 397.

témoignent d'une culture commune, et ceci à deux niveaux. *En premier lieu, selon les différenciations de corps et services*, la distinction des recrutements (entre commissaires, inspecteurs et gardiens de la paix, pour ne retenir que les principaux) produisent plus sûrement de l'ignorance, de la méconnaissance, voire de la concurrence et de l'opposition que de la reconnaissance et une culture commune[91] ».

En outre, les critères avancés par l'école anglo-saxonne pour définir la spécificité du travail policier, ne lui paraissent pas déterminants. Il souligne avec pertinence que l'exposition au danger est très variable selon les postes. La plupart des études sur le sujet démontrent de plus, que la part du danger dans le quotidien policier est largement surestimée. Monjardet ajoute que si l'efficacité est un facteur réel, il peut être entendu très différemment selon les critères que l'on applique. Ces éléments ne suffisent donc pas, selon lui, pour construire une vraie culture professionnelle. D'après ses recherches, ils dissimuleraient en réalité, de profondes divergences, qu'il est nécessaire de mettre à jour si l'on veut circonscrire plus précisément le terme de « culture policière ».

La conception monjardienne : remise en cause de l'existence d'une seule culture policière homogène et universelle

Le premier élément passé au crible de la critique monjardienne est le postulat qui sous-tend le concept de « working personality » de Jerome Skolnick à savoir : le postulat d'une relation linéaire entre les caractéristiques de la fonction policière et la personnalité de travail que développeraient les policiers. C'est ce qu'il démontre lorsqu'il écrit : « L'accent mis par les policiers sur le crime n'est donc pas assignable à quelques traits « culturels » (vision pessimiste du monde social, cynisme, catastrophisme, etc.) que la pratique professionnelle aurait instillé au policier[92] ». Monjardet, oppose à cette théorie selon laquelle la culture professionnelle serait engendrée par les propriétés spécifiques du travail policier, la théorie de la socialisation, qu'il étudie avec Catherine Gorgeon. Si ils reconnaissent que le passage des policiers en école de police a certains impacts sur leur façon de penser et de se représenter leur métier, il précise cependant que « L'apprentissage et en particulier le passage à l'école ou à l'académie, est loin de laisser sur tous les mêmes traces qui permettraient de conclure à un processus universel de socialisation policière[93] ». La deuxième critique de Monjardet

[91] *Ibidem,* p. 396.
[92] *Ibid..*, p. 155.
[93] Monjardet (D.), Gorgeon (C.), « La socialisation professionnelle des policiers : étude longitudinale de la 121ème promotion des élèves Gardiens de la paix, INHES, Septembre 1993, 132 p.

renvoie au fait que la police française ne correspond pas à l'analyse faite par les pionniers anglo-saxons. En effet, d'après se recherches, les policiers française se caractérisent moins par l'uniformité de leur pratiques, comportements et conceptions, que leur hétérogénéité, y compris au sein des mêmes catégories de personnels. A partir de ce constat, soit il s'agit d'une exception française, soit le concept de culture policière demande à être affiné et précisé, c'est ce second parti que choisit Dominique Monjardet, ainsi que ce mémoire.

Pour l'existence de « stéréotypes » mais pas de généralisation à l'échelle globale

Monjardet s'appuie principalement sur deux enquêtes, quantitativement importantes. La première enquête, menée par la société Interface en 1982 portant sur 70 000 des 110 000 policiers français de l'époque a été prolongée en 1992, par une étude menée sur une promotion de jeunes gardiens de la paix. Pour Dominique Monjardet, ces enquêtes font ressortir une opposition assez tranchée entre les partisans de l' « ouverture » de l'Institution, qui estiment que les policiers doivent être mieux formés, communiquer d'avantage, pratiquer d'avantage la concertation, et les partisans de la « rigueur », qui se méfient de la formation et sont davantage enclins à l'application stricte du règlement et aux relations d'autorité distantes, qu'au dialogue.

Malgré ces signes de dissensions au sein du groupe policier, Monjardet reconnaît l'existence d'un noyau de stéréotypes[94] usuels comme la méfiance à l'égard des médias, l'idée que le public se fait une mauvais image de la police, la contradiction entre la recherche d'efficacité et le respect des règles, etc. mis en lumière par les questionnaires. « Il y a tout d'abord adhésion progressive et massive, à quelques stéréotypes partagés par la grande majorité des recrues[95] ». Il ajoute également, que les policiers se rassemblent autour d'un portrait-robot plus ou moins commun du bon policier. Ce faisant, Monjardet reconnaît l'existence d'une certaine homogénéité au sein du corps policier, qu'il qualifie de « conscience collective », centrée sur trois aspects : l'incompréhension (réciproque) des médias et du public, la préoccupation à l'égard d'une efficacité difficilement mesurable et l'affichage d'une exigence minimale d'honnêteté. Il dit « On voit bien ainsi se constituer quelques « traits » qui, pour n'être pas partagés par tous à strictement parler, n'en forment pas moins la trame d'un

[94] Monjardet (Dominique), « Ce que fait la police. Sociologie de la force publique », Paris, Editions la Découverte, 1996, p. 160.
[95] *Ibidem*, P. 160.

discours dominant [96]». Il appuie cependant sur le fait que ces stéréotypes ne sont, ni représentatifs du groupe policier dans son ensemble – ce consensus ne portant que sur des thèmes limités - , ni assez nombreux pour couvrir l'ensemble des questions significatives à l'œuvre dans la définition d'une police. En conclusion, ces quelques traits consensuels ne sont pas suffisant pour pouvoir parler de culture policière globale, au sens anglo-saxon. Il écrit :

> « Mais le résultat le plus certain de cette recherche est le faible nombre des questions sur lesquelles on voit ainsi se former une convergence des opinions : les traits partagés ne dessinent pas *une* culture professionnelle policière qui engloberait l'ensemble des dimensions en question dans la définition d'une police, de ses missions, de ses moyens d'action légitimes, des métiers qui y correspondent, des rapports qu'elle doit entretenir avec l'autre, citoyen, non policier, des rapports qu'elle doit entretenir avec la loi. Bien au contraire, ce qui ressort le plus clairement est, d'une part, le *pluralisme maintenu des gardiens sur toutes ces dimensions* […] [97]».

Dominique Monjardet réfute donc les deux postulats des pionniers anglo-saxons. En ne validant pas, à travers ses recherches, l'existence de traits caractéristiques, communs à l'ensemble des policiers, il contredit les travaux de Reiner, comme il infirme l'hypothèse de Skolnick, Bordua et Reiss, qui prône l'existence d'*une* culture policière unique et homogène.

Une conception différente de la culture professionnelle policière

Dominique Monjardet ne nie pas la pertinence même de la notion de culture policière. Il reconnaît que les valeurs des policiers, dans l'espace d'autonomie dont ils jouissent, sont un véritable principe d'action. Monjardet propose simplement une autre acception de la culture policière, mieux fondée empiriquement et plus solide théoriquement, selon ses propres mots. L'autonomie opérationnelle de l'exécutant policier est considérée, par Monjardet, comme le « trait le plus central et vraisemblablement aussi le plus universel du « travail policier » »[98]. Pour ce sociologue, c'est au croisement de cette autonomie pratique et de sa dénégation organisationnelle que se déploie, selon l'auteur, la culture, ou système de valeurs des policiers, comme *ultima ratio* de la compréhension des pratiques. Pour le chercheur, toute police est animée par trois principes d'action : les prescriptions de l'autorité, les demandes du

[96] Monjardet (D.), « La culture professionnelle des policiers », *op., cit.,* p. 400.
[97] Monjardet (D.), « Ce que fait la police. Sociologie de la force publique », *op., cit.,* p. 162.
[98] Monjardet (D.), « La culture professionnelle des policiers », *op. cit.*, p. 394.

public et l'intérêt corporatif. Concrètement, et l'on retrouve ici la notion de « sélection », chère à l'analyse monjardienne du travail policier, l'activité policière résulte d'un arbitrage permanent entre ce que Monjardet appelle, les « prescriptions du Prince » (tels effectifs pour tel service, etc.), les demandes du public (dépôts de plainte, appels du 17, Police-secours, accueil 24h sur 24, 7 jours sur 7 au commissariat, sollicitations sur la voie publique, etc.) et l'intérêt du professionnel.

Monjardet propose donc une conception de la culture policière en terme d'hétérogénéité. A l'acception anglo-saxonne qui conçoit la culture policière comme une ensemble de traits partagés par tous les professionnels policiers, il substitue une conception de la notion en terme d'espace public interne, délimité par les deux dimensions que sont les enjeux majeurs de la fonction policière, à savoir, son rapport à la loi et son rapport à l'autre. A partir d'une étude menée avec Catherine Gorgeon[99], il va proposer un essai de typologie des cultures professionnelles policières, en fonction des deux variables qui lui paraissent déterminantes: le rapport à la loi et le rapport à l'autre. Ce faisant, il distingue six types différents de sous-cultures. On verra par la suite, que les facteurs essentiels décrivant la population policière étudiée, révélés par les données d'Interface, à savoir : les facteurs « ouverture/repli », « satisfaction/insatisfaction » et « réglementarisme/négociation », se retrouvent en filigrane à travers les entretiens réalisés.

L'approche de Dominique Monjardet, qui met en évidence le pluralisme d'attitudes, valeurs et pratiques observables au sein du groupe policier, constitue le point de départ de la réflexion présentée à travers ce mémoire. Il est cependant nécessaire de préciser que si cette recherche vise à analyser plus en profondeur la dimension hétérogène de l'acception monjardienne de la culture policière, elle ne retient pas, par contre, la finalité qu'il donne à sa reconceptualisation, à savoir « Poser que la culture professionnelle n'est pas ce qui amènerait les policiers à se ressembler , mais ce qui les rassemble sur le forum des débats, qui, pour eux, sont professionnellement significatifs ». Ce qui intéresse ce mémoire, c'est l'observation de variations au sein du groupe policier français.

[99] Gorgeon (C.), Monjardet (D.), « Description de la 121ème promotion des élèves gardiens de la paix de la Police Nationale », Les Cahiers de la Sécurité Intérieure, n°12, 1993, p. 115-122.

Section 2 : De la remise en cause par le cas français à une remise en cause globale ?

Si Monjardet débute sa critique de l'acception anglo-saxonne du concept de « cop culture » en mettant en lumière la non-conformité du cas français au schéma totalisant à vocation universelle des pionniers anglo-saxons, il est cependant évident qu'en s'appuyant sur le cas français, Monjardet propose une reconceptualisation globale de la notion de culture policière : « Au regard de la vulgate anglo-saxonne, il n'y aurait là qu'exception française, si le doute que celle-ci suggère ne mettait sur la piste d'une critique beaucoup plus radicale […] [100]».

I. Le cas français : la police française, un singulier pluriel[101]

La police française est une organisation complexe. Composée d'une pluralité d'organisations, elle se décline sur le mode de la centralisation. Comme le souligne Jean-Marc Berlière, il n'y a jamais eu en France, pas plus au XIXème qu'au XXème siècle, *une*, mais toujours *des* polices[102]. Pour cerner l'essence de la police en France, il est absolument nécessaire de distinguer les divers services qui la composent. Les quatre principaux mandats de la police, à savoir l'application de la loi, le maintien de l'ordre, le service à la communauté et la gestion des risques sont répartis entre les mains de la police judiciaire, de la police de sécurité publique et de la police de renseignements, que Jean-Paul Brodeur qualifie de « haute police ». Cette division, apparue au cours du XIXème correspond donc à une spécialisation des services en fonction des différentes missions de police. La police de sécurité publique renvoie à la mission policière du maintien de l'ordre, la police judiciaire, à la répression des crimes et délits et les renseignements généraux, à une police politique chargée de la défense du régime et du gouvernement. Ces branches forment des sous-groupes bien distincts les uns des autres, forts d'une histoire, de moyens, de missions et d'une vie professionnelle quotidienne particuliers, se traduisant par des attitudes et des comportements spécifiques. Il ne faut pas oublier qu'à ces trois branches principales de l'institution policière s'ajoute le statut, à part, de la Préfecture de Police de Paris. Paris, de part son statut de capitale et son histoire mouvementée, est soumise, depuis 1800, à un régime particulier. Bonaparte, alors

---

[100] *Ibidem.*
[101] L'expression est empruntée à Jean-Marc Berlière dans son ouvrage « Le monde des polices en France », *op., cit.,* p.15.
[102] *Ibidem.*

premier consul, est l'homme qui dota la capitale de cette organisation policière originale et unique, conservée jusqu'à aujourd'hui. La Préfecture de Police, ou « PP », dans le jargon policier, soumise à l'autorité d'un préfet de police aux pouvoirs considérables, se différencie des autres polices municipales par l'ampleur de son budget et l'importance de ses effectifs, au statut original[103].

Cette organisation complexe fait dire à l'Inspecteur général de l'administration Plytas « Il n'y a pas une police en France, une police nationale tendant à la protection des personnes et des biens, mais *des polices*, sans liaison entre elles, crées au fur et à mesure des besoins, sans plan de coordination, sans aucun soucis des réalités[104] ». Il faut préciser qu'à cette division horizontale complexe, s'ajoute une division hiérarchique verticale, la police française étant une organisation pyramidale très hiérarchisée.

La distinction entre policiers en tenue et policiers en civil est également très prégnante en France. Léauthier et Ploquin parlent de « cassure majeure[105] ». En laissant de côté pour l'instant toute logique de corps ou de grade, on peut classer dans la catégorie « Tenue » : les polices urbaines, les CRS et la PAF (Police de l'air et des frontières). A l'inverse, les Renseignements Généraux, la Direction de la Surveillance du Territoire, le Service de Coopération Technique Internationale de Police et la Direction Centrale de Police Judiciaire font partie du « monde des civils »[106]. Les liens entre ces deux monde sont ténus. Alors que la police en tenue incarne davantage une police préventive ou de maintien de l'ordre, les « civils » travaillent à l'incarcération des auteurs d'infractions. Dans une vision manichéenne, volontairement simplifiée, il serait possible d'opposer la dissuasion et le rapprochement avec les citoyens, à l'investigation. La complexité de l'organisation policière a donc pour corollaire la création de sous-groupes occupationnels distincts. Les différents services de la police forment des professions à part entières. Les phrases d'Alain Léauthier et Frédéric Ploquin telles : « La police : Ali Baba et les 40 métiers. Peut-être plus… », « La police est compartimentée à l'extrême » ou encore « Dans cette profession à têtes multiples, chacun se définit par défaut, en creux, quand il ne le fait pas contre l'autre [107]», « La police se compose comme un mille-feuille [108]» illustrent parfaitement cette idée. Un gardien de la paix îlotier ne partage pas la même réalité quotidienne qu'un commissaire à la tête d'un office central à compétence nationale, spécialisé dans la répression de la traite des êtres humains. De même,

---

[103] Le personnel de la Préfecture de Police de Paris est payé par la ville avec une participation de l'Etat.
[104] Propos cités par Jean-Marc Berlière dans « Le monde des polices en France », *op., cit.,* p. 33.
[105] Léauthier et Ploquin, p. 40.
[106] Zamponi (F.), « La police, combien de divisions ? », Paris, Editions Dagorno, 1994, p. 1.
[107] Léauthier (A.), Ploquin (F.), « Les flics : 120.000 inconnus », France, Flammarion, 1990, p. 38.
[108] Léauthier et Ploquin, *op., cit.,* p. 41.

la journée d'un lieutenant de police judiciaire n'est pas celle d'un lieutenant à la tête de brigades dans un service de voie publique. Les policiers d'un même service développent leur propre système de valeurs, leur propre langage, vivent des expériences commune, font face à des problèmes similaires, etc. Le référent identitaire des policiers est avant tout leur équipe, leur groupe de travail, le service auquel ils sont attachés. On peut alors légitimement penser que chaque service policier développe sa propre logique d'appartenance, sa propre sous-culture.

Les policiers sont d'ailleurs les premiers à se différencier par le biais d'appellations multiples, comme les « nuiteux », les « BACeux », les « Tauliers », « les généralistes », etc. La spécialisation des services est un facteur important de différenciation entre les policiers français. Chaque service détient son propre langage, ses propres références.

Qu' y-a-t-il de commun entre les policiers ? A priori, ils détiennent une carte de police et concourent tous à maintenir l'ordre public. En réalité, ils ont tous des fonctions très différentes et spécialisées. Comme le soulignent Lhuilier, Berlière, Ploquin et Léauthier, un rapide tour d'horizon des écrits sur la police française le démontre, il est plus juste d'évoquer « les » polices que « la » police, ce que confirme Jean-Paul Brodeur quand il parle « des visages de la police ». Il est possible alors d'affirmer que la police en tant que tout homogène, en tant que bloc, n'existe pas.

II. Nouvelle génération de travaux : une remise en cause du caractère homogène de la culture policière qui dépasse le cas français

Les analyses de Monjardet, qui mettent en lumière l'hétérogénéité des attitudes, systèmes de valeurs et comportements au sein du groupe policier français, vont dans le même sens que les résultats récents des recherches anglo-saxonnes. Il est en effet possible d'affirmer que la théorie dominante parmi les recherches anglo-saxonnes renvoie aujourd'hui à l'existence de variations au sein de la sous-culture policière. Le fait que les chercheurs anglo-saxons conçoivent également la sous-culture policière comme pluraliste permet de dépasse l'idée selon laquelle seul le cas de la police française ne répondrait pas à l'analyse de Skolnick, Bordua et Reiss.

Jacqueline Gatti-Domenach, Jean-Jacques Gleizal et Claude Journès, dans leur ouvrage *La police :le cas des démocraties occidentales*, questionnent également la pertinence de

l'acception homogène de la notion : « […]. D'autre part, l'emploi du vocable « culture policière » repose sur un *postulat implicite d'identité et d'homogénéité de la police. Or, même dans les systèmes anglo-saxons de recrutement unique à la base, il est possible d'observer une pluralité de cultures policières* […] Au fond, la notion de culture policière apparaît avant tout comme un moyen de généraliser un constat empirique [109]».

A. Une reconnaissance de variations au sein de la culture policière

Si Robert Reiner s'inspire largement, au départ, des travaux de Jerome Skolnick, il s'en désolidarise en affirmant qu'il est nécessaire d'ajouter aux conclusions de son prédécesseur qu'il existe des variations au sein de la culture policière[110]. Selon Reiner, la culture policière, qui oriente les conduites des agents de police, n'est ni monolithique, ni universelle, ni permanente. Contrairement à la critique qu'adresse Dominique Monjardet à la « Vulgate anglo-saxonne, à vocation universelle », Reiner reconnaît qu'il existe des différences au sein de la cop culture. Il explique ces variations tant par des variables individuelles, telles que la personnalité des individus, la génération à laquelle ils appartiennent, leur trajectoire de carrière, que par certaines variables structurelles comme le grade du policier, son service et sa spécialisation. Il ajoute à cela que « les cultures » de la police varient également en fonction de l'époque et du lieu où l'on se trouve.

Egon Bittner également, écrivait en 1970 « […] ce qui apparaît à première vue comme un « esprit de corps » uniforme fonctionne principalement selon une variété infinie d'arrangements collusoires qui lient toujours l'ensemble du personnel contre ceux de l'extérieur, mais solidifient également une pléthore de schismes internes et de conspirations. Seul un observateur naïf peu penser que les policiers forment une seule grande et heureuse famille ».

B. Essais de classification

Différentes recherches anglo-saxonnes ont mis en exergue, depuis les travaux de Skolnick, Bordua et Reiss, des variations au sein de la culture professionnelle policière. Clifford Shearing opère, par exemple, un classement parmi les agents. Cela faisant, son analyse

---

[109] Gatti-Domenach (J.), Gleizal (J-J), Journès (C.), « La police : le cas des démocraties occidentales », Paris, Presses Universitaires de France, 1993, p. 298.
[110] Reiner (Robert), *The politics of the police*, Seconde edition, Hertfordsire, Harvester Wheatsheaf, 1992, p. 129.

discrédite l'idée d'une culture policière unique et homogène partagée uniformément par l'ensemble du corps policier. La typologie de Shearing distingue quatre types de policiers, qui ne partagent ni la même représentation de la fonction policière , ni celle du métier policier :

1) Le *sage* : prend le travail policier à cœur et s'engage à fond.
2) Le *réaliste* : fonceur reconnu par les autres policiers comme un héros anti-crime.
3) Le *bon* : voit la police comme une profession libérale et respecte les valeurs libérales démocratiques.
4) Le *prudent* : a laissé tomber les objectifs et idéaux policiers et en fait le moins possible.

Au Québec, Stéphane Leman-Langlois, professeur spécialisé dans la Sociopolitique de la police à l'université de Montréal, Québec, affirme qu' « il faut noter que la sous-culture policière n'est pas homogène et varie selon les services, les spécialisations et les rangs »[111]. Pour ce professeur la sous-culture policière produit différents types de policiers qu'il classe comme ceci :

1) Le *bobby* : gardien de la paix typique, attaché au bon sens.
2) Le *porteur d'uniforme* : cynique et ayant perdu toutes ses illusions, il en fait le moins possible et les laisse les responsabilités aux autres.
3) Le *centurion* : voit sa raison d'exister dans le combat agressif et la grande criminalité. Il est donc réfractaire à la police de proximité.
4) Le *professionnel* : ambitieux, veut monter dans les rangs et s'identifie facilement à toutes les facettes du métier.

Peter Manning fait également partie des chercheurs anglo-saxons, qui, s'ils reconnaissent la valeur des caractéristiques recensées par Skolnick et Reiner, sont partisans d'une culture policière plurielle. Pour Manning, les organisations policière sont structurellement et culturellement diversifiées : « La police en tant qu'organisation ne possède pas de « culture commune »[…]. Elle est en effet organisée selon une structure hiérarchique élaborée, réplique de la distribution de capital social la société globale. Les organisations policières sont segmentées, spécialisées et repliées sur elle-même, à un degré élevé. Les relations sociales entre policiers se fondent dans une large mesure, sur une asymétrie d'informations ainsi que sur l'ignorance, fait structurel qui permet le maintien de sa stratification

[111] Leman-Langlois (Stéphane). Cours de Sociopolitique de la police, Université de Montréal, Québec.

organisationnelle[112] ». Manning suggère ainsi l'existence de trois sous-cultures policières. Une culture, spécifique au commandement (command), une autre, propre aux officiers (middle-management) et enfin, une culture policière propre aux policiers de base (lower participants). Si Janet Chan confirme dans ses recherches réalisées au New South Wales, Australie, que les officiers développent une culture bien précise, caractérisée par une vision assez négative de l'organisation[113], elle avance également qu'il est possible d'observer des différences au sein-même du groupe des officiers. Elle explique ces variation par les différentes responsabilités fonctionnelles dont ils ont la charge. Dans ses conclusions, Janet Chan est formelle, « Une théorie de la culture policière doit non seulement prendre en compte l'existence de cultures multiples au sein d'une force de police mais aussi les variations existant entre les différentes forces de police[114] ». Reuss-Ianni et Ianni, proposent également une interprétation plus nuancée que Bordua et Reiss, une analyse proche de celle de Manning, puisqu'ils distinguent, au sein du groupe policier, une culture du patrouilleur, 'street cops' et une culture de l'encadrement, 'management cops'[115].

Ce survol rapide et peu exhaustif des essais de typologie des sous-cultures policières réalisés par des chercheurs anglo-saxons, dénote d'un certain revirement au sein de la sociologie sur la police. Alors qu'en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Australie, les recherches empiriques validant l'existences de différentes cultures policières au sein de l'institution se multiplient, il est surprenant de voir que de telles études sont quasiment inexistantes dans la sociologie de la police en France. Comme cela a été expliqué, la police française est scindée en différents services ainsi qu'en trois corps, qui forment des sous-groupes distincts, à la vie professionnelle distincte. On peut à présent se demander si ces divisions n'ont pas pour corollaire le développement de système de valeurs, de langage, d'attitudes et des comportements spécifiques. Les policiers parisiens se regroupent-ils autour d'une culture occupationnelle unique ou partagent-ils certaines valeurs et attitudes avec les policiers du même corps d'appartenance et du même service qu'eux ?

---

[112] Manning (P.), « Lying, Secrecy and social Control », in Manning (P.), Van Maanen (J.) Editions, 1978, p. 244.
[113] Chan (J. B. L.) "Changing police culture. Policing in a multicultural society », Cambridge, Cambigde University Press, 1997, p. 66.
[114] *Ibidem*.
[115] Reuss Ianni (E.), Ianni (F.), « Street Cops and Management : the two cultures of Policing », p. 251-275, in « Control in the Police Organisation », edited by Punch (M.), England, The MIT Press, 1983, 346 p.

Chapitre 2 : Des sub-cultures versus une sous-culture?

Empirie et police parisienne : hétérogénéité versus homogénéité

Le monde policier est un monde complexe, d'où la difficulté à appréhender scientifiquement le phénomène policier. Comme l'affirment Monjardet, Reiner et d'autres, les formes, l'organisation, le fonctionnement, les pratiques et valeurs de la police présentent de grandes différences selon les époques et les sociétés. On rejoint ici Jean-Paul Brodeur lorsqu'il critique les théories intégrées, qui pensent l'objet-police en tant que tout homogène. S'il est nécessaire de désintégrer l'objet-police, il en va de même pour le concept de culture policière.

L'analyse des entretiens semble, au premier abord, conclure à un certain équilibre entre la théorie prônant l'existence d'une culture policière unique et homogène, et celle défendant l'hypothèse d'un pluralisme au sein de la culture policière. Sur les treize policiers interviewés, tous vont appuyer sur ce qui rapproche les policiers entre eux, puis, souligner l'hétérogénéité qui sous-tend, finalement, les rapports entre les membres de l'institution. Les réponses allant dans le sens d'une légitimation de l'acception hétérogène de la culture policière étant cependant plus nombreuses et davantage marquées, il est possible d'affirmer que cette recherche met en évidence l'existence de différentes sous-cultures policières, propres aux différents corps d'appartenance policiers ainsi qu'aux services.

Section 1 : Un sentiment fort d'appartenance à la « Grande maison »

L'existence d'une sous-culture occupationnelle policière résultant du partage d'expériences communes entre les policiers et créant, chez ces derniers, une identification et un sentiment marqué d'appartenance à l'entité policière, est confirmé par les entretiens. Sous l'impact du processus de socialisation, et des caractéristiques structuro-fonctionnelles de leur fonction, les policiers sont amenés, cela est indéniable, à partager certaines valeurs, normes, attitudes et comportements communs, spécifiques à l'Institution policière. En cela, la police n'est finalement pas différente des autres groupes occupationnels. Le développement d'un

sentiment d'appartenance au groupe et d'une certaine similitude quant à la perception du monde extérieur, sont des phénomènes communs à un grand nombre de professions. La sociologie des organisations et la notion de culture occupationnelle le démontrent clairement.

I. Une impression d'homogénéité émanant du corps policier

Il serait malhonnête de nier que les entretiens réalisés pour ce mémoire concluent, à l'instar de ceux d'Audrey Lugon-Moulin réalisés à Lyon en 2003, à un certain degré d'homogénéité dans les réponses concernant l'importance que les policiers accordent à leur métier, l'idée qu'ils se font des buts de leur fonction et le rôle privilégié qu'ils ont conscience de jouer dans la société. Cette homogénéité qui émane du corps policier, si elle a vocation a être dépassée, est toutefois une donnée importante, c'est pourquoi elle sera analysée dans cette partie.

A. Le partage de certaines représentations

Contrairement à ce qu'avance Dominique Monjardet, à savoir « Ainsi est déjà avancée l'hypothèse selon laquelle on ne peut considérer les futurs policiers comme un groupe homogène mu par les mêmes dispositions vis à vis du métier et doté de la même appréhension de la société [116]», les entretiens démontrent que le choix du métier, dénote dès le départ, d'une certaine conception du monde et du partage de certains idéaux par les policiers. Les policiers interviewés se ressemblent autour d'une conception commune du rôle de la police.

« On se bat pour les mêmes choses. On est lié par quelque chose. On est tous policiers ».

Il est forcé de constater que les réponses des policiers aux questions : « Quel est selon-vous, le rôle principal de la police ? », « Quelles seraient, selon-vous, les qualités premières d'un bon policier ? Et celles d'un mauvais policier ? », font preuve d'une certaine homogénéité. Comme cela a été démontré précédemment, les policiers semblent partager une certaine représentation de leur métier, du rôle de la police, du bon et du mauvais policier. Il est possible d'observer dans les réponses à la question « Quelles seraient selon-vous, les qualités premières d'un bon policier ? », un noyau dur de qualités, reconnues par l'ensemble des policiers comme fondamentales : aimer son travail, savoir travailler en équipe, être ouvert

[116] Monjardet (D.), Gorgeon (C.), « La socialisation professionnelle des policiers : étude longitudinale de la 121ème promotion des élèves Gardiens de la paix, INHES, Septembre 1993, p. 10.

d'esprit, savoir se maîtriser, être disponible, avoir le sens de l'écoute, etc. Il en est de même pour le portrait-robot du mauvais policier, les policiers répondent unanimement « Le flic corrompu », le « flic fonctionnaire », celui qui ne s'implique pas dans son travail, qui « n'y met pas d'âme », etc.

Pour la majorité d'entre eux, les policiers sont entrés dans la police poussés par un idéal, une certaine perception du monde et du rôle de la police. Il est dès lors naturel d'observer une similitude dans leurs réponses aux questions portant sur le rôle de la police et les qualités d'un bon policier.

B. Appartenir à la profession policière : un facteur de ressemblance ?

Si les policiers font preuve d'une certaine homogénéité dans leur façon de concevoir le rôle de la police, on peut se demander à présent quel est l'impact de la profession en elle-même sur leur façon d'agir et de ressentir.

L'impact de la profession policière sur les façons d'agir et de ressentir des policiers : une confirmation par l'enquête de terrain

Plusieurs questions ont été élaborées en vue de déterminer l'impact qu'ont les spécificités de la fonction policière sur les façons de penser, d'agir et de réagir des policiers.
George Portelli conclue dans son ouvrage « Police française et subculture policière », que « Les difficultés du métier policier tendraient à exercer sur la personnalité des policiers une influence qui s'exprimerait à tous les niveaux et dans tous les domaines de la sub-culture policière[117] ».

« Ce contexte de difficultés serait à l'origine de tous les phénomènes constatés lors de l'exploration de la sub-culture policière : la dissimulation, la suspicion, la ruse et quelquefois le cynisme […], sont des réactions nées de mauvaises relations avec la société environnante ou tout au moins avec certains de ses membres. Ce climat de rapports difficiles, établirait une frontière entre l'univers policier et le reste de la société, et tendrait à isoler la police, qui, fermée sur elle-même, n'aurait plus comme ressource que d'établir son propre cadre, son propre style de conduite et son propre code de valeurs [118]». L'analyse de Portelli est intéressante, cependant, il ne faut pas oublier que les policiers ont une vie privée, qu'ils ne

[117] Portelli (G.), « Police française et subculture policière », Toulouse, Publication du CERP, p. 138.
[118] *Idem.*

sont donc pas autant coupés du monde que ce que ses conclusions laissent à penser. Les policiers ne sont pas des militaires, quand ils quittent leur uniforme, ils réintègrent en fin de journée, l'environnement des citoyens non-policiers. D'ailleurs, les entretiens démontrent que les nouvelles générations de policiers correspondent de moins en moins à l'image du cow-boy policier véhiculée par le cinéma.

Le concept de Culture Policière fait partie de l'environnement professionnel policier. Le travail quotidien des agents de police, la défense des valeurs républicaines, les situations difficiles, le goût de l'action, du danger, les horaires instables, la promiscuité entre collègues, tous ces facteurs créent un sentiment de fraternité, de ressemblance.

> « Maintenant, évidemment **on a tous un truc en commun c'est que voilà, c'est un métier qui est dur, où physiquement des fois tu prends des coups, mais aussi au moral**. Et c'est vrai que des cadavres et tout ça, moi j' sais que c'est un truc auquel j'ai pas réussi à m'habituer ! Surtout des suicides et des trucs comme ça bon… et oui, on a tous un truc en commun, c'est qu'on est un ptit peu des éponges, des égouts de la société. On ramasse pas mal de merde et après faut savoir faire avec.. moi je sais que mon ex a pas supporté ça. Y a des trucs qu'elle supportait pas. Elle me voyait dans des états des fois… ça la vraiment choqué. Et je le comprends.. ma famille aussi ça les a un ptit peu étonné, certains trucs.. »
>
> F, Gardien de la Paix, Nanterre.

> « **Y a quelque chose qui nous lie, forcément**. **Les policiers sont tous liés entre eux parce-qu'ils défendent tous la même cause**, déjà. Ils sont là pour préserver les intérêts des citoyens, leur sécurité, donc forcément y a un lien qui réunit. Ca c'est clair. Bon maintenant, les personnes sont différentes les unes des autres, les policiers sont différents. **Mais y a des choses sur lesquelles ils se battent. Donc ça, ça les lie. En plus ils vivent des situations difficiles, tous. Donc ça, ça renforce également la culture policière**. C'est évident. **Le fait de vivre des choses difficiles ça nous resserre. Le travail difficile explique cette culture policière**. Et puis cette fraternité qui existe entre nous et je pense qu'on ne la retrouve pas partout ».
>
> S., Brigadier chef, GRI, Paris.

> « Globalement effectivement, dans la majorité de mes collègues, c'est à dire dans les 80% de gens qui font honnêtement leur travail, oui, **je me reconnais quand même**. On a malgré tout un certain nombre de **valeurs communes**, évidemment. C'est les valeurs républicaines au sens large, et les valeurs démocratiques. Si on n'a pas ça ancré en soi, on s'est trompé de travail, tout simplement ».
>
> R., Lieutenant, SVP, Paris.

A ce facteur d'homogénéisation des mentalités qu'est la représentation que les policiers se font de leur rôle dans la société, se rajoute le fait d'être passé par le même école, d'avoir partager le même instant de vie.

« Avec un flic en tenue qui fait la circu, on a fait tous les deux l'école quand même, donc ouais, on a un truc en commun. Dans tous les **cas on est parti d'une même école, d'un même désir d'entrer dans la police.** Bon bien sûr y en qui commence comme ça, dans la rue, mais, bon, y en a qui se complaisent dans ça, mais y a aussi des battants qui vont malheureusement commencer dans ça et qui vont s'élever. Donc…en fait, à part les « fonctionnaires »,ceux qui sont là rien que pour le salaire, on a tous quelque chose en commun ».

C., Gardien de la Paix, Nanterre.

Il faut ajouter enfin l'impact quotidien de la profession en tant que telle, considérée comme un facteur d'amplification de l'homogénéité du groupe. Comme le dit Casamayor : « Il est évident qu'un métier de routine ne galvanise pas les énergies, tandis qu'une troupe animée du même idéal « la liberté ou la mort », se comporte à l'assaut comme un corps unique[119] ». Les policiers sont entrés dans la police poussés par un même idéal, dans ce métier, qui comporte une part de danger, la solidarité entre les membres est exacerbée. Les journées de travail qui n'en finissent plus, les vacances qui sautent, les week-end aussi. Le métier de policier est facteur de bien des divorce. Certains contournent le problème en se mariant entre eux. De plus, comme cela a déjà été démontré, le constat est unanime, les policiers tirent tous une grande fierté de leur profession, or, comme le souligne Casamayor, « Ceux qui se pavanent au milieu d'une admiration préconçue se sentent très proches[120] ». La fierté qu'ils retirent de leur fonction représenterait donc un autre facteur de rapprochement.

II. Questionnement de ce sentiment d'appartenance par le biais des entretiens

L'impression d'homogénéité qui émane du corps policier pourrait laisser croire que les policiers partagent une culture occupationnelle unique. Or, comme cela va être fait à présent, il est possible de déconstruire ce carcan homogène mis en avant par les policiers, comme par l'institution.

A. La culture policière : un besoin de ressemblance ?

Les policiers ne sont pas des fonctionnaires ordinaires. Un des policiers interviewés a eu cette phrase intéressante :

---

[119] Casamayor, « La police », Mayenne, Editions Gallimard, 1973, p. 53.
[120] Casamayor, « La police », *op., cit.,* p. 53.

« Nous on devient policiers comme d'autres entrent en religion. C'est la même chose ».

La culture policière ou le mimétisme comme un moyen d'intégration au groupe

Le besoin de se ressembler pour être intégrer, accepter, est un phénomène social classique. A l'instar des conclusions de Dominique Lhuilier, la revendication « d'appartenance au corps policier » sera ici considérée comme un facteur de sécurisation pour les policiers :

> « **Y a aussi une volonté de s'intégrer.** Une peur du regard des autres. Pour être comme tout le monde, celui qui est plus gradé ou plus intelligent va le cacher. Y a une certaines humilité quand on est flic, qui fait qu'on veut pas paraître supérieur à son prochain. **On veut se conformer, faire partie du groupe et ça c'est important.** Les gens, ce qui ressentent le plus mal dans la police c'est d'être seul. On le voit ça, des gens qui sont mis l'écart dans un groupe, des gens en qui on n'a pas confiance. Et souvent, les collègues qui s'occupent le plus des autres, qui sont toujours là pour filer un coup de main, c'est souvent ceux qui sont les plus appréciés, les plus valorisés. Alors justement, par rapport à ça, faut surtout pas apparaître supérieur, parce-que dès qu'on est supérieur, dès qu'on se détache, on fait plus partie d'un ensemble, du groupe. Ou alors, si on est supérieur, faut que ce soit authentifié et confirmé par un grade. Là ça va, il est chef, donc il peut se comporter comme ça ». R., Commissaire de police, SARIJ, Paris.

Selon Georges Portelli « Ce sont ces mêmes aspects négatifs du métier policier qui expliqueraient la tendance des policiers à la solidarité. En effet, la solidarité policière serait une résultante et une conséquence de la manière dont les policiers subissent les difficultés de leur profession. La solidarité policière ne serait autre qu'un système de défense face à une situation défavorable et hostile[121] ». Cette interprétation de la culture policière est confirmée par entretiens. Les policiers sont nombreux à évoquer leur besoin de parler à la fin d'une journée de travail. Les collègues sont alors considérées comme les personnes les mieux placées pour comprendre leur stress, leur fatigue, leur pessimisme, leurs frustrations ou au contraire, la joie d'avoir réussi une belle affaire.

> « Parce-que on fait un métier qu'est pas facile, qu'est pas toujours facile à aborder avec des gens qui n'y sont pas. Et le fait de parler ça fait un bien fou. Ca fait un bien fou de parler de ce qu'on fait. Il faut un débriefing de toute façon. **Quand on a eu une journée difficile il faut parler. On a envie d'en parler de toute façon. Et la personne qui est la mieux amenée à nous comprendre et bien c'est bien le policier** hein, la personne qui fait le même métier. Même à nos parents c'est très difficile. Donc je pense que cela rapproche aussi. **Le fait d'avoir la même fonction, de faire les mêmes missions, c'est beaucoup plus facile d'en parler et donc ça facilite la compréhension** ».
> S., Brigadier-chef, GRI, Paris.

[121] Portelli (G.), « Police française et subculture policière », *op., cit.*, p. 139.

« Moi **j'essaye d'avoir de bonnes relations avec les fonctionnaires**, je suis pas quelqu'un qui va poser des problèmes, qui va faire la gueule. Faut pas avoir de rancune, sinon t'es mal barré ! Je pense et j'espère que les personnes que je côtoie régulièrement n'ont rien à me reprocher. En tout cas je fais en sorte que non. **Comme ça, je me sens bien intégré. Je dis toujours bonjour, je fais des blagues, je m'intéresse à ce que racontent les autres**.. ». T., Gardien, UTJTR, Paris.

« **Toujours, toujours de bonnes relations, sinon on peut pas travailler** ! Le matin si on devait se dire, « oh non, j'vais travailler, je vais devoir voir untel ou untel.. Ca serait pas vivable. **On travaille mieux, c'est plus agréable de venir travailler quand y a une bonne ambiance** ». V., Gardien, UTJTR, Paris.

Le travail policier est très prenant, les policiers passent énormément de temps avec leur co-équipiers. Pour qu'une équipe fonctionne, ses membres sont obligés de s'entendre, or, pour s'entendre, il faut parfois pouvoir se reconnaître un minimum en l'autre ; d'où l'observation d'une dynamique d'homogénéisation des conceptions et des comportements, plus ou moins consciente chez les policiers. Les propos du commissaire R sont une bonne illustration de ce phénomène :

« **Pour être soudés, il faut être semblables** dans une certaine mesure, et donc y a tout un discours qui va avec…un langage commun, un discours, une vision des choses un peu manichéenne, le fait de pas se poser de questions… Ici je suis dans un service d'investigation alors je vais dire à mes hommes « On est là pour mettre des gens au trou, c'est notre métier », faut pas se poser plus de question. Ce langage tout le monde va le comprendre. Ce qui n'empêche que, personnellement, j'ai plus de recul et que j'ai une vision de la société qui est un peu différente, n'empêche que mon métier c'est ça, donc c'est ce qui va ressortir quand je suis en service. **Je suis d'accord que c'est complètement simpliste et réducteur n'empêche que ça fait partie de cette culture policière, et à tous les niveaux. Ca fait partie du côté « soudé », on a envie de faire partie du même groupe. Les gens y rentrent ici, ils s'uniformisent sur plein de choses** ».

Le discours du Commissaire semble légitimer l'hypothèse selon laquelle la culture policière résulterait au final, d'une nécessaire homogénéisation des pensées et des propos, impulsée par les policiers eux-mêmes, poussés par un besoin de reconnaissance et d'intégration au groupe. La culture policière pourrait alors être considérée comme quelque chose d'externe aux policiers, auquel ceux-ci font sciemment référence, afin de se sentir acceptés par leur collègues.

La culture policière : outil de communication

Comme le souligne George Portelli, « La culture apparaît comme un lien mental, moral et symbolique commun à plusieurs personnes, grâce auquel et à travers lequel ces personnes

peuvent communiquer entre elles, se reconnaissent des attaches, des intérêts communs, se sentent membres d'une même entité qui les dépasse et qu'on appelle un groupe, une association, une collectivité, une société ». Les propos de Casamayor confirme également l'idée que le fait de partager la « culture » policière, le « parlé vrai » de l'institution, permet aux policiers, quels que soient leur grade, leur fonction et leurs origines, de communiquer entre eux : « dans cette incertitude (il fait ici référence à l'incertitude qui entoure le policier dans son environnement professionnel) il est normal que les policiers cherchent entre eux un certain nombre de points communs, un niveau de communication. Sans connivence, nul langage, nul signe n'est possible et nulle alliance, nulle amitié[122] ». Ici encore, analyser la culture policière en terme de référentiel paraît assez intéressant. Si l'on reprend la définition de Jobert et Müller, le terme de référentiel renvoie à une représentation partagée des problèmes à traiter et des solutions envisageables. Envisagée la culture policière à travers le prisme de la théorie du référentiel, permet d'envisager cette culture en terme d'outil de communication. Pour se comprendre dans leur travail, les policiers feraient appel au langage et aux valeurs de l'institution, en se référant à la culture référentielle policière.

Les propos du commissaire R. exposés ci-dessus corroborent cette idée :

> « **Pour être soudés, il faut être semblables** dans une certaine mesure, et donc **y a tout un discours qui va avec…un langage commun, un discours, une vision des choses un peu manichéenne,** le fait de pas se poser de questions… Ici je suis dans un service d'investigation alors je vais dire à mes hommes « On est là pour mettre des gens au trou, c'est notre métier », faut pas se poser plus de question. **Ce langage tout le monde va le comprendre**. **Ca fait partie de la culture policière** ».

B. Cette belle et grande culture policière homogène : construit organisationnel et logique utilitariste

« L'institution policière aurait-elle tendance à façonner l'individu pour le faire entrer dans le « moule » commun ». A cette question de Georges Portelli[123], on serait tenter de répondre par l'affirmatif. Comme le démontrent les propos de J-C, ancien officier fonctionnel à la Brigade Criminelle de Paris, la notion de culture policière serait un construit social développé par l'organisation policière en vue d' améliorer l'efficacité et la productivité de l'institution.

---

[122] Casamayor, « La police », *op., cit.,*, p. 52.
[123] Portelli (Georges), « La police française et la subculture policière », *op. cit.*, p. 10.

> « C'est la même famille, c'est le même corps. On exerce pas la même fonction mais c'est la même famille. La police c'est une grande famille c'est sûr**. C'est une grande entité et c'est ce qu'on nous apprend d'ailleurs. C'est ce qu'on nous inculque en règle générale. Ca fait partie de la déontologie policière,** à savoir qu'on est tous dans une administration où on doit se mettre à la portée du public et se mettre à sa disposition en fonction du travail spécifique que l'on a à faire ».

Il est important ici d'établir une distinction : alors que John Van Maanen, Benoît Dupont et d'autres insistent sur le fait que la culture policière se diffuse par la base, qu'elle échappe en quelque sorte au contrôle hiérarchique, qu'elle se dissocie, donc, de la culture officielle de l'institution, il semblerait au contraire que cette « culture policière » basée sur la solidarité, l'action et l'unicité de l'institution, soit reprise, travaillée et réactualisée au jour le jour par la hiérarchie policière elle-même. Dans le sens où cette culture sert également ses intérêts. La police doit être efficace, les effectifs doivent « faire du chiffre ». L'évaluation des services de police étant désormais orientée vers les résultats, l'institution a, dès lors, tout intérêt à accepter, à diffuser et à maintenir une culture centrifuge, synonyme de liens et de bonne entente entre ses membres ; cette culture représentant un facteur potentiel d'amélioration des résultats de l'institution. Comme le dit Jean-Louis Loubet del Bayle, « On peut admettre que toute institution tente d'établir son emprise sur ses membres en leur imposant un ensemble de normes[124] ». Ce schéma fait partie des basics de la sociologie des organisations. Une ambiance agréable sur un lieu de travail favorise les résultats. Si l'on se réfère à la pyramide des besoins d'Abraham Maslow, le besoin d'appartenance s'inscrit en troisième position, après les besoins physiologiques et le besoin de sécurité. A partir du moment ou les membres d'un groupe se sentent appartenir à ce groupe, se sentent intégrés, car reconnus par leurs pairs, toute leur énergie peut alors se concentrer sur leur travail, d'où une optimisation des résultats.

Il serait donc pertinent de concevoir également cette culture « homogène », ce sentiment d'appartenance à la « grande maison », comme un construit de la hiérarchie. La réactualisation permanente de cette solidarité interne représentant alors un des outils de management utilisés par la hiérarchie policière.

Chose intéressante à noter, on observe une similitude dans le déroulement des entretiens quant aux propos tenus par les policiers et à la façon dont ils sont exprimés. Si les premières paroles, tournées dans un style impersonnel et administratif, reflètent la culture policière

---

[124] Loubet del Bayle (Jean-Louis), « La police. Approche socio-politique », Paris, Editions Montchrestien, 1992, p. 102.

diffusée par l'institution, après quelque minutes, l'individu prend le pas sur le statut de policier. Le deuxième temps des entretiens revêt un caractère beaucoup plus personnel, dans la mesure ou les policiers, libérés du carcan institutionnel, se détendent et commencent à exprimer leurs visions intrinsèques. On observe donc une rupture dans leur discours. A un premier discours « réglementaire » appris – discours vantant la solidarité et l'unicité culturelle de la « grande famille » - vient se substituer, après quelques minutes de réflexions sur le sujet, une prise de conscience de fractures, un recensement de différences, de déconnexions entre les corps, entre les grades, à tel point qu'à partir d'un certain lapse de temps, il leur paraît impossible de se considérer comme unis par une seule et même culture occupationnelle.

Comme les entretiens l'ont démontré, dans la grande majorité des cas, les policiers sont entrés dans la police poussés par un idéal. Etre policier revêt à leurs yeux une signification profonde. La représentation qu'ils se font de leur métier semble donc être ce qui rassemble en premier lieu les policiers. Les sept éléments que Reiner recense pour caractériser la culture policière, renvoient finalement aux composantes de la fonction policière. Les sept caractéristiques de Reiner pourraient donc être englobées dans cette représentation plus ou moins commune que les policiers se font de leur profession. Partageant une même conception du monde, un monde qui a besoin d'une police pour faire respecter les valeurs républicaines démocratique, il est tout à fait logique que les policiers se sentent, au premier abord, liés à leurs collègues.

L'entretien réalisé avec le Gardien de la Paix : P., membre d'un GRI à Paris, corrobore parfaitement l'hypothèse avancée. Pour faciliter la démonstration, ses paroles seront présentées en deux temps.

Premier temps de réponse : le discours « administratif »

> « Euh, moi j'aurais tendance à dire que y a une seule Culture Policière avec des majuscules, dans le sens où y a un seul but commun : le respect des lois de la République. Donc moi, dans ce sens là, je dirais que y a qu'une seule Culture Policière. Parce-que c'est le but premier de la police ».

> « Je serais tentée de dire que y a qu'une seule Culture Policière parce-qu'on est quand même policier avant tout. Que tu sois en bas, au milieu ou en haut de l'échelle, on est tous policiers et on est sensé avoir le même but et les mêmes objectifs. Donc on devrait dire qu' y a qu'une seule culture policière. Mais dans la police, y a plusieurs polices quoi. Plusieurs groupes d'individus. Des sous-groupes ».

Après quelques minutes de réflexion, la policière affine cependant son raisonnement. Le ton et le style de langage changent.

Deuxième temps de réponse : triomphe des logiques de corps

> « **Dans les faits y a plusieurs polices je pense**. Y a la police répressive comme nous, la police préventive comme les îlotiers. Bon ils peuvent basculer dans le répressif mais voilà. Celui qui fait la circu non ! **On est quand même classifié** quand même. T'as le bas et t'as le haut de l'échelle. **C'est quand même assez enfermé dans des cellules**. Y a nous, la base : les ACMA, t'as les officiers et les patrons. Les patrons qui sont en dehors des réalités parce-que eux c'est plus que du politiquement correct, qui nous connaissent même pas, qui nous voient comme des numéros de toute manière et tout ce qui les intéressent c'est les chiffres à la fin du mois. Après t'as les officiers qui sont sensés nous gérer et qui eux, pour certains pensent qu'à leur carrière, et puis t'as ceux dedans qui ont fait des supers carrières, qui sont des supers policiers et qui s'intègrent à nous, comme notre chef, et puis t'as le bleu. Je pense qu'on est tous flic. **On est Policier avec un grand P, mais y différents types de policiers, oui, t'as le policier de terrain, t'as le col blanc et le col bleu, c'est sûr. T'as pas forcément de relation entre les différents corps** ».

Contrairement aux conclusions de Bordua et Reiss, l'hypothèse émise en début de mémoire est donc validée. Comme cela va être exposé dans la section deux, la diversité des métiers au sein de l'institution policière serait un premier facteur de diversification des sous-cultures occupationnelles ; les policiers de police judiciaire et de police urbaine de sécurité disant ne pas partager les mêmes valeurs. De la même manière, les Commissaires, les Officiers et les Gardiens sont loin de corroborer la thèse d'une culture commune à tous.

Section 2 : Des logiques de corps et de service qui malgré tout, dominent

Il est donc indéniable que les policiers entendus se regroupent autour de certaines valeurs. Comme le démontre les entretiens, les sept caractéristiques de Reiner, malgré certaines évolutions, sont légitimées par l'enquête de terrain. Les policiers ont choisi la profession de policier, en général, pour les valeurs qui auréolent la fonction. Il est donc tout à fait naturel de recenser des concordances dans leurs réponses aux questions posées. L'analyse des entretiens est cependant formelle : si les policiers s'accordent pour dire qu'ils ressentent l'existence d'une culture qui leur est propre, il est d'ailleurs intéressant de noter que les policiers sont les premiers à se référer à cette culture policière, la majorité d'entre eux concluent cependant à un cloisonnement des services et des grades, donc à l'existence de plusieurs sous-cultures policières, spécifiques à chaque administration et à chaque corps. Les facteurs de divergences

l'emportent donc, à leurs yeux, sur leur impression première d'homogénéité. Plus on a progressé dans cette étude consacrée aux perceptions et représentations des policiers, plus on a vu surgir la complexité de ce groupe humain, la diversité des opinion, des attitudes, et des valeurs. Comme il a été vu dans la section précédente, le groupe policier semble très homogène sur certains plans, pourtant, si on pousse l'analyse plus en profondeur, le sentiment de cohésion générale s'estompe pour révéler certains éléments de diversité et de différenciation.

Si certaines études francophones concluent à l'existence d'une culture policière homogène, partagée par tous les policiers, comme par exemple la recherche d'Audrey Lugon-Moulin, elles restent cependant minoritaires. La conception dominante parmi les travaux français demeure celle d'une sous-culture policière plurielle. La majorité des chercheurs francophone s'accordent pour dire qu' on ne peut pas parler, en France, d'une culture policière unique.

Comme le souligne Hauser et Masingue, « Il y a sans doute beaucoup plus de différences culturelles, sociales, etc., entre un gardien de la paix et un commissaire qu'entre un instituteur et un directeur d'école »[125]. Au facteur d'hétérogénéité que représente le corps d'appartenance[126], s'ajoute celui de la répartition des policiers français dans l'espace géographique : « Le travail, la vie quotidienne, les rapports entre les usagers sont profondément différents pour deux policiers, de même grade, de même fonction et de même ancienneté dont l'un exerce dans un grande ville du Nord et l'autre dans un gros bourg de Haute-Provence[127] ».

Si de plus en plus de recherches anglo-saxonnes se consacrent aujourd'hui à l'analyse des variations existantes au sein de la culture policière, il n'existe par contre, quasiment pas d'études en France portant sur l'observation du phénomène d'éclatement de la subculture policière. Si il est possible de trouver, ici ou là, quelques phrases sur le sujet, on peut déplorer la carence, au sein de la sociologie de la police française, d'études à part entière, portant sur ce phénomène, pourtant intéressant en terme de compréhension de l'action policière. On peut faire référence à Benoît Dupont, qui, si il reconnaît dans une large mesure la pertinence des

---

[125] Hauser (G.), Masingue (B.), « Etudes auprès des personnels de la police nationale », Paris, Interface, Etudes et Formation, 1982, p. 3.
[126] Le terme de « Caste des commissaires » employé par Olivia Recasens, Jean-Michel Décugis et Christophe Labbé dans leur ouvrage « Place Beauvau. La face cachée de la police », illustre parfaitement cette logique de corps, si particulière en France.
Recasens (O.), Décugis (J.-M.), Labbé (C.), « Place Beauvau. La face cachée de la police », Paris, Robert Laffont, 2006, p. 195.
[127] *Ibidem.*

caractéristiques proposées par Reiner, reconnaît cependant l'existence de plusieurs sous-cultures. A propos de la police québécoise, il parle de « variations inter-organisationnelles », mettant ainsi en évidence la diversité des subcultures au sein de l'institution. Il avance tout d'abord que les policiers de différents grades ne partagent pas les même valeurs. Les gradés auraient donc une culture différente de celle des non-gradés. Autre variation inter-organisationnelle, il opère une différenciation entre les enquêteurs en civil et les policiers en tenue. Ici encore, on pourrait observer deux cultures différentes : la culture des patrouilleurs versus celles des enquêteurs. Enfin, il oppose la culture professionnelle des policiers opérationnels à celle des policiers gestionnaires. Il ajoute pour finir, que pour cerner de façon précise la notion de culture policière, il est nécessaire de prendre en considération les changements liés aux nouvelles politiques de recrutement mises en œuvre au sein de la police du Québec. Politiques qui entraînent une présence accrue des femmes, de policiers issus de minorités visibles ainsi qu'une amélioration du niveau de qualification des recrues.

Quand est-il de la police en France ? Quelles recherches et quelles enquêtes de terrain se sont intéressées aux formes empruntées par la culture professionnelle des policiers français ? L'absence de définition globale du métier de policier, due au fait qu'il existe une pluralité de métiers au sein de la police, n'est-elle pas, en elle-même, la preuve qu'il ne peut exister une seule culture professionnelle au sein de l'organisation policière ?

Si Dominique Monjardet propose une typologie renvoyant à six groupes-types de policiers, classés selon leur conception du rapport à l'autre et du rapport à la loi, cette recherche proposera d'autres variables explicatives du pluralisme observable au sein de la culture policière.

II. Paroles de policiers : une culture policière à géométrie variable

Les entretiens réalisés permettent d'observer deux grandes lignes de démarcation au sein de la culture professionnelle policière. Si la pluralité de services au sein de l'institution crée un premier type de dissensions, le système hiérarchique pyramidal très prégnant au sein de l'institution, crée un deuxième type de cloisonnement au sein de la sous-culture occupationnelle policière. Il faut ajouter que les fractures culturelles observées sont, à différents degrés, revendiquées par les policiers eux-mêmes. La culture policière telle qu'analysée à travers les propos des policiers semble se décliner, d'une part, selon une logique horizontale - cela renvoie alors aux sous-cultures cloisonnées en fonction des

services – et, d'autre part, selon une logique verticale qui renvoie quant à elle à la stratification organisationnelle liée aux grades. A l'instar de ce qu'avait préconisé Dominique Monjardet, cette recherche remet en cause l'existence d'*une* culture policière unique et homogène au sein de la police parisienne.

Les policiers interviewés sont formels :

> « On est tous flics, mais on fait pas le même travail », « Dans la police, y a plusieurs polices quoi. Plusieurs groupes d'individus. Des sous-groupes ».
>
> P., Gardien de la Paix, GRI, Paris.

A la question « Que signifie pour vous l'expression « Grande maison » ? Avez-vous l'impression d'appartenir à ce que l'on appelle le « microcosme policier » » ?, voilà ce que les policiers interviewés ont répondu :

> « Sans doute quand on est franc-maçon ouais… et officier au minimum, ou commissaire. Mais si on est ni franc-maçon, ni officier, ni commissaire, on subit tout ce que veulent nous faire subir ceux qui sont au-dessus et on a rien à dire. **Maintenant la grande maison…moi c'est le premier truc que j'ai entendu, « La police c'est une grande famille et une belle famille.. et tout.. » mais je me suis vite rendu compte que, certes la famille elle est très grande, mais comme dans toutes les grandes familles, y a des gens qu'on a pas choisi, et surtout même dans une famille, y a des gens avec qui ça se passe très mal** ! Et donc, ouais, une famille, c'est une famille. Dans l' sens où même ceux avec qui ça se passe très mal, y sont là et faut faire avec. Ca nous apprend aussi à vivre avec des choix qui ne sont pas les nôtres ».
>
> « Mais **maintenant de là à dire qu'on est tous des frères et qu'on se tape dans l' dos… non**. Mais clairement pas. **Et moi je ressens un énorme, énorme fossé entre les différents corps d'appartenance de la police. Et tous mes amis dans d'autres services sont d'accord avec ça. Et j'étais rentré dans la police avec une belle image de cette grande famille, elle est extrêmement ternie principalement par ça. Extrêmement cloisonnée**, avec des magouilles, entre guillemets, « magouilles », des ententes entre personnes… Des syndicats qui sont là pour essayer de huiler un peu cette machine, qui souvent la grippe aussi ».
>
> **« Tout ça, ça fait que y a plusieurs familles dans la même famille et toutes ces familles là ne communiquent pas réellement entre elles, y a pas vraiment d'interactions**. Les uns ne font que subir ce que les autres ont décidé. Jusqu'aux plus petits d'entre eux. D'ailleurs j'en profite pour dire que je trouve ça abjecte la façon dont sont traités les ADS, les emplois jeunes. Non, grande famille… c'est un grand corps de métiers où on fait tous la même chose. C'est un métier dur donc y faut s' tenir les coudes mais…et d'ailleurs c'est pas toujours ce qui est fait ».
>
> F., Gardien de la Paix, Nanterre.

A la question, « Si je vous parle d'un gardien de la paix en tenue faisant la circulation dans le 18, d'un commissaire divisionnaire à la BRB, d'un lieutenant au SIREN à Nanterre

…Pensez-vous que ces policiers aient quelque chose en commun avec vous ? Vous reconnaissez-vous en eux ? Existe-t-il un quelconque lien, selon-vous, entre eux et vous »?

R., Lieutenant au SVP, Paris, répond :

> « **Sûrement pas**. Sûrement pas déjà parce-que **le travail de policier, ça a été dénombré sous Pasqua il me semble, ça regroupe 300 ou 350 fonctions différentes**. Donc déjà ma fonction à moi, elle est pas la-même qu'un certain nombre de mes collègues. Donc déjà je me reconnais pas à travers tout le monde. Donc, à partir de ce moment là, je me reconnais pas parmi tous mes collègues ».

A. Des sous-cultures occupationnelles propres à chaque services

Les propos du Commissaire M., à la tête d'une brigade spécialisée parisienne, légitime l'hypothèse avancée de l'existence de diverses sous-cultures policières, spécifiques aux différents services de l'Institution :

> « Alors après en ce qui concerne les distinctions pour l'esprit de corps **je pense qu'il y a également des distinctions à faire, après la distinction entre les grades, j' pense qu'on peut parler de la distinction entre les services**. Alors ça c'est la fameuse notion de la « Guerre des polices ». Il existe effectivement dans la police, une culture policière, moi je pense qu'elle existe. **Mais je pense qu'il existe des sous-cultures selon les directions** ».
>
> « **Je pense qu'il y a des cultures différentes parce-que le métier est quand-même différent.** Aujourd'hui travailler à la DST, à la police judiciaire ou à la police urbaine de proximité c'est quand même trois métiers très différents. Même si l'objectif est d'arrêter les gens, d'identifier les réseaux, enfin, donc, même si au départ les objectifs sont un ptit peu les mêmes, au quotidien on fait un métier différent. Donc y a effectivement je pense encore aujourd'hui, des sous-cultures qui font qu'on se retrouve à travers certaines notions mais y a une distinction qui reste et qui restera toujours parce-que le boulot n'est pas tout à fait le même ». M., Commissaire, BRB, Préfecture de Police de Paris.

Pour le Gardien de la paix T., une chose est sûre : les policiers ont beau appartenir à la même organisation, leur réalité quotidienne diffère :

> « On est des fonctionnaires de police, **mais on fait pas le même boulot**. On **est spécialisé en fonction de la brigade dans laquelle on est**. Moi je fais de la procédure par rapport au mis en cause, les collègues du SIREN font de l'international et à la BRB eux s'occupent du grand banditisme… donc, **je peux pas me reconnaître vraiment en eux, on a pas le même quotidien**. Ce sont des collègues, mais ils font **leur métier**, dans **leur branche** ».

T. affirme « […]ils font leur métier, dans leur branche ». Les policiers interviewés, forts de leur expérience personnelle, confirment l'existence de métiers distincts au sein de la fonction

policière. Si l'institution recèle en son sein plusieurs métiers cela laisse supposer l'existence de différentes sous-cultures occupationnelles policières, développées à partir d'expériences communes partagées par les policiers d'un même service. Il est évident que les policiers ne partagent pas d'expériences et de systèmes de valeurs et de comportements à l'échelle globale de l'institution. Les policiers partagent un langage, des valeurs, des schémas de penser, des façons d'agir et de ressentir au niveau de leur service d'appartenance.

Il est intéressant d'observer que les réponses des policiers par rapport au rôle principal de la police, au couple répression/prévention et au portrait-robot du bon et du mauvais policier, diffèrent sensiblement selon le service auquel ils appartiennent. Il est donc possible d'établir une distinction dans les réponses obtenues en fonction de leur appartenance à un service relevant de la Police Urbaine de Proximité (PUP) ou de la Police Judiciaire (PJ).

Réponses de la PJ

Si les réponses des policiers aux questions « Quel est, selon vous, le rôle principal de la police »?, « Pensez-vous que la police doit d'abord rassurer la population ou faire peur » ?, « Quelles doivent être selon-vous les qualités premières d'un bon policier » ? et « A l'inverse, les caractéristiques d'un « mauvais » policier » ? se rassemblent autour de certains points, très vite, les policiers de police judiciaire recentrent leur définitions du rôle de la police et du bon ou du mauvais policier, autour de considérations purement spécifiques à la dimension judiciaire de la police. Etre flic, c'est faire un travail d'enquête.

A la question « Plutôt prévention ou répression ? », A., ancien Commandant, 30 ans de service à la Brigade financière de la DCPJ, spécialisé dans l'escroquerie, abus de confiance et détournements de fonds, nouvel Office Central de lutte contre le blanchiment, répond :

> « **Répression bien sûr** ! Mais j'ai **une vue un peu déformée puisque j'ai toujours été en police judiciaire**. Donc c'est sûr que j'ai une vue un peu déformée du boulot de la police, mais y a le maintien de l'ordre et tout.. mais ça, ça a jamais été mon boulot ! Moi je n'ai eu qu'à faire de la répression ».

Alors que la tournure des questions est générale, la réponse de J-C, qui a passé 30 ans à la Brigade criminelle, ne concerne également que la police judiciaire :

> « Ah bah moi en ce qui me concerne répression ! De la prévention on en faisait pas. Notre travail c'était purement de la répression ».

Membre de la DCPJ, le gardien de la paix F., évoque les qualités qu'il conçoit comme nécessaires pour être un bon policier, qualités qui, ici encore, renvoient davantage à l'investigation :

> « A mon avis, **du flair, beaucoup de flair**. Savoir parler quand il faut parler, se taire quand il faut se taire. Se maîtriser énormément. Beaucoup de self control. Beaucoup de maîtrise de soi, de flair… et puis surtout aimer ce qu'on fait. Si on aime pas ce qu'on fait, je pense que dans aucun domaine on peut être bon ».
>
> « La patience, la ténacité et l'écoute. L'écoute au sens large, au sens de observation. **Là j'essaye de me cibler sur le travail d'enquête, parce-que moi je pense qu'à ça, je suis un obsédé, c'est le côté judiciaire. Moi quand je pense flic, je pense à l'enquêteur**. Les trois qualités d'un bon enquêteur c'est celles-ci. On peut remplacer écoute par observation au sens où tu écoutes les gens et tu observes tout. Faut tout noter, les détails… Il faut tout lire aussi. Sur une enquête faut être ouvert à tout, comme une éponge qui absorbe ».
>
> P., Commandant, GRI, Paris.

Voici la réponse du Commandant J-C., ancien de la Brigade Criminelle, à la question « Quel est selon-vous, le rôle principal de la police » ?:

> « Et bien ça dépend ! Tout dépend où se trouve le fonctionnaire de police. **En ce qui me concerne moi, étant dans la police judiciaire dans un service d'enquête, mon rôle principal c'était de trouver la finalité d'un meurtre à savoir identifier l'auteur du meurtre, l'interpeller et recevoir tous ses aveux ou recueillir tous les éléments pour le déferrer à la justice et qu'il soit condamné**. C'était mon rôle principal. Bien sûr y a tous les côtés annexes à l'enquête qu'il ne faut pas ignorer. A savoir les devoirs envers l'entourage de la victime, la famille. On a à faire pas mal de choses pour remettre l'affaire dans le niveau social, de ramener la tranquillité, de remettre les choses au calme, de les ramener à la période avant le meurtre. Surtout pour les familles parce-qu'elles sont complètement désemparées, il faut les aiguiller, les conduire un peu dans toutes les démarches. Avec l'âge et l'expérience se sont des choses qu'on se sent de plus en plus obligé de faire. On prend plaisir à rendre ce service, surtout devant la détresse des familles. Comme on a des rapports privilégiés avec les magistrats on peut faire accélérer des démarches administratives, souvent très longues ».

Dans l'esprit des policiers de PJ, la représentation qu'ils se font du métier de policier renvoie immédiatement à leur réalité quotidienne, à savoir l'investigation et l'intervention. Les policiers ne font pas spontanément référence à l'entité globale 'police', mais à leur champ de spécialité. Le Commissaire M, opère une distinction directe dans sa réponse :

> « **En Police Judiciaire** je dirais **l'honnêteté** parce-que c'est parfois la seule différence avec les malfaiteurs, donc ça c'est très important**. En PJ** y a une autre qualité qui se perd c'est le **vice. Faut être vicieux**. Vous avez à faire à des gens qui ne respectent aucune règle. Si vous êtes vous complètement naïf ou naïve et que vous croyez tout ce qu'il va vous raconter et que vous ne faites rien pour le coincer… c'est un peu le problème de la nouvelle génération. Ils sont plus habitués à faire une audition classique mais ils ne coincent pas, ils ne piègent pas le malfaiteur or il faut être vicieux, faut fonctionner

comme eux, j' veux dire, faut être tordu. Tordu, juste vis-à-vis du voyou, pas de votre famille ou de vos collègues **! Mais faut être vicieux. Sinon, faut être travailleur aussi, faut être disponible**. Faut être, dans une certaine mesure, passionnée par la matière. Si vous êtes simplement là pour faire votre travail vous serez pas un bon flic. **La différence entre les bons policiers et les mauvais c'est, je pense, l'intérêt pour la matière**. Faut aimer ce que l'on fait. Sinon vous ferez un service minimum et chez nous y a pas de normes. **Une enquête ça demande du temps, de l'intelligence, du vice et tout ça, et c'est la différence entre un belle enquête et une enquête qui n'aboutira pas**. C'est une science humaine la police, c'est pas une science exacte. C'est une science humaine qui s'appuie sur des ressorts psychologiques ».

Réponses de la PUP

Les qualités mises en avant par les policiers appartenant à des services de police de proximité tournent davantage autour de qualités humaines telles que l'écoute, la compréhension, la disponibilité face aux demandes des citoyens, etc.

« Les premières qualités : **écoute, disponibilité**, conscience professionnelle. **Essayer d'être à l'écoute et essayer de répondre au mieux aux besoins des citoyens**, ça, **on est là pour ça hein, donc, disponibilité, écoute**… ».

S., Brigadier chef, récemment affectée dans un GRI ; 12 ans de service dans des Brigades de jour, à la PUP.

« **Des qualités humaines**. Je crois qu'il faut être **capable d'écouter les autres** et essayer de les comprendre. Ne pas être borné je pense. Une grande ouverture d'esprit. Même si des fois les événements font que on se borne nous-mêmes. Un grand sens du détail, ne pas aller vite. Etre capable de creuser, de chercher à comprendre. Et pas se fier aux premières impressions ».

P., gardien de la paix, nouvellement affectée dans un GRI, 7 ans à la PUP.

« De la **disponibilité pour les citoyens**, de l'altruisme, de la sagesse. S'avoir prendre du recul ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

A la question : « Quelle est selon-vous le rôle principal de la police ? », les policiers en poste dans des services de police urbaine de proximité, comme les commissariats d'arrondissements, offrent des réponses générales, orientées principalement autour de l'aide aux personnes, du service public, de la répression des petites infractions quotidiennes…

« **Alors je dirais aider les personnes**. Réprimer toutes les infractions, au code de la route, ou aux autres codes, réprimer toutes ces personnes, qui causent beaucoup de soucis et d'accidents. En gros, faire respecter les lois ». T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

« **Protéger les personnes et les biens**. Je crois que c'est la mission essentielle. Garder la paix, bien sûr ». V., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

Alors qu'à la question « Pensez-vous que la police doit avant tout faire peur ou rassurer les citoyens » ?, les réponses des policiers issus de services purement judiciaires, mettaient en avant la dimension répressive de la police, les policiers issus de services généralistes tendent au contraire à privilégier son caractère préventif.

> « Pour moi ça serait plutôt **préventif**. Après, si les personnes sont relativement réticentes, on va être obligé d'être répressif par la suite. Mais moi j'ai toujours eu, dans un premier temps, **un rôle préventif, et c'est ça la police, d'abord. Toujours préventif**. Moi, j'aime bien discuter avec les gens, leur dire « attention, y a certaines règles.. », qui faut qu'ils prennent les policiers pour des méchants. Toujours le principe de la prévention. Même si, y a toujours des moments où on va devoir être répressif ».
>
> T., Gardien de la paix, UTJTR,Paris.

> « Ah bah **d'abord la rassurer**, je pense. C'est **sa première mission**. Ré-expliquer aux délinquants les choses à faire et à ne pas faire. Essayer de les réorienter ».
>
> V., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

> « Bon faut dire, aujourd'hui, **on peut pas appliquer des nouveaux textes** sur la vitesse, l'alcoolémie ou autre chose **sans, au préalable, l'avoir expliqué longuement et même martelé ça aux gens**. Parce-que les gens sont parfois peu réceptifs aux messages de prévention, si on parle de prévention routière par exemple, parce-que c'est à la mode, les gens sont pas forcément attentifs aux messages que les autorités essayent de passer. Donc effectivement **on a une obligation de marteler ça pour que ça finisse par rentrer dans les esprits**. **Ca c'est de la prévention.** Et ça rentre, notamment avec l'alcoolémie par exemple. Ca a quand même mis 15 ou 20 ans à entrer dans les esprits. **Donc l'aspect répressif sans l'aspect préventif au préalable, même dissuasif, qui est un palliatif entre les deux, ça marche pas** ». R., Lieutenant, SVP, Paris.

Il est intéressant d'ajouter qu'au-delà de la dichotomie PUP/ PJ analysée jusqu'à présent, il est possible d'observer un découpage des réponses davantage poussé. Les policiers affectés dans des Services de Voie Publique ont par exemple tendance à rapporter les questions posées, aussi générales soient-elles, à leur réalité quotidienne. La réponse du Lieutenant R., à la question « Répression ou prévention ? », est un bon exemple. Au bout de quelques secondes, ce policier va orienter sa réponse autour de la prévention routière :

> « Bon faut dire, aujourd'hui, on peut pas appliquer des nouveaux textes sur la **vitesse**, **l'alcoolémie** ou autre chose sans, au préalable, l'avoir expliqué longuement et même martelé ça aux gens. Parce-que les gens sont parfois peu réceptifs aux messages de prévention, si on parle de **prévention routière** par exemple, parce-que c'est à la mode, les gens sont pas forcément attentifs aux messages que les autorités essayent de passer. Donc effectivement on a une obligation de marteler ça pour que ça finisse par rentrer dans les esprits. Et ça rentre, notamment avec **l'alcoolémie** par exemple. Ca a quand même mis 15 ou 20 ans à entrer dans les esprits. Donc l'aspect répressif sans l'aspect préventif au préalable, même dissuasif, qui est un palliatif entre les deux, ça marche pas. »

Il faut donc retenir que les policiers interviewés ne partagent pas le même système de valeurs et les mêmes expériences que l'ensemble de leurs collègues. La « Grande famille » policière, est loin de vivre en harmonie. La réalité quotidienne renvoie davantage à un amoncellement de métiers, cloisonnés les uns par rapport aux autres. Différents systèmes de valeurs, différents langages et kit de références se développent parallèlement au sein de l'institution, à l'intérieur des divers services.

Il est intéressant de noter que le fait qu'il existe différentes sous-cultures, qui découlent des caractéristiques des différents services, est observé par les policiers eux-mêmes :

> « Dans des groupes plus spécialisés comme la crime, peut-être que c'est pas pareil, c'est **une autre mentalité, on fait pas le même travail, ils pensent pas comme nous**».
>
> P., Gardien de la paix, GRI, Paris.

Autre élément tendant à confirmer l'existence de différentes sous-cultures policières: alors que les policiers issus du secteur de la Police Urbaine de Proximité se sont longuement appesantis, lors des entretiens, sur la dimension de service public que revêt leur fonction, les policiers en poste dans des services de police judiciaire ont, quant à eux, éprouvé beaucoup de plaisir à se remémorer leur belles affaires, à parler des comportements délinquants, de la façon dont un bon policier doit réfléchir pour devancer les innovations criminelles, etc. Les thèmes abordés, les sujets d'intérêts, les valeurs, les représentations du métiers ne sont donc pas les mêmes en fonction du service d'appartenance des policiers.

B. Des sous-cultures différentes en fonction des corps d'appartenance

En France, l'entrée dans la police s'effectue sur la base d'un concours. Le recrutement externe est présent aux trois niveaux hiérarchiques de l'Institution. Ce modèle qui repose sur des recrutements latéraux est très différents des modèles policiers anglo-saxons dans lesquels toutes les carrières commencent à la base. Contrairement à la police française, les policiers anglo-saxons qui occupent des postes à responsabilité, ont tous débuté en bas de l'échelle.

La police française repose donc sur un modèle hiérarchique stratifié qui se caractérise par l'existence de divisions rigides entre les trois corps. Le mode de recrutement pyramidal, à la française, joue un rôle déterminant dans l'éclatement de la culture policière en différentes sous-cultures.

> « Mais c'est **dû également à la nature du recrutement**. Les gens sont recrutés chez nous à différents niveaux, ils ont donc pas le même vécu, le même cursus, le même milieu universitaire. Et ça, ça crée chez nous des **ruptures** au sein de la police entre les trois grands corps ».
>
> M., Commissaire, Brigade spécialisée, Préfecture de Police de Paris.

Les policiers français ne reçoivent pas la même formation. Les écoles de Gardiens de la Paix, d'Officiers et de Commissaires se situent dans des villes différentes. Avant même d'arriver sur le terrain, les policiers française vivent donc une réalité quotidienne différente, les trois corps étant différenciés dès la formation. Pendant deux ans, les futurs Commissaires vont côtoyer des futures Commissaires. Même topo pour les Officiers et les Gardiens, hormis la durée de leur formation, plus courte. Si l'on se réfère au concept de socialisation policière, tout au long de la scolarisation, les formateurs vont faire en sorte d'exacerber le sentiment d'identification des policiers envers leur groupe d'appartenance, donc à leur corps. Comme le souligne John Van Maanen, « Le principal résultat d'une formation si contraignante est que la recrue apprend vite que c'est son groupe, plutôt que les chefs, qui la soutiendra […][128] ».

A ce premier facteur de différenciation, s'ajoute une réalité quotidienne de travail, très différente. Les commissaires, officiers et Gardiens ne font pas le même travail. Les corps policiers sont très cloisonnés. Depuis le réforme des Corps et Carrières, le Commissaire de Police a vu son rôle converger vers celui du gestionnaire. Il est rare aujourd'hui de voir un Commissaire Principal de Commissariat Central au milieu d'un dispositif policier dans les rues parisiennes.. Ce phénomène sera déjà bien moins rare, en PJ. Les Officiers quant à eux ont un rôle d'encadrement des brigades, et les Gardiens remplissent le vrai rôle de policier.

La culture policière, homogène en surface, se subdivise et donne lieu à différentes sous-culture, l'une partagée par les Commissaires, l'autre par les Officiers et enfin, une culture partagée par les Gardiens. Un Gardien qui parle d'un « collègue », fait référence à un autre Gardien. A partir du moment où le cloisonnement hiérarchique est intériorisé par les policiers, il est naturel d'observer trois compartiments au sein de la culture policière, qui renvoient à la spécificité du travail des trois corps, à leur langage propre et à leur histoire.

> « On est Policier avec un grand P, mais **y différents types de policiers, oui, t'as le policier de terrain, t'as le col blanc et le col bleu, c'est sûr**. T'as pas forcément de relation entre les différents corps ».
>
> V., Gardien de la Paix, UTJTR, Paris.

> « **Je me sens plus lié à un fonctionnaire qui est du même corps que moi qu'avec un fonctionnaire du corps des officiers ou des commissaires**. Déjà l'approche sera pas la même. Un gardien, je vais arriver, je vais tout de suite le tutoyer, tandis qu'un patron ça va être « Bonjour, mes respects patron ».
>
> T., Gardien de la paix, UTJTR, Paris.

[128] Van Maanen (J.), « Comment devient-on policier? », *op., cit.,* p. 139.

Dans l'œil du gardien de la paix, la commissaire est souvent considéré comme une espèce un peu à part, déconnectée de la réalité du terrain :

> « T'as le bas et t'as le haut de l'échelle. C'est quand même assez enfermé dans des cellules. Y a nous, la base : les ACMA, t'as les officiers et les patrons. **Les patrons qui sont en dehors des réalités parce-que eux c'est plus que du politiquement correct, qui nous connaissent même pas, qui nous voient comme des numéros de toute manière et tout ce qui les intéressent c'est les chiffres à la fin du mois** ».
>
> P., Gardien de la Paix, GRI, Paris.

Les commissaires sont bien conscients de cet état des choses. Il serait à ce propos, intéressant d'analyser la réponse du Commissaire de police R, à la question : « Si je vous parle d' un gardien de la paix en tenue faisant la circulation dans le 18ème , un commissaire divisionnaire à la BRB, un lieutenant au SIREN à Nanterre …. Pensez-vous que ces policiers aient quelque chose en commun avec vous ? Vous reconnaissez-vous en eux ? Existe-t-il un quelconque lien entre vous et eux ? ». Si il affirme tout d'abord que la police se caractérise par un esprit de corps marqué, il commence ensuite une analyse très intéressante au sujet de l'originalité du statut de commissaire.

Premier temps de réponse : reconnaissance d'un esprit de corps

> « Bien sûr ! Bien sûr ! Bah de toute façon, on fait partie d'un même corps ! Je pense que l'expression « collègues » est très intéressante. Le jour où on te parle d'un policier, même dans un service à l'autre bout de la France, on dira toujours le « collègue ». Donc c'est clair qu'il y a un esprit d'appartenance. Cette spécialité de l'administration est vraiment intéressante. On fait partie de la même maison, ça tout le monde en a conscience. C'est vraiment plus le cas depuis la réforme des corps et carrières et le fait que maintenant il n'y a plus de différences entre les enquêteurs, les inspecteurs, les gardiens de la paix et les officiers. Depuis 95, je pense que ça contribue largement à cette acception là. Je vois dans la police une unité de faits ».

Second temps de réponse : le commissaire et la culture policière

> « Bon, c'est vrai que pour un commissaire, c'est un ptit peu différent. Je pense que beaucoup de gens de la base n'estiment pas que le commissaire fasse partie de ses collègues directs. Ils vont pas le considérer comme un collègue mais plus comme une autorité supérieure. La chaîne hiérarchique fait que se floute un ptit peu le personnage et le lien surtout. Je pense que le lien est largement plus distendu plus on monte dans la hiérarchie policière, malheureusement ».

Les propos du commissaire R, chef de service d'un SARIJ parisien, confirment la théorie de l'existence d'une « caste des commissaires », d'une hiérarchie coupée de sa base.

Un nivellement par le plus petit dénominateur commun pour pouvoir communiquer : un semblant de culture policière homogène

Le commissaire de police ne partage pas la « culture » de ses hommes ; tout du moins, il ne la partage pas en profondeur. En surface, le « Taulier » se doit de jouer un rôle, il va alors feindre certains comportements, qui seront en adéquation avec les réalités de ses hommes. Dans cette optique, le commissaire, pour ne pas être totalement exclu va, au quotidien, partager le langage, l'humour, les gestes et les opinions de son groupe, mais tout ceci demeure un comportement mimétique auquel le commissaire n'adhère pas intrinsèquement. Il pourrait convenir de parler de techniques managériales. Le statut de commissaire est délicat : pris en étau entre la hiérarchie et la base active de la police, il n'est généralement pas considéré comme un pair par les policiers placés sous son autorité. Ce constat est confirmé par les propos de gardiens de la paix et d'officiers ainsi que par une observation directe dans des commissariats. Si il veut mobiliser ses hommes, le commissaire doit savoir se débarrasser de son statut de « taulier » et, pour un moment, faire corps, grâce à un nivellement par le bas, avec ses effectifs. Etudier le rôle d'un commissaire dans son environnement de travail est très intéressant ; en l'espace que quelques minutes il doit savoir troquer son langage formel utilisé au téléphone avec un supérieur hiérarchique au profit d' un langage familier pour répondre à la demande de l'un de ses hommes.

> « Tout le monde joue un cran en dessous de son niveau. **C'est un nivellement qu'on pourrait envisager par le bas mais qui fait que, pour que chacun parle la même langue, chacun se met à un certain niveau, et souvent au plus petit dénominateur commun**. Avec des visions de base. Ce qui permet aussi d'assumer certaines situations, quand t'es manichéiste, que tu te poses pas de question, la question du discernement est un peu éludé et tes missions de paraissent plus faciles, tu te poses moins de questions. Plus t'es manichéen et donc plus simpliste et à mon avis, plus ça te rassure, puisque justement tu te conformes à des protocoles d'intervention classiques : les bons et les méchants. Les bons c'est nous et les méchants c'est eux. A partir de là voilà. D'où, d'ailleurs, le fait qu'on défende toujours un collègue. Parce-qu' un collègue à priori il est bon, alors que le méchant en face, c'est lui le mauvais. Et ce manichéisme simpliste on l'intègre. Je vais utiliser un discours simpliste. Les mecs y vont beau avoir BAC+4, BAC+5, y jouent un rôle ! **Ils incarnent totalement un rôle.** Mais finalement, quand on est policier, on doit incarner la force, la rigueur, et aussi le fait de ne pas se poser de questions. Puisque finalement, le flic c'est celui qui prend une décision instantanément mais tout en gardant cette image d'assurance par rapport aux autres, parce-qu 'un flic faut jamais qu'il doute. C'est aussi cette image qu'on doit incarner pour nos effectifs. Pour incarner cette image, de celui qui ne se pose pas de question . Et pour ne pas se poser de questions et bien il faut un peu simplifier les situations humaines. Il faut écarter tout sentiment, tout ressenti. Et cette culture là elle déteint sur tout le monde. **Moi je tiens des propos, j'agis d'une certaine façon qui ne m'est pas habituelle.** Et même des gens qui sont intelligents, éduqués, cultivés, pour régler un problème ils vont avoir une solution toute faite, pour se faire comprendre ».

« **Y a plein de techniques de management. Y en a énormément qui passent par le savoir-faire. Il faut montrer à ses subordonnés qu'on sait faire. Et pour leur montrer qu'on sait faire, il faut parler des fois le même langage qu'eux. Faut aller aux appels et faut leur parler « vrai ». C'est un nivellement par le plus petit dénominateur commun et ça, ça représente la culture policière.Ca gomme les liens de différences. Parmi mes effectifs j'en ai qu'ont des CAP et d'autres qu'ont des** maîtrises en sociologie, histoire, etc. N'empêche que tous ces gens s'entendent au boulot comme des supers collègues. »

Les entretiens parlent d'eux-mêmes : la couche de vernis « homogénéité », dissimule une réalité policière bien plus hétérogène que ce que laissent penser les études de Skolnick, Bordua et Reiss. Comme il n'existe pas *un* métier, mais *des* métiers policiers, il n'existe pas *une* mais *plusieurs* sous-cultures policières, qui découlent des logiques de corps et de la spécialisation des services. Un Gardien de la paix partage la réalité quotidienne d'un autre Gardien, d'autant plus si il fait partie de son service. A contrario, un Commissaire en poste dans un service de PJ ne partage en aucun cas la réalité quotidienne d'un Gardien de la paix, encore moins si celui-ci est affecté dans une unité de dépôt de plaintes, dans un commissariat d'arrondissement. Les policiers de différents grades et de différents services ne font pas le même travail. Ils ne rencontrent pas, ou peu, de problèmes communs au quotidien, ne partagent pas ou, peu d'expériences marquantes. A partir de là, si l'on reprend la définition des sous-cultures occupationnelles proposée par Buckner, Fattah et Christie, et que l'on considère que « Les membres d'un groupe occupationnel se sentent proches tout simplement parce-qu'ils font le même travail, ont une carrière similaire et des problèmes communs [129]», alors, tous les policiers ne font pas partie du même groupe occupationnel, et ne partagent donc pas, uniformément, une même culture occupationnelle, qui découle de l'appartenance à un groupe occupationnel. L'existence de différents métiers au sein de la police entraîne *de facto* le développement de différentes sous-cultures. Les policiers qui décident de faire carrière au sein de la PUP, sont animés de valeurs qui diffèrent de ceux qui désirent entrer en PJ. Ces deux branches de la police ne visent pas les mêmes buts. Les services fonctionnant indépendamment les uns des autres, les policiers d'un même service restent plus ou moins cloisonnés. Se développent alors, au sein de chaque service, un ensemble de normes et de concepts, découlant de l'expérience d'avoir à fonctionner ensemble, soit une culture policière imprégnée des valeurs et normes de la Police Judiciaire, et une culture policière, spécifique à la Police de Proximité.

---

[129] Buckner (T.), Christie (N.), Fattah (E.), « Police et culture », *op., cit.,* p. 66.

III. Hypothèses avancées

L'analyse des entretiens permet d'avancer deux hypothèses relatives aux sous-cultures.

A. Vers un décloisonnement des sous-cultures ? Le cas de la police judiciaire

L'hypothèse d'un possible décloisonnement des sous-cultures policières vise particulièrement les services de la police judiciaire. Dans ces services, souvent plus restreints en terme d'effectifs, la hiérarchie est beaucoup moins marquée que dans les commissariats. Le fait que les policiers soient en civil est un facteur essentiel du rapprochement entre les grades.

> « Mais je pense que c'est quelque chose qui est en train de changer. **Je suis persuadé aujourd'hui que ces différences entre gardiens, officiers et commissaires, sont de moins en moins marquées**. Je pense que c'est un phénomène de société qui nous dépasse largement. Ca se voit dans tous les métiers. **Je pense qu'on va vers un décloisonnement**. Un décloisonnement de la société. Et chez nous on est aussi dans cette logique. Regardez ici par rapport à avant, quand un commissaire s'adressait à un officier ou à un gardien il l'appelait par son nom de famille, aujourd'hui on appelle beaucoup les gens par leur prénom. C'est un peu le système anglo-saxon. Y a des liens plus personnels qui se créent, même si le vouvoiement reste imposé entre les différents corps ».
>
> « **Mais ça c'est plus en PJ**. Tout simplement parce-que chez nous on a une petite structure. Un commissaire divisionnaire ici va avoir sous son commandement environ 100 personnes, le même commissaire divisionnaire à la tenue peut commander facilement 700 personnes. Donc y peut évidemment pas avoir la même connaissance des gens et le même rapport avec eux. Donc y a d'une part la nature du commandement mais y a aussi la nature de la mission. **S'il faut se battre, on se bat ensemble, y a pas de distinction. Ca crée des liens et puis après si on fête l'affaire, on la fête ensemble, donc voilà. Tout ça, ça crée un esprit d'équipe. Qui peut pas exister dans des structures plus lourdes et beaucoup plus grosse où vous avez une hiérarchie intermédiaire très présente.** Un commissaire central du 18 arrondissement y rencontre pas tous les jours tous ses collaborateurs. Moi, tous les jours je sers pratiquement la main de pratiquement tous les fonctionnaires du service. Donc y a des liens transversaux qui sont à mon sens beaucoup plus forts ».
>
> « Donc résumons, je pense que l'évolution de la société fait que la différence est moins marquée qu'elle l'a été à une époque entre les différents corps, entre les différents grades. Je pense qu'elle l'est également moins en PJ par rapport à d'autres directions plus grosses ». M., Commissaire, Brigade spécialisée, Préfecture de Police de Paris.

On peut ajouter à cela la grande mobilité des fonctionnaires de police. Il est fréquent aujourd'hui qu'un agent de police change de service tous les deux ou trois ans. Cette mobilité, encouragée par l'institution, peut être considérée comme un vecteur de décloisonnement des sous-cultures liées aux services, chaque policier amenant un petit peu de son ancienne culture de travail, dans son nouveau service.

B. La franc-maçonnerie : une sub-culture transcendante ?

L'idée abordée ici renvoie à l'hypothèse d'un dépassement des logiques de corps et services, par une appartenance à la franc-maçonnerie. Cette hypothèse s'inspire de l'analyse réalisée par les trois journalistes d'investigation au Point, Labbé, Décugis et Reacasens, à propos de l'importance de la Confrérie Franc-maçonne au sein de la police française. Les policiers, « tous frères »[130] ? Ce qui est sûr c'est que les policiers francs-maçons proviennent de tous les services et de tous les corps policiers, même si la proportion des Officiers et des Commissaires est plus importante. « Plus on monte en grade et plus la marque des « trois points », le signe de reconnaissance des maçons, est fréquente », disent les journalistes[131]. Roger Dachez, président de l'Institut maçonnique de France qui regroupe neuf obédiences estime que 20% à 25% des mille neuf cents Commissaires et 20% des quinze mille Officiers sont francs-maçons. Ce constat fait de la police nationale le secteur professionnel le plus représenté dans la franc-maçonnerie.

[130] Décugis (J-M.), Labbé (C.), Recasens (O.), « Place Beauvau. La face cachée de la police », Paris, Robert Laffont, 2006, p. 155.
[131] *Ibidem*, p. 157.

Conclusion : La police parisienne de 2006 : quel visage ?

Pour avoir suivi de nombreuses équipes de Police Urbaine de Proximité comme de Police Judiciaire en 2004, après une immersion dans l'ambiance de nombreux services, bureaux, offices, commissariats, etc., l'impression éprouvée alors, était que le monde policier est un monde complexe, subdivisé en autant de métiers qu'il existe de spécialisations. L'analyse des entretiens réalisés au sein de la police parisienne en février 2006 est venu confirmer cette impression première. Derrière le halo d'homogénéité qui émane du groupe policier, se dissimule une pluralité de sous-cultures distinctes. La première hypothèse explicative avancée, à savoir que l'existence d'un cloisonnement entre les trois corps policiers serait un facteur de différenciation au sein de la culture policière, a été validée par les propos des policiers. Commissaires, Officiers et Gardiens de la paix ne partagent pas, intrinsèquement, le même système de valeurs et la même réalité quotidienne. Le fait que chaque service développe sa propre sous-culture occupationnelle a également été vérifié par les entretiens. Les policiers de PJ et de Police Urbaine de Proximité ne se représentent pas de la même façon, les rôles de la police et du policier. Les deux hypothèses avancées dans ce mémoire ont donc été validées par l'enquête de terrain. La police est une grande famille, certes, mais une famille divisée, scindée en plusieurs groupes. Les membres de ces groupes partageant une vision plus ou moins commune de ce qu'est un policier, de son rôle, des buts de la police, etc.

On pourrait, pour conclure, ajouter que s'intéresser à la culture policière c'est s'intéresser à la police dans son ensemble. A quoi ressemble la police parisienne aujourd'hui ? On peut tout d'abord souligner que la police parisienne semble imprégnée de l'esprit de la Police de Proximité. La philosophie du service public semble en effet avoir été intériorisée par les policiers interviewés, particulièrement par ceux qui appartiennent à des services de Police Urbaine de Proximité. Si l'on se réfère à la Fiche n° 15 du « Guide pratique de la police de proximité[132] » publié par le Ministère de l'Intérieur en 2000, l' « esprit de service public » représente aujourd'hui une exigence fondamentale du travail policier. Cette notion de service public doit « sous-tendre en permanence le contact avec le public » car elle représente un élément déterminant de la qualité du service rendu à la population.

Cet esprit de Service Public se traduit non seulement par le souci d'assurer une prestation de qualité et de tout mettre en œuvre pour apporter la meilleure réponse aux attentes de la population, mais également par la diffusion d'une culture de responsabilité vis-à-vis de cette population. Plus facile à décréter qu'à appliquer, cette attitude doit être comprise comme une

[132] Le ministère de l'intérieur, *Guide pratique de la police de proximité*, Paris, la Documentation française, 2000, 350 p.

conséquence inéluctable de la mise en œuvre de la police de proximité qui met le public au centre de la préoccupation de sécurité : le souci d'être proche de la population et l'ambition de régler dans la durée les questions d'insécurité obligent à répondre à cette exigence. A l'instar de ce qui se passe dans certaines polices étrangères, notamment en Grande-Bretagne et au Québec, l'affichage de cette volonté de service public est encouragé. On voit ainsi se généraliser des chartes de l'accueil, des devises de service et des signes distinctifs exprimant cette volonté de service. Les entretiens révèlent une véritable adhésion à cette démarche de recherche de qualité du service rendu au public, de la part des policiers de la PUP.

Le deuxième trait caractérisant la police parisienne, renvoie à la sensation d'une police qui étouffe dans une société aseptisée. Nous vivons aujourd'hui dans des sociétés frileuses, au sein desquelles le travail policier a considérablement évolué. La police est aujourd'hui menottée. Dans une société ou la moindre violence est récriée, les policiers ne peuvent plus recourir à la force sans que l'événement ne fasse la 'une' des journaux. On ne parle, aujourd'hui plus, que de « bavures » et de « dérapages » policiers. Face à ce constat, on peut légitimement se poser la question de savoir si la police est toujours en possession du monopole de la violence légitime, délégué par l'Etat.

Bibliographie :

Ouvrages sur la profession policière

- Adlam (R.), « The police personality », in Pope (D.), Weiner (N.), Eds., *Modern Policing*, London, Croum Helm, 1981.
- Alexandre (M.), « Le langage quotidien de la police », Genève, Editions Liber, 1997, 159 p.
- Beaucherne (Line), « Etre policière : une profession masculine », Québec, Editions du Méridien, 2001.
- Hauser (G.), Masingue (B.), « Etudes auprès des personnels de la police nationale », Paris, Interface, Etudes et Formation, 1982, 338 p.
- Jeanjean (Marc), « Un ethnologue chez les policiers », Editions A.M. Métailié, Paris, 1990, 300 p.
- Léauthier (Alain), Ploquin (Frédéric), « Les flics ; 120000 inconnus », France, Flammarion, 1990, 289 p.
- Lhuilier (Dominique), « Une psychologue dans la police, La police au quotidien », Logiques sociales, Paris, l'Harmattan, 1987, 187 p.
- Monjardet (Dominique), Chauvenet (A.), Chave (D.), Orlic (F.), « La police quotidienne : éléments de sociologie du travail policier », Groupe de sociologie du travail, CEHS, 1984.
- Monjardet (Dominique), « A la recherche du travail policier », in *Sociologie du travail, Spécial police*, Paris, Dunod, Vol 27, n°4-85, 1985, pp 367-481.
- Monjardet (D.), « Les policiers et la « profession policière » », p 115-131, in *Police et société*, de Jean-Louis Loubet del Bayle, Toulouse, CERP, 1988, 363 p.

Ouvrages sur la culture professionnelle policière

- Bonifacio (Ph.), « The psychological effects of police work. A psychodynamic approach", New-York, Plenum Press, 1991, 224 p.
- Chan (Janet B. L.), « Changing police culture. Policing in a multicultural society », Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 255 p.
- Goldsmith (J.), « The Police Community. Dimensions of an occupational subculture », Californie, Palisades Publishers, 1974, 288 p.
- Gorgeon (Catherine), « La socialisation professionnelle des policiers », disponible sur le site : www.erudit.org/revue/crimino
- Monjardet (D.), Gorgeon (C.), « La socialisation professionnelle des policiers : étude

longitudinale de la 121ème promotion des élèves Gardiens de la paix, INHES, Septembre 1993, 132 p.

- Monjardet (Dominique) « La culture professionnelle des policiers», in *Revue française de sociologie*, Paris, XXXV-3, juillet-septembre 1994, pp 393-411.
- Monjardet (D.), « Ce que fait la police : sociologie de la force publique », Paris, Edition la Découverte, 1996, 296 p.
- Monjardet (D.), Ocqueteau (F.), « La police :une réalité plurielle », in *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Paris, ISSN 0015-9743, n° 905, 2004, 119 p.
- « Police, culture et société », dir., Szabo (Denis), Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1974, 225 p.
- Portelli (Georges), « Police française et sub-culture policière », Toulouse, Publication du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Police, 1985, 166 p.
- Reiner (Robert), « *The politics of the police* », Seconde edition, Hertfordsire, Harvester Wheatsheaf, 1992, 270 p.
- Reiss (Albert J.), Bordua (David J.), « Environnement and Organization: A Perspective on the Police », p 25- 55, in Goldsmith (J.), « The Police Community. Dimensions of an occupational subculture », Californie, Palisades Publishers, 1974, 288 p.
- Reuss-Ianni (E.), Ianni (F.), « Street Cops and Management Cops : the two cultures of Policing », p 251-275, in *Control in the Police Organisation*, edited by Punch (Maurice), England, the M.I.T. Press, 1983, 346 p.
- Skolnick (Jerome), « Justice without trial. Law Enforcement in Democratic Society », seconde édition, From the research program of the center for study of law and society, USA, John Wiley & Sons, Inc, 1966, 309 p.
- Van Mannen (John), « Comment devient-on policier ? », in Jean-Paul Brodeur et Dominique Monjardet (eds.), *Connaître la police*, Paris, La Documentation Française, 2003, pp. 129-154.
- Vincenet (A.), « Paroles de Flics. Le malaise de la police. Enquête », Paris, Romillat, 2001, 318 p.

Ouvrages sur l'Institution policière

- Berlière (J-M), « Le monde des policiers en France », Bruxelles, Editions Complexe, 1996, 275 p.
- Bittner (Egon), « The Functions of the Police in Modern Society, Crime and

Delinquency Issues », Chevy Chase, Md., National Institute of Mental Health, 1970.

- Bui Trong (Lucienne), « La police dans la société française », Paris, Presses universitaires de France, 2003, 246 p.
- Bordua (David J.), « The Police : Six Sociological Essays », USA, John Wiley & Sons Inc, 1967, 258 p.
- Brodeur (J-P), « Les visages de la police, Pratiques et perceptions », Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 2003, 392 p.
- Casamayor, « La police », Mayenne, Editions Gallimard, 1973, 199 p.
- Chalom (Maurice), « La police communautaire de Peel à Goldstein : détours et détournements », *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 1999, n°37, pp. 215-244.
- Dieu (François), Mignon (P.), « La force publique au travail. Deux études sur les conditions de travail des policiers et des gendarmes », Paris, L'harmattan, 1999, 270 p.
- Ferret (J.), « Evaluer la police », *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, IHESI, n°53, pp 83-109.
- Gleizal (J.-J.), Gatti-Domenach (J.), Journès (C.), « La police, Le cas des démocraties occidentales », Thémis, Droit public, Paris, Presse universitaire de France, 1993, 374 p.
- Hassid (O.), « La gouvernance de sécurité : un concept pour un nouveau paradigme en criminologie ? », in *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique* (2005), volume LVIII, N°2 2005, Avril/juin, Organe officiel de l'association internationale des criminologues de langue française (AICLF), pp 151-163.
- Le Clère (Marcel), « La police », Paris, P.U.F, Collection Que-sais-je, 1972.
- Loubet del Bayle (Jean-Louis), « Guide des recherches sur la Police », Toulouse, Presse de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, *Centre d'études et de recherches sur la police*, 1987.
- Loubet del Bayle (J-L.), « Police et société », Centre d'Etudes et de Recherches sur la Police, Toulouse, 1988, 363 p.
- Loubet del Bayle (Jean-Louis), « La police, approche socio-politique », Clefs Politiques, Paris, Montchrestien, 1992, 158 p.
- Mc Clintock (F.), Normandeau (A.), Robert (P.), Skolnick (J.), « Police et violences collectives », pp 91-159, in Loubet del Bayle (J-L.), « Police et société », Toulouse, Centre d'Etudes et de Recherches sur la Police, 1988, 363 p.

- Monet (J-C.), « Polices et sociétés en Europe », Collection Vivre, Paris, La Documentation française, 1993, 338 p.
- « Sociologie de la police. Textes », dir., Monjardet (Dominique), Groupe de Sociologie du Travail, C.N.R.S., Paris, Univesité Paris 7, 1987.
- Soullez (C.), « Lexique de la sécurité », *Criminalité internationale*, Paris, PUF, 257 p.
- Stauffer (E.), « La zéro tolérance et la baisse de la criminalité dans la ville de New York », *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, vol. 52, no. 2, 1999, pp. 151-162.
- Susini (Jean), « La police : pour une approche nouvelle », Toulouse, Presses de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 1983, 262 p.
- Wilson, « Police, Power and Cultural Narrative in Twentieth Century America. Cop Knowledge », Chicago, University of Chicago Press, 2000, 281 p.
- Zamponi (F.), « La police, combien de divisions ? », Paris, Editions Dagorno, 1994, 193 p.

Méthodes des sciences sociales

- Arborio (A-M.), Fournier (P.), « L'enquête et ses méthodes : l'observation directe »,Paris, Nathan Université, 127 p.

Sociologie des organisations :

- Mucchielli (Alex), « Etude des communications : Approche systémique dans les organisations », Paris, Armand Colin, 2004, 158 p.

Thèses universitaires

- Masclanis (F.), Thèse en sciences-politiques, « Une approche de la culture policière à travers les écrits de policiers », dir., Loubet del Bayle (Jean-Louis), Université Toulouse 1, 2003-2004.
- Lugon-Moulin (A.), « Réflexions sur la sub-culture policière française : le cas des commissariats des 2ème et 9ème arrondissements de Lyon », DEA de Science Politique, dir., Journès (Claude), Université Lumière Lyon 2, 2003/2004.
- Portelli (G.), « Portrait socio-culturel des Commissaires de Police », Université des Sciences Sociales de Toulouse, 1986.

Sites Internet :

- www.erudit.org/revue/crimino
- www.crime-reg.com/police

Table des matières :

Introduction 1

Chapitre préliminaire : Explication des notions fondamentales 15

Première partie : Les premières recherches anglo-saxonnes et la culture policière : pertinences et remises en cause 23

Chapitre 1 : Les fondamentaux des premières recherches anglo-saxonnes 24

Section 1 : Les hypothèses relatives à la formation de la culture policière 25

I. Caractéristiques fonctionnelles et structurelles de la profession policière et formation de la culture policière 26

A. L'environnement professionnel : facteur de développement d'une culture occupationnelle 26

B. The « Working personality »: le paradigme skolnickien 27

II. Processus de socialisation policière : une socialisation de l'individu par l'Institution policière 30

A. John Van Maanen et le processus de socialisation policière 31

B. Le problème de la police parisienne: les « anciens » : une espèce en voie de disparition 32

C. Le débat sur le « vrai » travail policier : l' exemple d'un produit de la socialisation policière 35

III. Une nécessaire reconceptualisation 36

Section 2 : La première dimension de la conception anglo-saxonne : une culture policière caractérisable 39

I. Buckner : Une culture caractérisable 40

II. La culture policière selon Reiner : 7 caractéristiques 43

Chapitre 2 : Portrait de la culture policière parisienne 47

Section 1 : Une reprises des résultats anglo-saxons par la littérature sociologique francophone 47

I. Observations francophones : confirmation des apports de Reiner 47

II. Les travaux anglo-saxons : une conception diffusée dans le milieu universitaire 50

Section 2 : Les caractéristiques de la culture policière à l'épreuve du terrain 51

I. Rappel : l'outil méthodologique adopté 51

II. Résultats des entretiens : la police parisienne et les 7 caractéristiques de Reiner : entre permanence et évolution 55

Deuxième partie : la culture policière: homogénéité versus hétérogénéité, une approche entre théorie et pratique 81

Chapitre 1 : L'acception francophone du concept de « Culture policière » : divergences par rapport à l'analyse anglo-saxonne 82

Section 1 : Controverse à propos de la dimension homogène de la culture policière 84

I. La culture policière : homogène et universelle ? 84

II. L'acception monjardienne de la culture policière : une critique de la « vulgate anglo-saxonne » 86

Section 2 : De la remise en cause par le cas français à une remise en cause globale ? 92

I. Le cas français : la police française, un singulier pluriel 92

II. Nouvelle génération de travaux : une remise en cause du caractère homogène de la culture policière qui dépasse le cas français 94

A. Une reconnaissance de variations au sein de la culture policière 95

B. Essais de classification 95

Chapitre 2 : Des sub-cultures versus une sous-culture? 98

Empirie et police parisienne : hétérogénéité versus homogénéité 98

Section 1 : Un sentiment fort d'appartenance à la « Grande maison » 98

I. Une impression d'homogénéité émanant du corps policier 99

II. Questionnement de ce sentiment d'appartenance par le biais des entretiens 102

A. La culture policière : un besoin de ressemblance ? 102

B. Cette belle et grande culture policière homogène : construit organisationnel et logique utilitariste 105

Section 2 : Des logiques de corps et de service qui malgré tout, dominent 108

II. Paroles de policiers : une culture policière à géométrie variable 110

A. Des sous-cultures occupationnelles propres à chaque services 112

III. Hypothèses avancées 122

A. Vers un décloisonnement des sous-cultures ? Le cas de la police judiciaire 122

B. La franc-maçonnerie : une sub-culture transcendante ? 123

Conclusion : La police parisienne de 2006 : quel visage ? 124

Bibliographie : 127

Table des matières : 131

Le groupe professionnel policier : une ou plusieurs sous-cultures ?
La culture policière parisienne, entre homogénéité et hétérogénéité.

Les premières recherches anglo-saxonnes s'intéressant au concept de culture policière, ont mis en évidence deux postulats, qui ont dominé le champ de la sociologie de la police, jusqu'à une période récente. La première idée, avancée notamment par Skolnick, Bordua et Reiss, est qu'il n'existerait qu'une culture professionnelle policière, unique et universelle, quels que soient le grade, le service et le pays des policiers. Le deuxième postulat, que l'on retrouve notamment à travers les études de Skolnick, Buckner et Reiner, renvoie au fait qu'il serait possible de caractériser, de manière figée, la sous-culture policière. La culture policière, entendue ici comme l'ensemble des valeurs, des attitudes et des normes de travail informelles qui vont déterminer, dans une large mesure, les comportements professionnels des personnes qui l'adoptent, correspond-elle aujourd'hui au tableau dressé par les pionniers anglo-saxons avant 1986 ? Ce mémoire se propose de répondre à cette question en s'appuyant sur une enquête de terrain, réalisée au sein de la police parisienne. A l'instar de ce que prône Dominique Monjardet, cette étude va tenter de déterminer si il ne serait pas davantage pertinent de parler de plusieurs sous-cultures policières. L'hypothèse principale de cette recherche suppose, en effet, que le cloisonnement des corps et des services au sein de la police nationale française est un facteur d'éclatement de la sous-culture policière.

Mots clefs :

Sociologie de la police - Culture policière – Représentations subjectives – Entretiens - Hétérogénéité